

Expédition Sasquatch 2016

30 août - 20 septembre



Léon Brenig, Belgique, Philippe Coudray, France



Table des matières

L'équipe, les lieux, la recherche	3
Le matériel emporté	4
Introduction	5
1- Camping Heart of Hills (USA)	6
2- Camping Deer Park (USA)	7
3- Camping Lena	9
Elk lake	13
4- Merrill lake	18
Retour au Lava Canyon	27
Événements sonores nocturnes	30
5- Camping Queets et petites empreintes	32
6- Visite à Bindernagel	49
7- Péninsule de Sechelt	63
Coquillage à Secret Cove	63
Retour au lit de roseaux	65
Pierre suspecte	68
Bruits nocturnes	72
Témoignages	73
Easy street	77
Conclusion	82

L'Équipe 2015 :

- **Léon Brenig**, professeur émérite à l'Université et chercheur en physique, Belgique. Exploration de terrain et instruments de vision nocturne.
- **Philippe Coudray**, illustrateur et auteur BD, France. Recherche de terrain et photos 2D et 3D.

Lieux de recherche :**États-Unis :****État de Washington :**

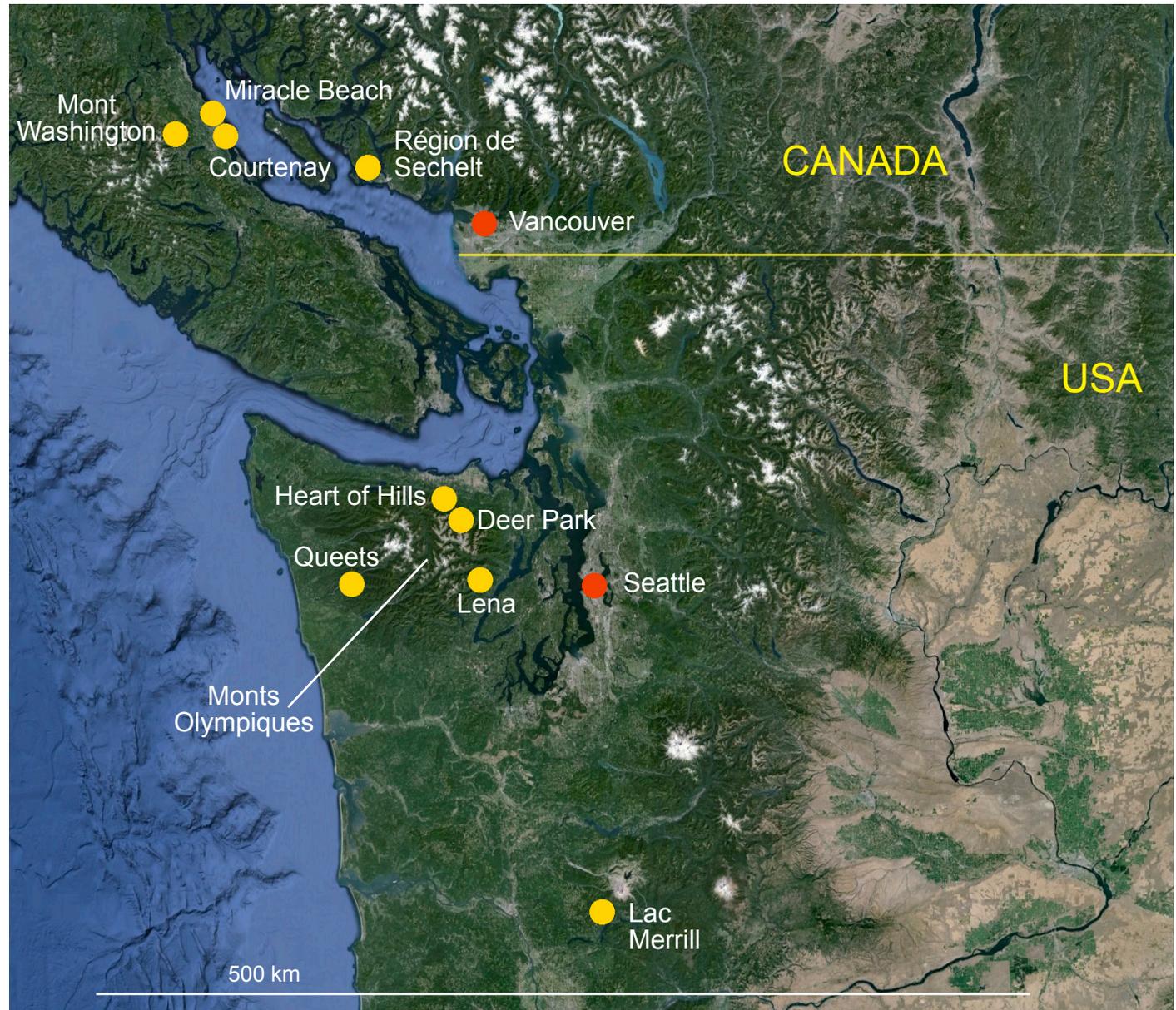
- La région des **Monts Olympiques**.
- La région de **Merrill lake**.

Canada, Colombie Britannique :

- L'île de **Vancouver**.
- La région de **Sechelt**.

But de la recherche :

L'expédition Sasquatch 2015 ne prétend pas résoudre seule la question de l'existence du Bigfoot-Sasquatch. Notre action n'est qu'une modeste contribution à cette énigme. Notre but est de découvrir davantage d'indices de l'existence matérielle d'un possible primate bipède non-humain dans ces parties de la côte ouest nord-américaine. Notre objectif est de trouver suffisamment de preuves de la présence de ces primates bipèdes dans le dessein d'obtenir leur protection légale et des mesures concrètes de protection de leur aire de répartition. Nous nous efforçons également d'impliquer la communauté scientifique dans la question du Bigfoot-Sasquatch aussi bien dans la recherche de terrain qu'en laboratoire. Notre approche est purement scientifique et ne considère pas l'existence de tels primates comme acquise.



En jaune, les régions visitées.

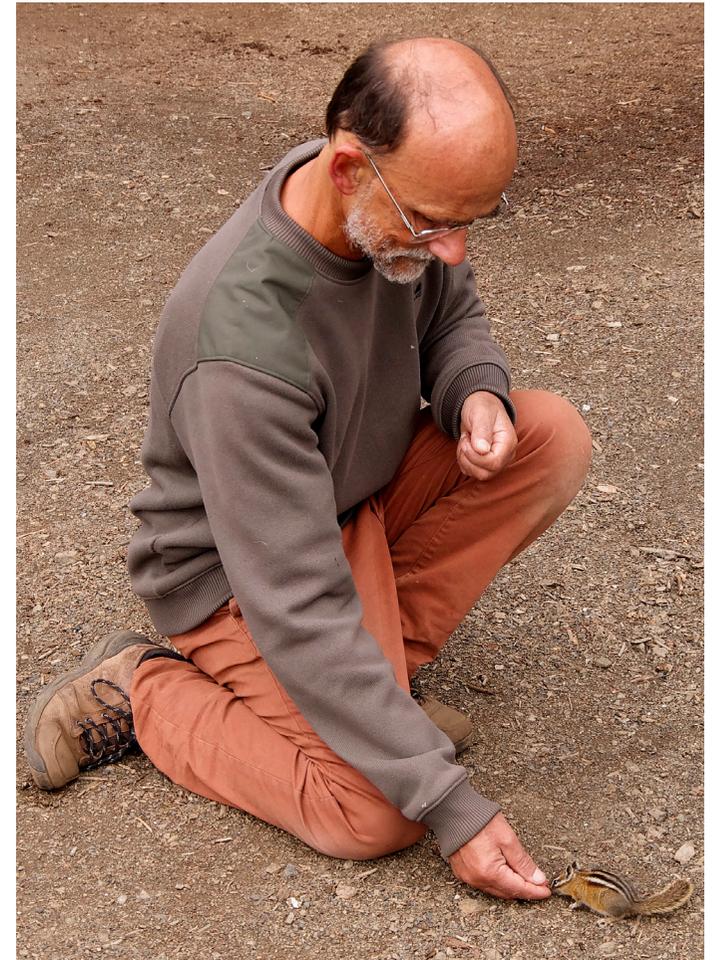
Le matériel emporté :

Léon :

- Une caméra sport SONY Action Cam HDR-AS30V.
- Une caméra thermique Thermal App couplée à un smartphone.

Philippe :

- Un appareil photo Pentax K5, avec deux objectifs, 18-135 et 28-200 mm.
- Un appareil photo stéréo, le Fujifilm Finepix Real 3D W1, qui permet d'obtenir des images 3D.
- Un enregistreur Olympus Digital Voice Recorder WS.
- Un piège optique Moultrie Panoramic 150 I BL.



De gauche à droite : Léon et Philippe, accompagnés de la faune locale.



Chipmunk, sans doute yellow-pine chipmunk ou tamia amène (*Tamias amoenus*)



Steller's Jay, ou geai de Steller (*Cyanocitta stelleri*)



Introduction :

Nous sommes partis cette année 2016 avec l'idée d'explorer les Monts Olympiques, puis de rejoindre la famille Kennedy dans la péninsule de Sechart. Le mauvais temps nous a poussé à descendre jusqu'au petit lac Merrill, pas loin du Mont Saint-Helens. Nous avons de plus décidé de rencontrer le biologiste John Bindernagel sur l'île de Vancouver.



Black-tailed deer, ou cerf à queue noire (*Odocoileus hemionus columbianus*), qui est une des 7 sous-espèces du cerf hémione, dont fait partie le cerf mulet ou mule deer.



Blue grouse, ou tétras sombre (*Dendragapus obscurus*)

1- Monts Olympiques. Le camping Heart of Hills :

Mardi 30 août : nous nous installons pour une première nuit dans le camping Heart of Hills, au sud de Port Angelès.

Visite nocturne : le soir, un bâton était apposé contre le banc de gauche. Philippe le dépose sur le grill afin de voir s'il serait déplacé durant la nuit. A 4 heures, il entend un coup métallique sur sa gauche. Puis un quart d'heure plus tard un coup sec en contrebas à droite dans la forêt. Le matin, le bâton avait été déplacé derrière la table, sur le sol. Le son entendu correspondait à un coup sur la table en béton, dont la résonance était proche de celle du métal.



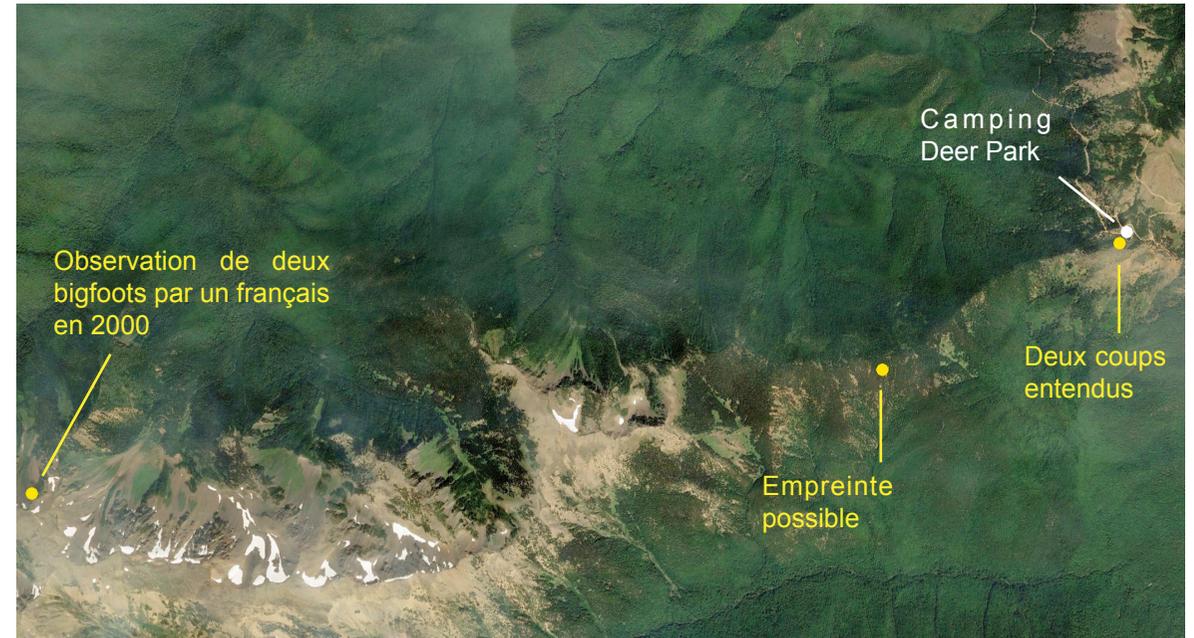
Le déplacement du bâton.

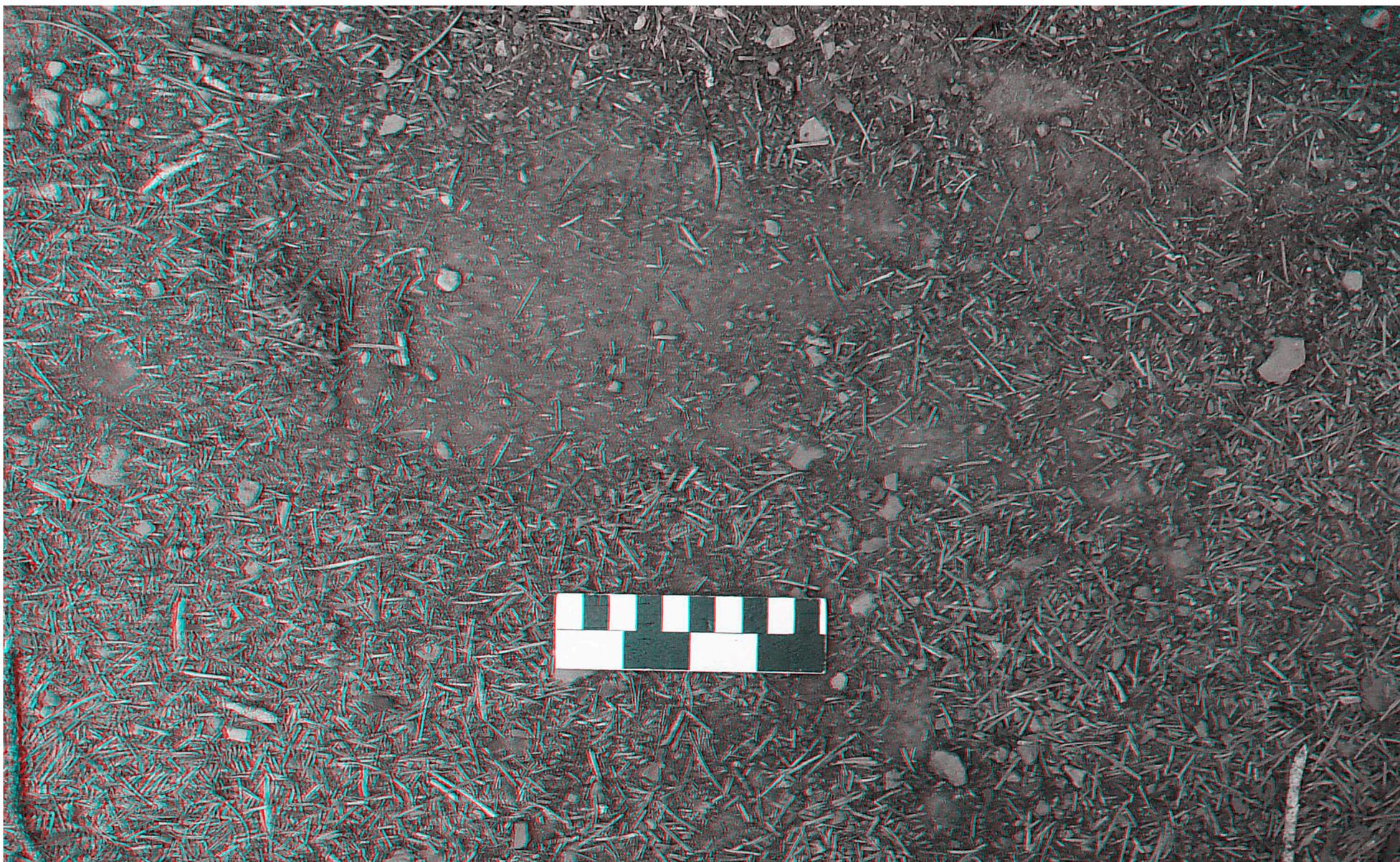
2- Monts Olympiques. Le camping Deer Park :

Mercredi 31 août au jeudi 1er septembre : le camping Deer Park, haut de 1650 mètres, était à la limite de la forêt. Nous avons parcouru le chemin de crête entre ce camping et Obstruction Point, sur lequel un français a observé deux bigfoots en 2000 (source : BFRO). Ce camping porte bien son nom (deer signifie cerf) : les cerfs à queue noire circulent sans crainte entre les tentes ! Les seuls indices légers relevés se résument à deux coups de faible intensité entendus dans la forêt près du camping et une vague empreinte sur le chemin, non certaine. Le pouce serait en bas à gauche.



Image Google Earth





Coordonnées GPS de l'empreinte éventuelle : N47°56'20.9" W123°17'21.9"

3- Camping Lena : le froid nous motive à redescendre. Nous tentons un séjour dans un petit camping aux emplacements espacés, près de la côte Est des Mont Olympiques, moins pluvieuse.

Tanière d'ours : Dans l'emplacement choisi, nous découvrimus ce qui ressemblait à une ancre d'ours. Léon fut réveillé la première nuit vers 2h30 par un grognement bi-syllabique exprimant l'étonnement : peut-être l'ours surpris de tomber sur sa tente.

Cri bref : à 23h30 de cette première nuit du vendredi 2 septembre nous entendîmes un cri aigu et puissant, provenant des buissons proches de la tente de Léon. Il a entendu des bruits dans les buissons et même sur le gravier. Il est difficile d'identifier ce genre de cri, qui m'a semblé venir de la hauteur d'un homme.

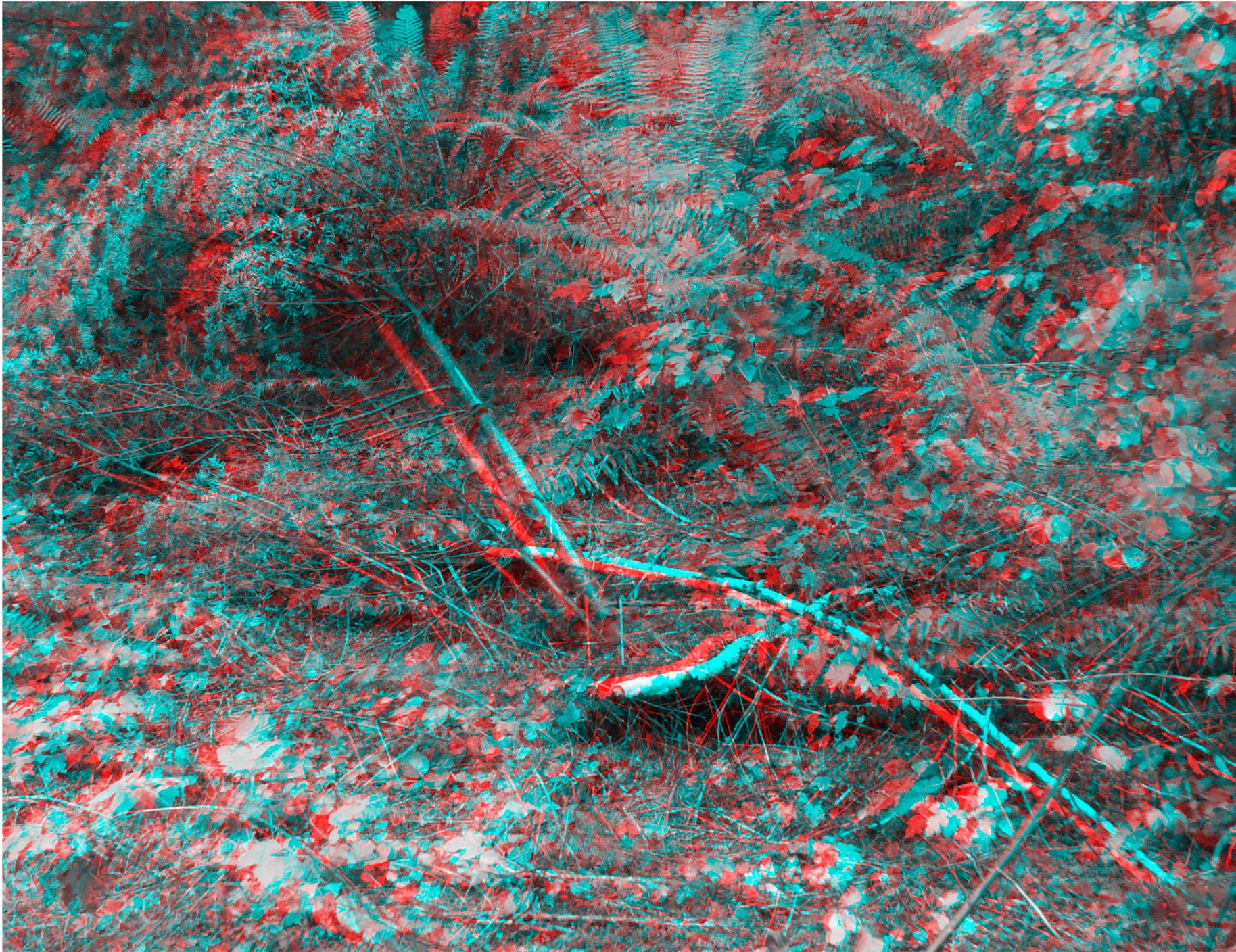
Géocache : samedi 3 septembre, nous visitons un petit marais proche à l'est du camping. Nous découvrons dans un trou de rocher un géocache, contenant peu d'objets enfermés dans une boîte étanche. Cette découverte ne colle pas avec les collections d'objets trouvés les deux années précédentes.

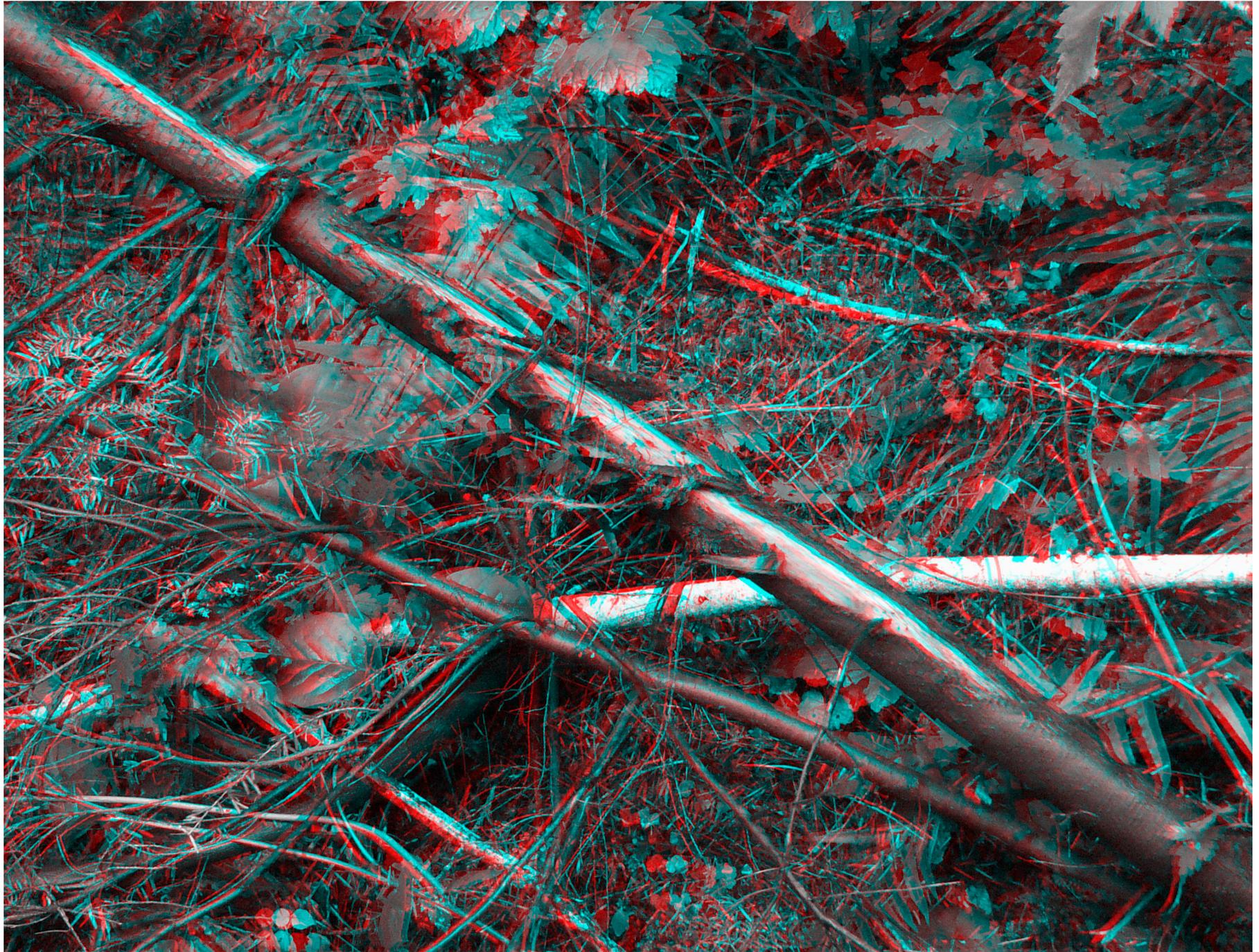
Petite structure : dimanche, nous remontons en voiture la piste vers l'ouest jusqu'au bout et empruntons un chemin nommé n° 070. Sur son bord gauche, nous trouvons un arbuste qui semblait renversé d'un coup de pied (ayant abîmé l'écorce). A côté, une croix de deux branches blanches était posée au sol. A l'aplomb de cette structure, la rivière, à une trentaine de mètres de là, rentrait sous terre et devenait sèche en surface (au point GPS : N47°34'08.3" W123°15'43.6"). La structure indiquait-elle ce changement ?



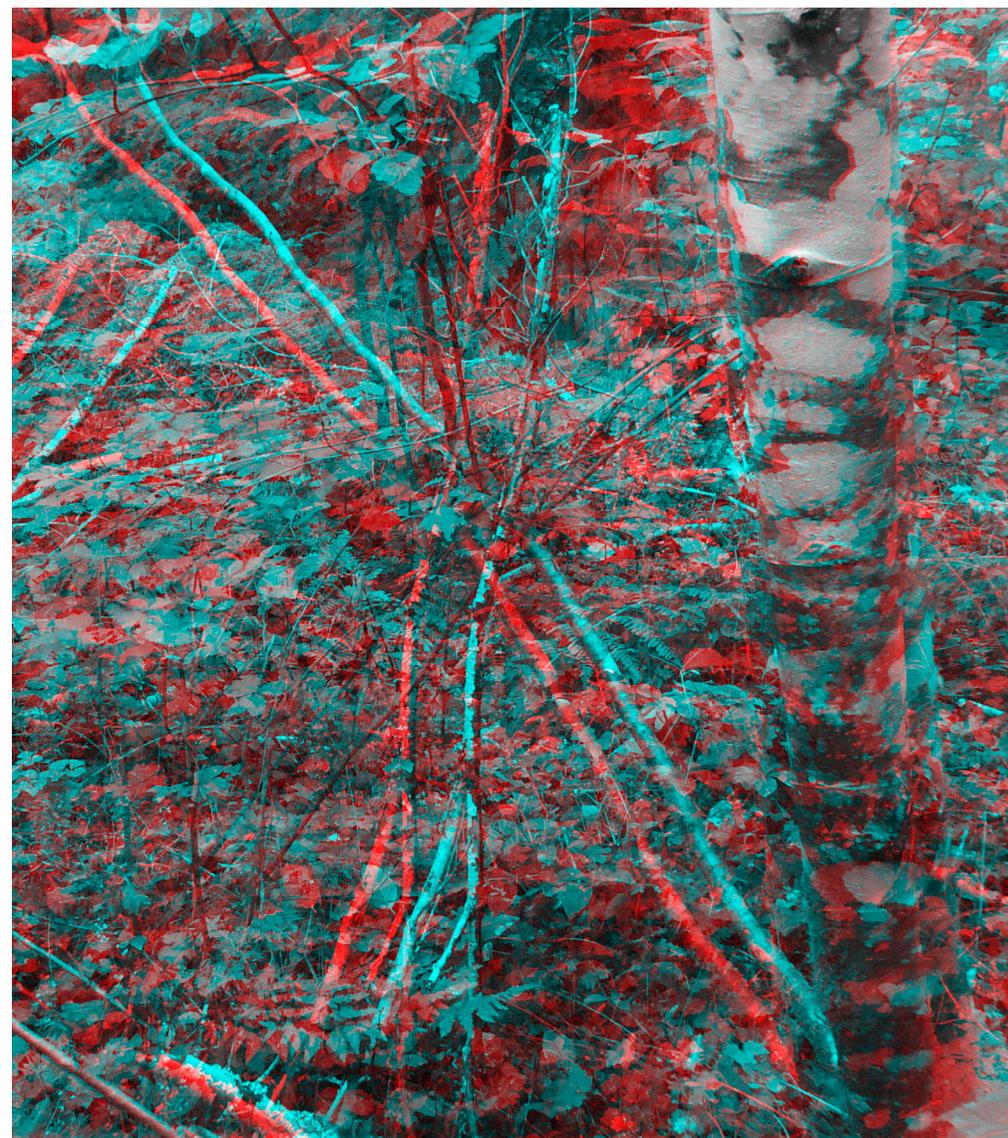
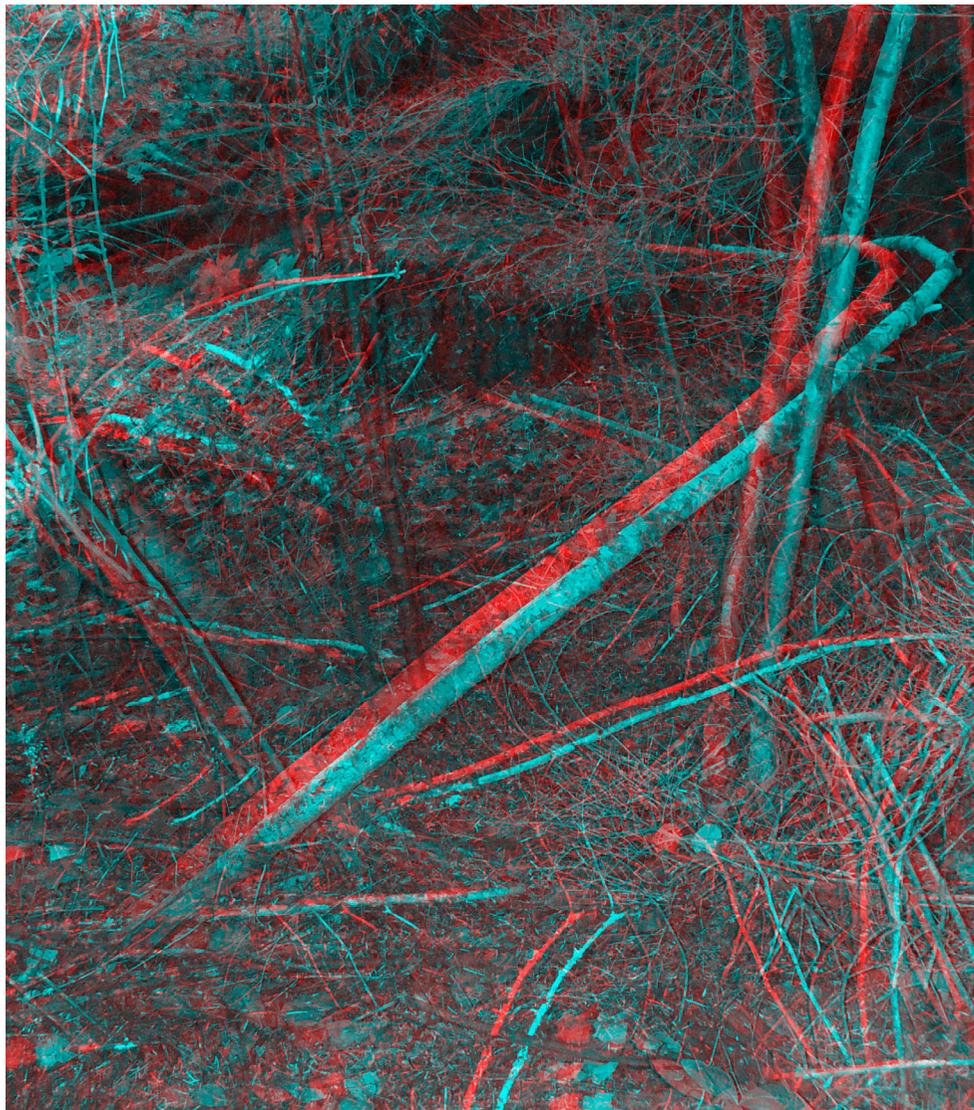
Dans la rivière, on trouvait des morceaux de bois semblant polis par l'eau. De quoi faire des outils naturels pour creuser la vase...





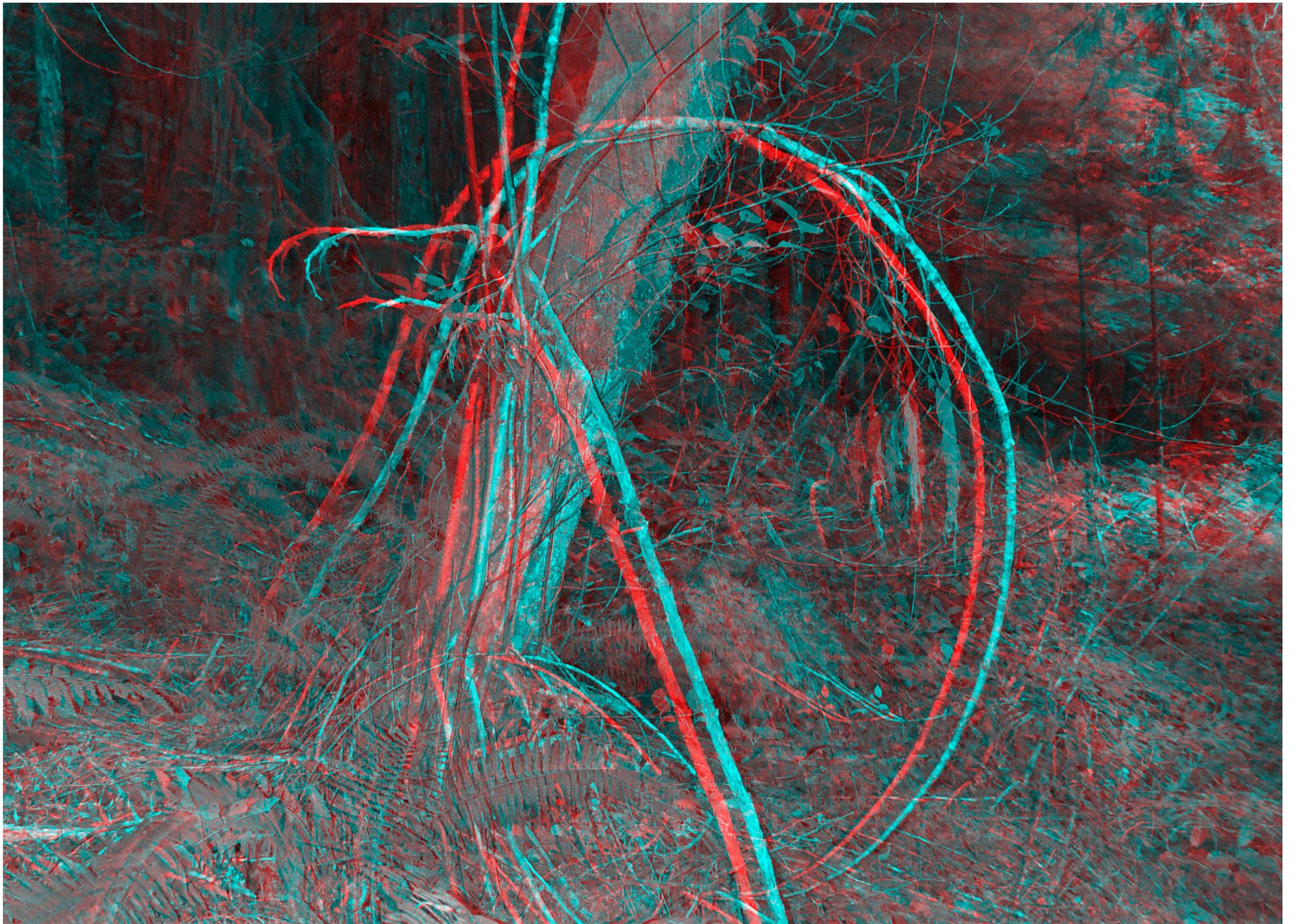


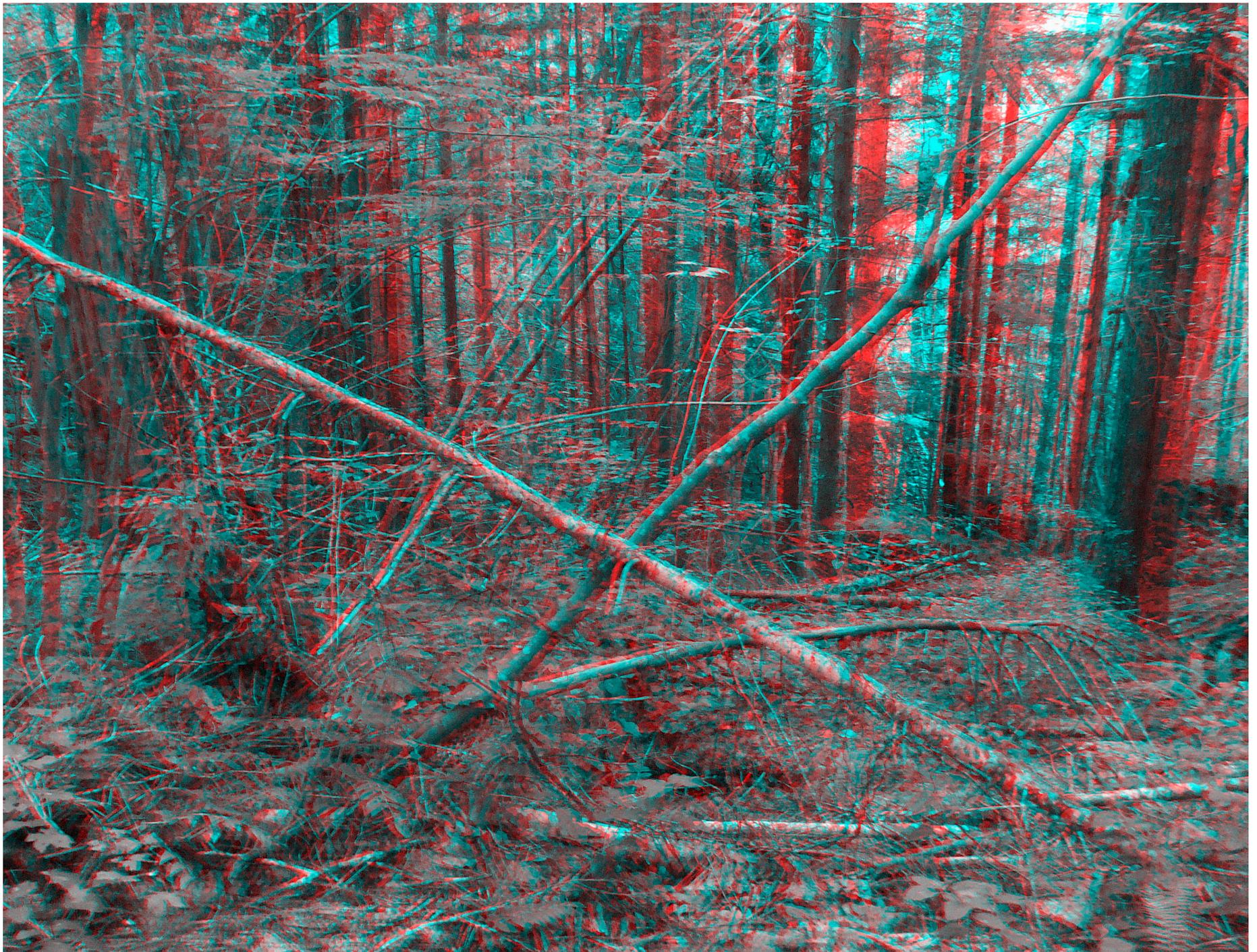
Autres structures : à mi-chemin entre la fin de la piste et le camping, nous empruntons un petit chemin qui nous mène à un cul-de-sac, sur lequel on peut voir quelques autres structures :

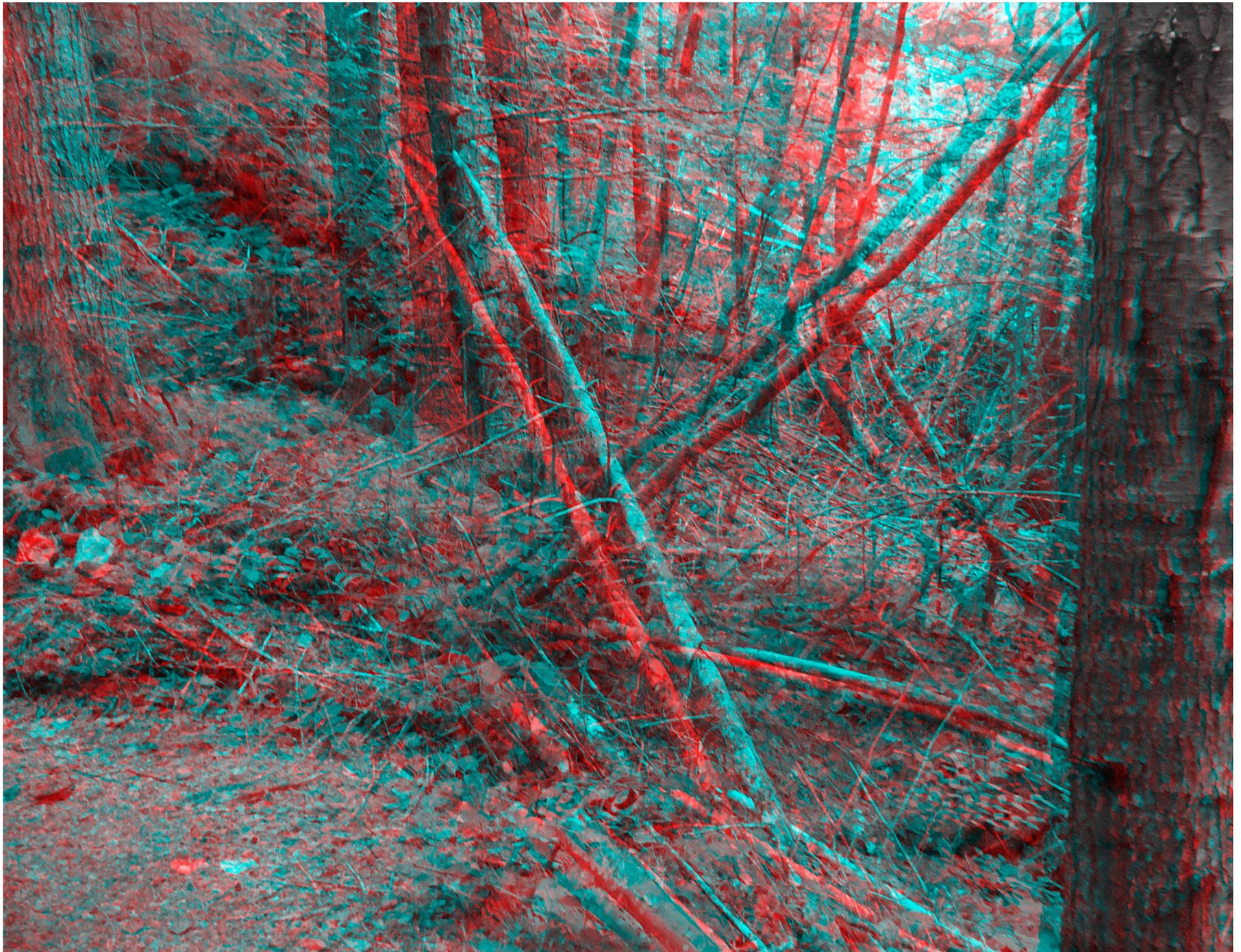


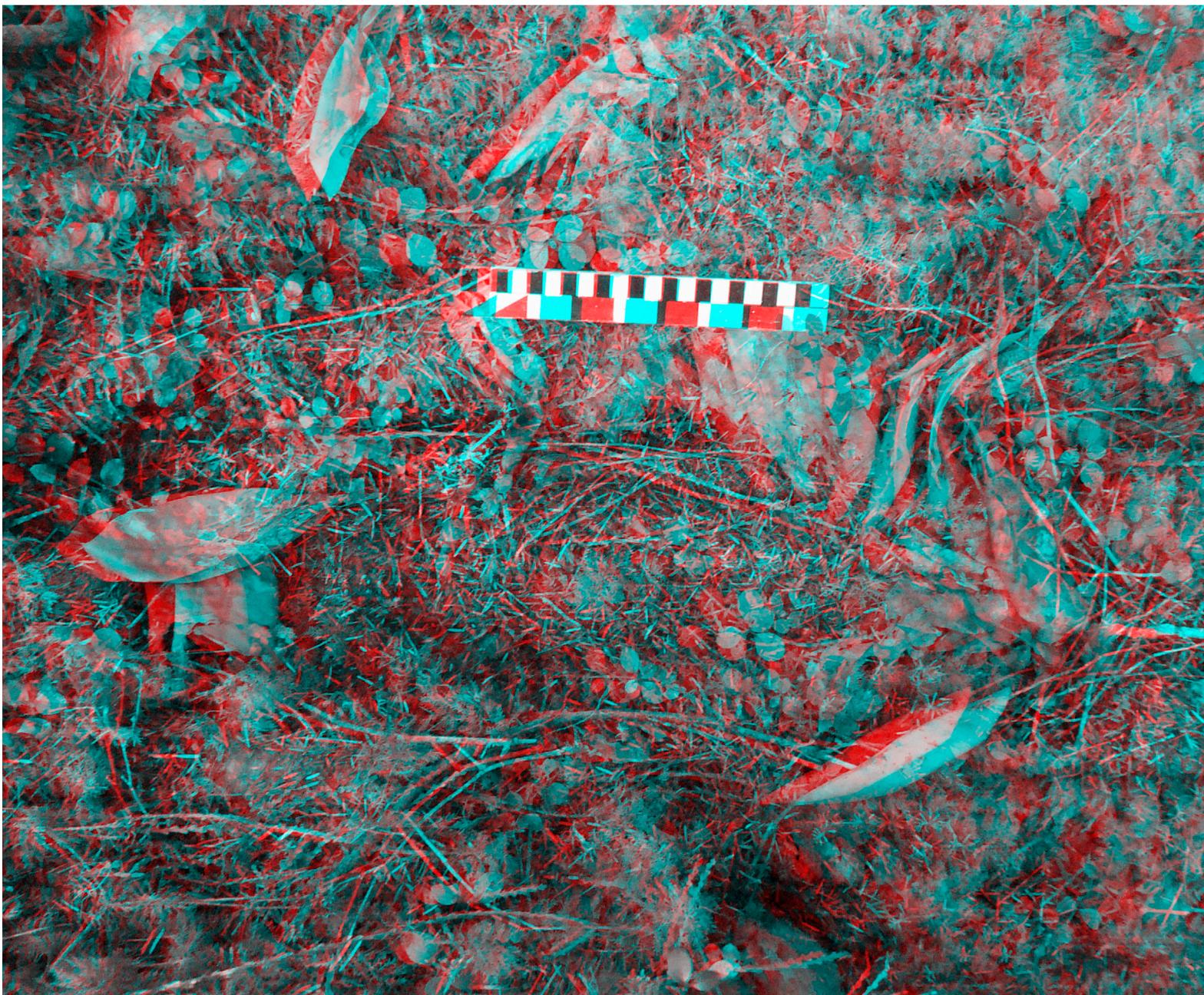
Visite du Elk Lake : piste 24 puis un chemin. On y trouve une hutte de branches réalisée par un campeur, comme le montre une (ficelle attachant deux branches). Pas loin, une dépression dans le sol : empreinte de pied ? GPS de l'empreinte : N47°34'24.0" W123°08'07.1" Nous y trouverons aussi quelques structures (voir photos).









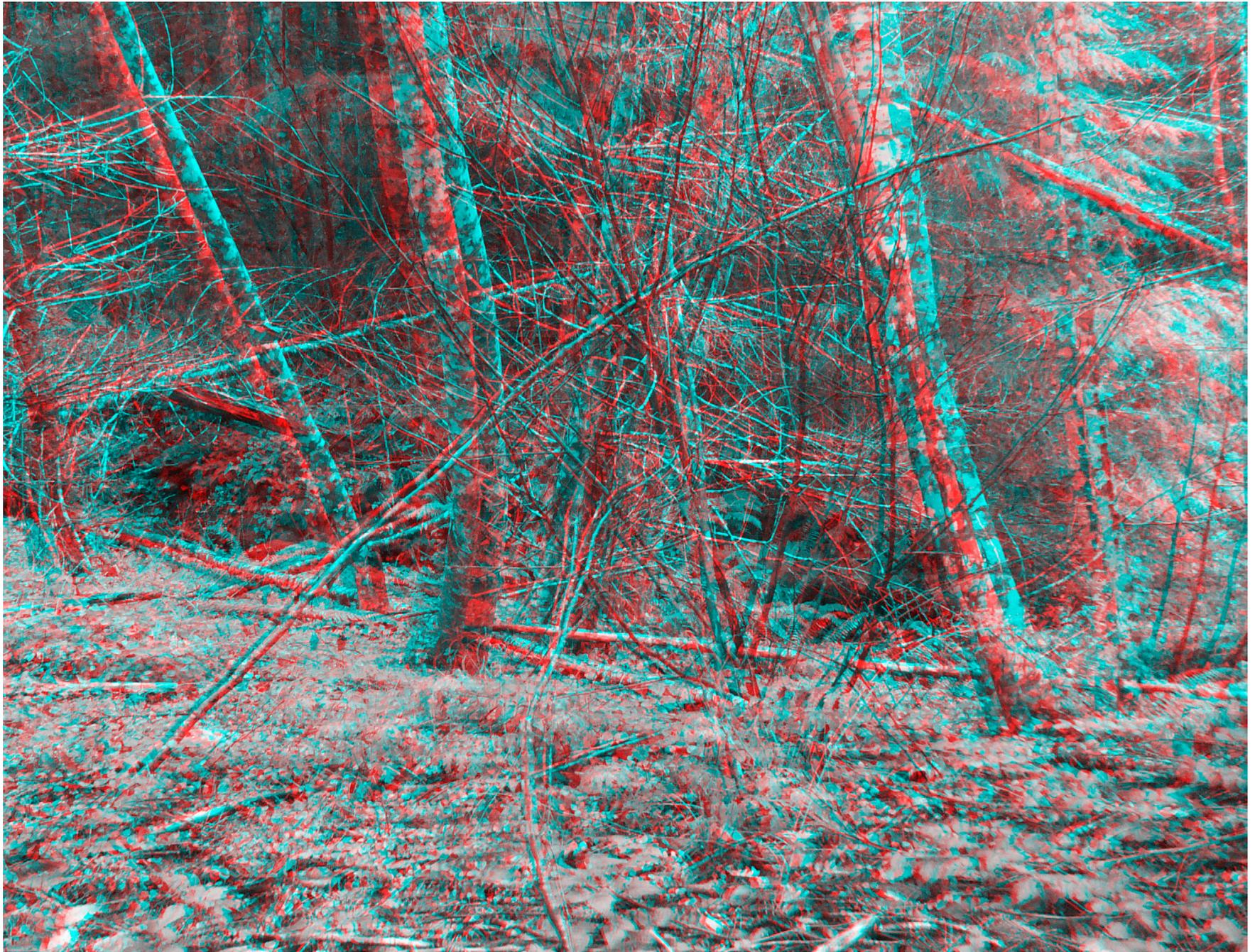


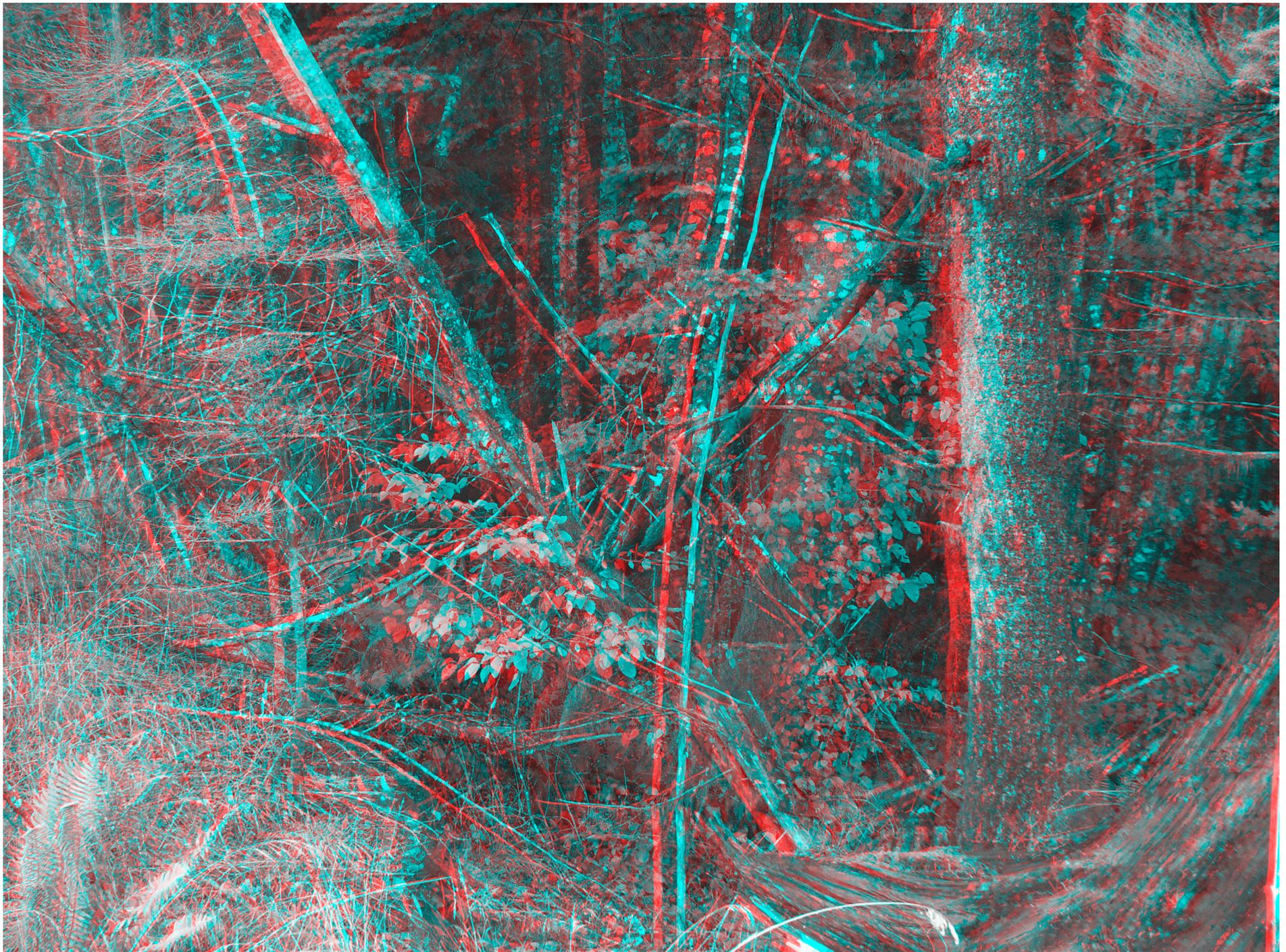
GPS de l'empreinte éventuelle : N47°34'24.0" W123°08'07.1"

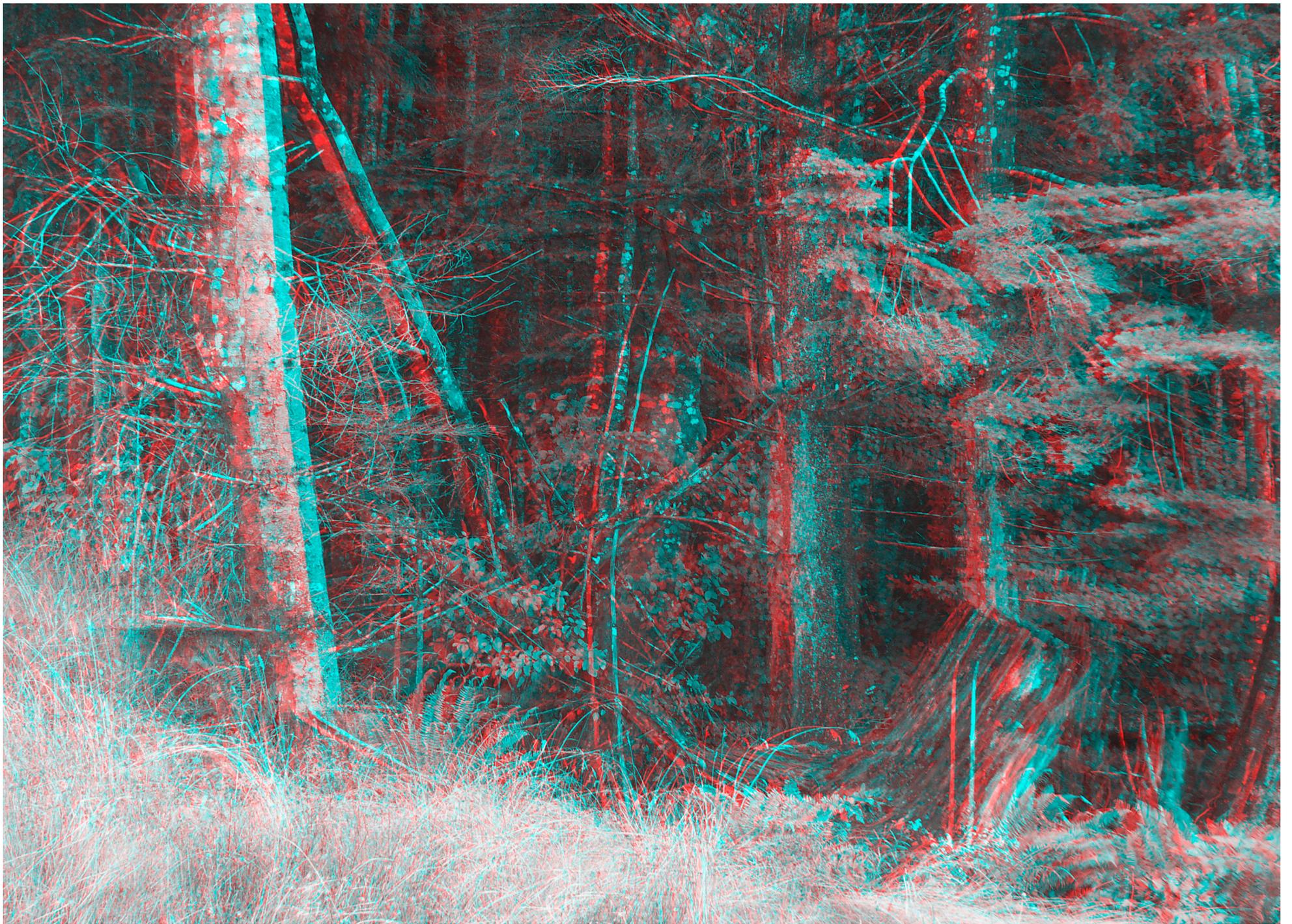
4- Camping Merrill :

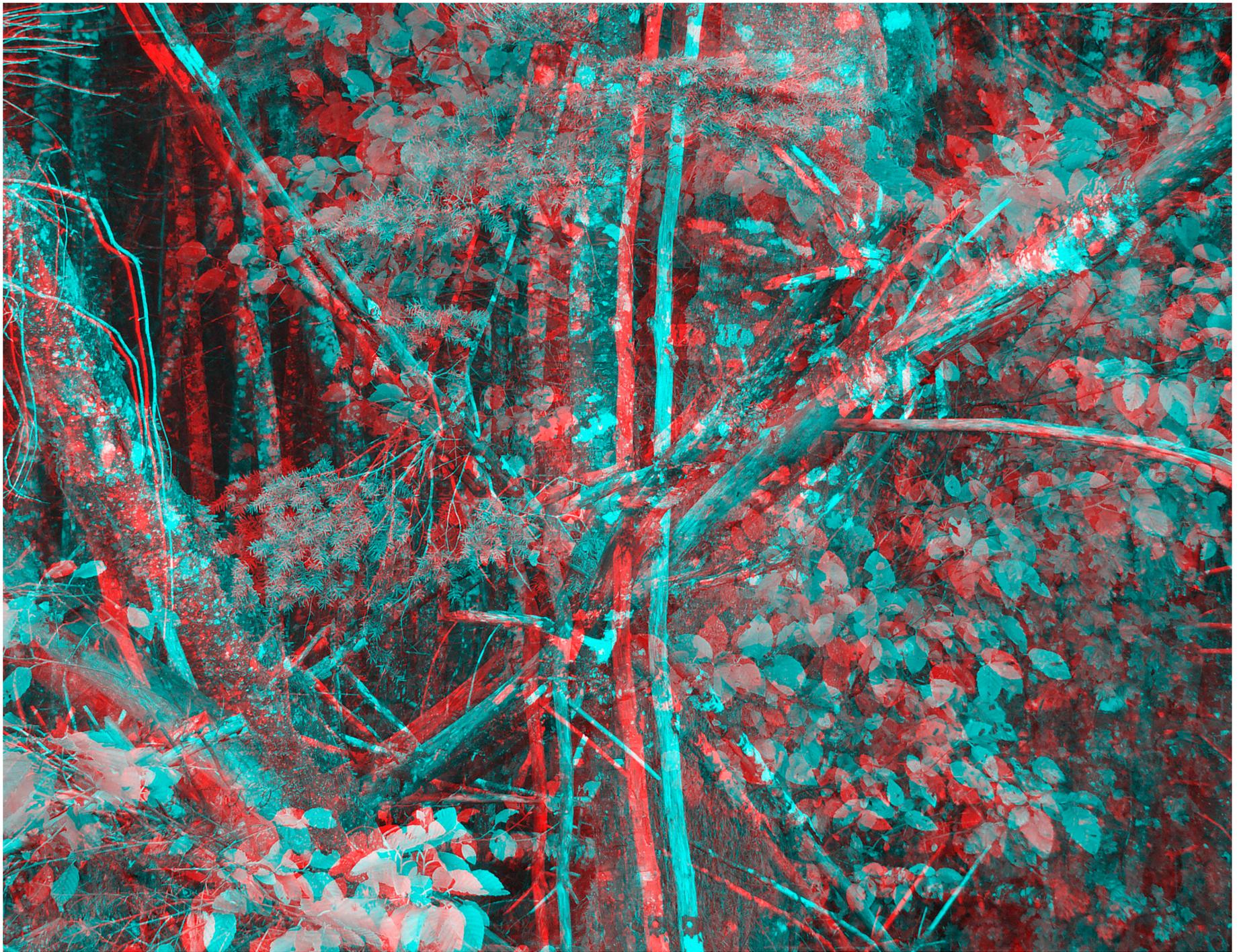
Exploration de la partie nord du lac, que nous n'avions pas encore investie. Profitant du niveau très bas du lac, nous avons pu en faire le tour par le nord. Nombreuses empreintes de pieds humains mais pas de pieds de sasquatch. Nous avons gravi la colline en face de la partie nord du lac en traversant la forêt pour rejoindre un espace déboisé où nous avons vu un coyote et des wapitis. Là encore 3 structures et des rochers sur souche nous ont interpellés :

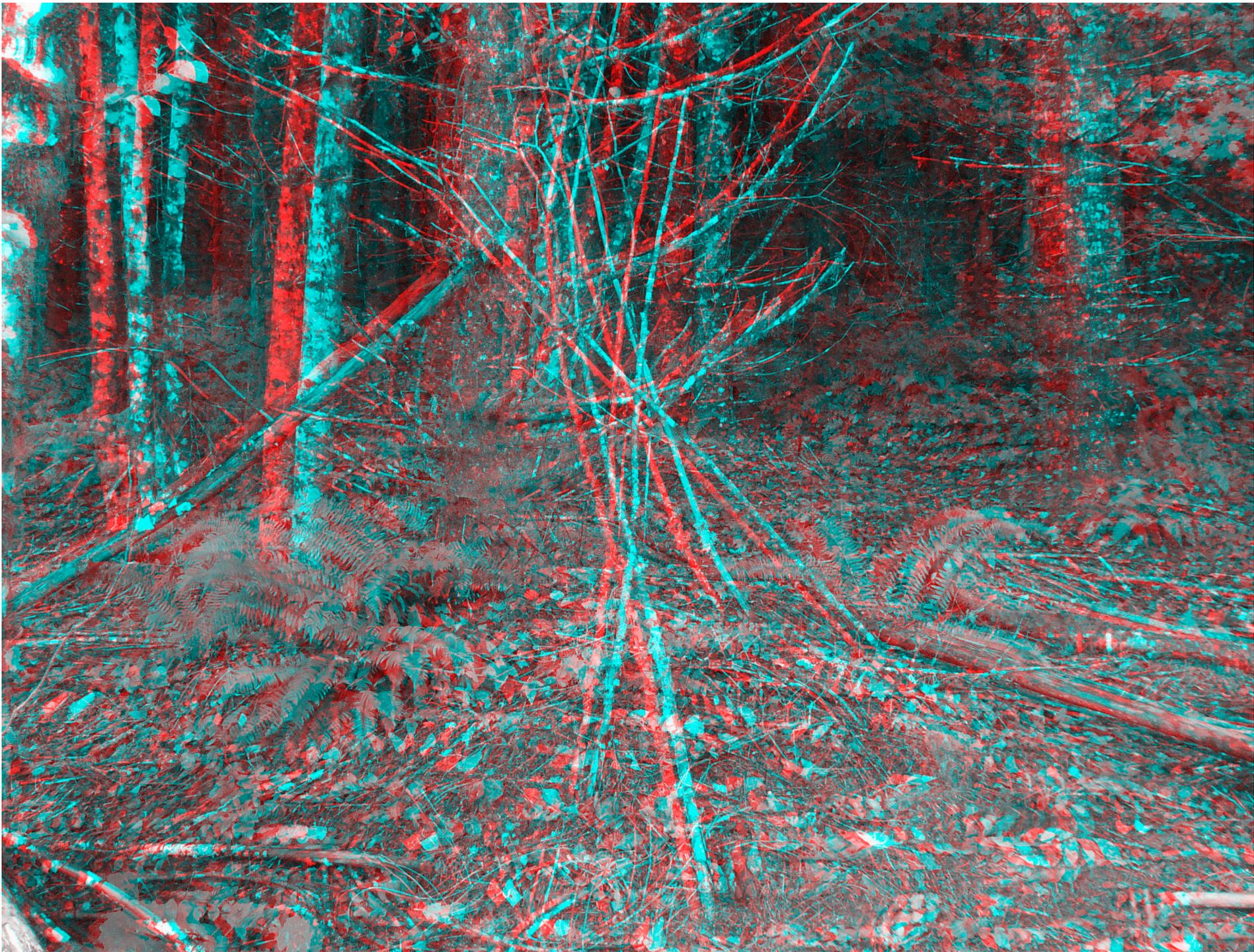


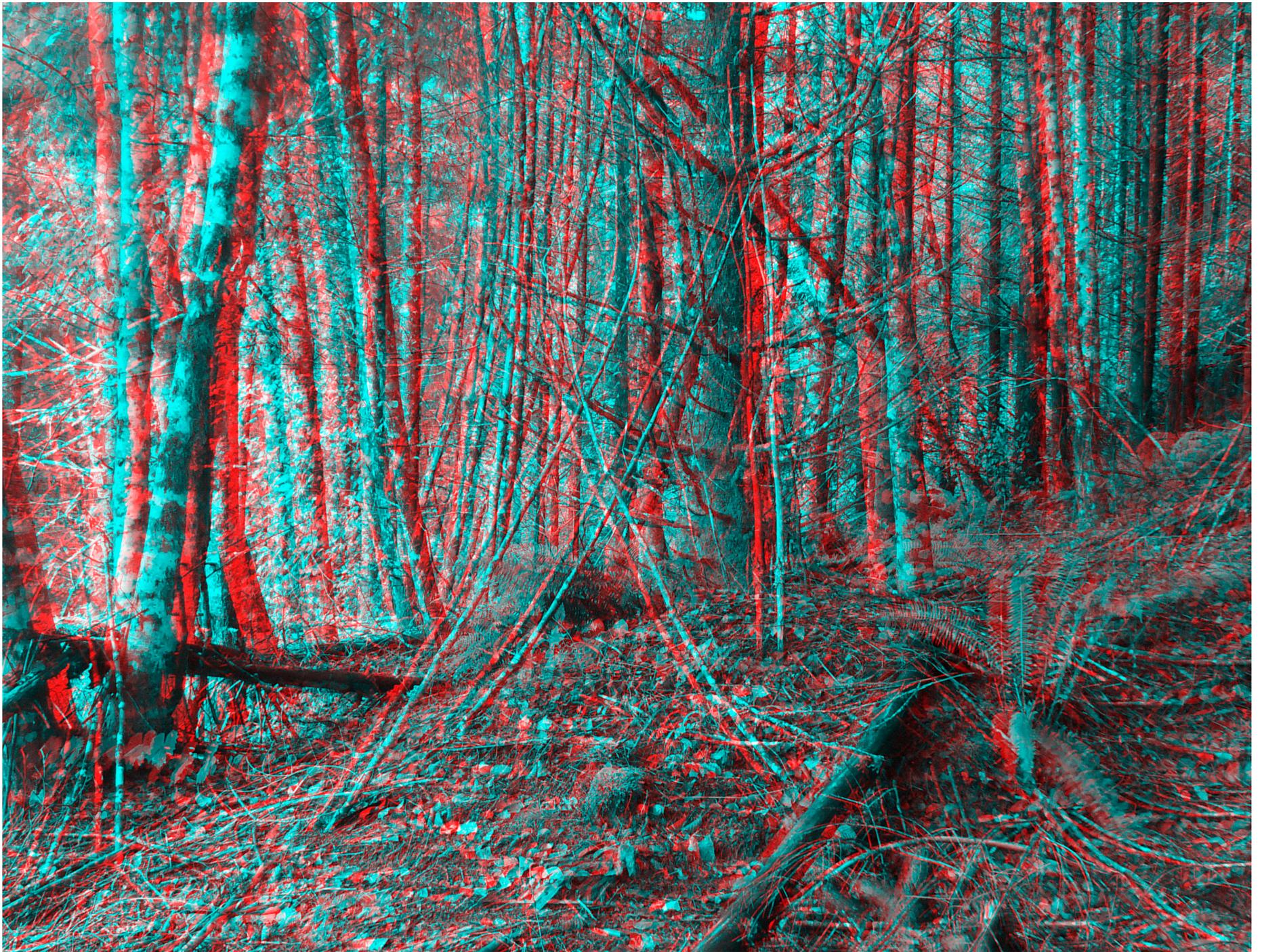














Dans cette partie dégagée au nord-ouest du lac Merrill, deux pierres de poids important étaient posées sur des troncs coupés. Jeux d'ouvriers avec leurs engins ou signes sasquatchiens ?



Peut-être que les bûcherons qui coupent la forêt avec leurs bulldozers posent les grosses pierres sur les troncs pour les dégager. Mais peut-être pas...

Le mercredi 7 septembre, nous retournons suivre le chemin «Lava Canyon», que nous avons suivi il y a deux ans en 2014, qui monte sur un flanc du Mont Saint-Helens et rejoint le haut du Ape Canyon. Nous y avons retrouvé la structure en forme de croix, formée par un bâton attaché par les branches souples d'un petit sapin.

Philippe en a profité pour prendre le point GPS de cette structure qu'il n'avait pas saisi il y a 2 ans : N46°10'33.8" W122°05'57.4"

En explorant la partie située derrière la croix, nous découvrons de nombreuses clairières remplies d'excréments de cervidés. Cette croix indique-t-elle à des prédateurs bipèdes un lieu potentiel de chasse ?



2014



2016



Emplacement de la croix, près du Mont Saint-Helens. Image Google Earth



Les prairies derrière la croix. Image Google Earth

Les événements sonores nocturnes du camping Merrill :

Le camping Merrill est situé au bord du lac Merrill et se trouve dans une bande de forêt primaire classée réserve naturelle. Il faut acheter un pass dans la petite épicerie située dans le village Cougar à proximité pour avoir le droit de dormir dans la zone : 10 dollars pour une nuit (+ 0,50 de taxes), 30 pour l'année (+ 1,50 de taxes). Il n'est pas autorisé d'y dormir plus de trois nuits consécutives.

Nous y avons séjourné trois fois trois nuits, en 2014, 2015 et 2016, soit neuf nuits au total.

En 2014, deux événements nocturnes ont été remarqués : un coup entendu par Léon, et une sensation par Léon de tête palpée par deux grandes mains. Plus en matinée un coup et un «jeté de souche dans les fougères».

En 2015, un plus grand nombre de bruits nocturnes avec une grande variété :

- Petits coups sur un support dur
- Pierre jetée violemment au pied d'une tente
- Frottements sur le sol avec un bâton
- Frottements sur le sol avec des feuilles d'arbres
- Pompe à eau actionnée en pleine nuit
- Double coup métallique sur le grill
- Rochers frappés en série
- Course rapide dans les buissons
- Grosses branches cassées
- Coup entre trois arbres
- Un cri gringant

En 2016, les bruits nocturnes ont repris avec une plus grande variété encore.

Le plan du camping, récemment affiché sur place nous permet de mieux apprécier la géographie



des lieux. En 2014 nous étions à l'emplacement 1, en 2015 à l'emplacement 2-B, en 2016 à l'emplacement 9. En 2016, il y avait deux autres campeurs ou groupe de campeurs : un à l'emplacement 2-B, et l'autre à l'un des emplacements 6, 7 ou 8. Le campeur de l'emplacement 2-B avait une dérogation pour un séjour prolongé. Il était là depuis un mois. Un ami,

édenté, était avec lui. Les deux semblaient être des sans domicile fixe. Il semblait assez «spee-dé» et nous a parlé de rats laveurs, de coyotes, de cris de chouettes. Il semblait assez inquiet par toutes les manifestations animales du camp.

A noter : entre le camping et la route, il y a une forêt séparée par un grillage qui surplombe le camping en hauteur. Le grillage s'interrompt à proximité de l'emplacement 2-A. On accède à cette forêt depuis l'emplacement 2-B par une piste animale raide. Sur le bord de cette piste Léon avait trouvé en 2015 une collection d'objets cachée sous une grande fougère. Le sol de cette petite forêt montrait des aplatissements. C'est un bon lieu d'observation de l'ensemble du camping.

Première nuit 5-6 septembre 2016 :

Il pleut averse toute la nuit. La pluie produit un fort vacarme sur les tentes.

• 3h40 : Philippe est réveillé par un «ouh !» produit juste derrière sa tête. Il sent soudain fortement une présence derrière lui. Mais il se demande s'il n'a pas rêvé. Il reste éveillé pour écouter.

• Un quart d'heure plus tard, à 3h55, Léon lui demande depuis sa tente : «Tu m'a parlé ?». Philippe dis "non". Léon réplique "C'était exactement le même ton que toi, donc c'est toi." Léon a entendu une phrase non compréhensible imitant le ton de parole de Philippe. Philippe n'a rien entendu. Toutes les autres nuits du et des séjours précédents, Léon n'a jamais entendu Philippe parler la nuit.

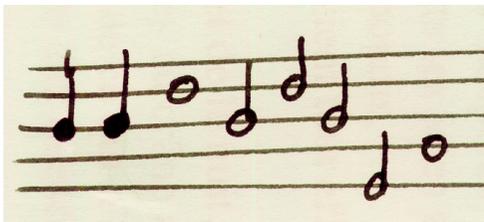
Deuxième nuit 6-7 septembre :

• 1h30 : le grill de l'emplacement 2-A ou 2-B et bruyamment frappé puis parcouru avec un bâton. Cela semble réveiller le campeur de l'emplacement 2-B qui allume la lumière et met de la mu-

sique. Puis plus vers le nord, c'est-à-dire depuis la petite forêt entre le camping et la route, deux coups de force moyenne, bois contre bois. Le campeur n°2 claqué une portière.

Puis depuis les sites 2, deux fois un bruit de bois mou frappé violemment contre le sol. Philippe se demande si le campeur n°2 essaie de casser du bois contre le sol pour faire du feu. Le calme revient.

• 3 h : Philippe entend à environ deux mètres derrière sa tête et à une hauteur d'environ 1m30 une mélodie sifflée. Le sifflement était exceptionnellement aigu. Philippe a tenté de reconstituer la mélodie, qu'il a notée dans sa tente immédiatement après l'avoir entendue. Il ne se rendort pas.



• 4 h : quelque chose de dur touche la tente de Philippe derrière sa tête, ongle ou branche, en faisant un rapide mouvement de haut en bas. Pas d'impact, il ne s'agissait pas d'une chute.

• Trente secondes après, entre les deux tentes, Philippe entend un martèlement sur le sol, coups très rapides et sourds qu'il ressent également dans la poitrine.

• Puis le lendemain à 10 h : Philippe entend depuis la forêt entre le camping et la route un cri humain se transformant en cri de chouette rayée (Barred owl). Puis un objet en bois (gros morceau de branche) tombe presque à la verticale pas loin de Léon et Philippe en train de discuter debout.

Troisième nuit 7-8 septembre :

• 22h15 : un craquement extrêmement puissant dans

la partie buissonneuse entre la tente de Philippe et le parking, faisant penser à une branche cassée de forte taille.

• 4 h : près du camp n°2, les mêmes coups sourds et violents sur le sol que la nuit précédente. Plusieurs coups, puis une accélération : une étonnante rapidité de frappe. Entre ces coups, on entend l'un des campeurs éternuer. Cette accélération rend ce bruit, déjà entendu le jour d'avant, suspect.

• 4h45 : un bruit, moitié souffle moitié métallique. Identifié le lendemain comme une action brutale sur la pompe à eau, impossible à reproduire aussi brutalement.

• 5h30 : sur la gauche de Philippe, dans les buissons, la végétation bouge (craquements). Quelques secondes plus tard un projectile atteint fortement sa tente près de sa tête sur la gauche, puis glisse doucement le long de la toile : il était tout petit.

• Puis depuis la gauche un cri complexe indescriptible, semblant plus éloigné.

• 5h45, vers le parking mais plus loin, un coup sec. À 5h50 : le campeur du site 2 s'est réveillé : claquement de portière.

• 5h53 : 2 coups rapprochés vers le nord-est.

• Le premier soir, Philippe avait sorti du feu une pierre encore chaude. En la posant au sol, elle s'était cassée en deux parties. Depuis, les deux parties étaient restées au sol près de sa tente, très proches l'une de l'autre. Au dernier matin, une moitié de cette pierre a disparu.

Liste des bruits suspect de 2016 :

- Possible imitation de la voix humaine
- Coups métalliques sur un grill (comme l'an passé)
- Coups bois contre bois (comme l'année passée)
- Coups de bois plus mou sur le sol
- Mélodie sifflée aiguë
- Toucher de tente
- Projectile sur tente
- Coups rapides sur le sol
- Cri humain transformé en cri de chouette

- Action sur la pompe à eau très brutale. L'année passée, l'action avait été très douce.

- Grosse branche cassée (comme l'an dernier)

On peut ajouter à ce tableau :

- un bruit de souche jetée au sol dans la forêt (2014).

- Bâton frottés sur le sol (2015).

- Branches feuillues frottées sur le sol (2015).

- Action sur la pompe à eau douce (2015).

- un jeté de pierre au sol au pied d'une tente (2015).

- Un cri grinçant (2015)

Cela fait en tout sur trois ans :

- 16 types différents d'actions bruyantes non identifiées, plus :

- un jeté de pierre au sol au pied d'une tente.

- Un toucher de tête.

Auxquels on peut ajouter :

- Une moitié de pierre disparue.

- Une silhouette entr'aperçue dans la forêt (début du loop trail : chemin en boucle) par Léon en 2014

- Une collection d'objets.

- Un cadenas cassé et fermé posé sur une souche dans cette même forêt.

- Un trou fait dans le sol du loop trail avec une racine de branche posée à côté.

- Une empreinte près de la plage, très large et semblant montrer un gros orteil écarté (en haut) en 2014 :



2014

Comportement du piège optique Moultrie Panoramic 150 I BL :

De même que l'année dernière, le piège optique, qui nous prend en photo quand nous entrons et sortons de nos tentes, n'a pris aucune photo des auteurs des bruits nocturnes. Or il y a eu au moins un moment où quelque chose était situé entre nos deux tentes (martèlement au sol), dans le champ de l'appareil.

Il existe un mode-test sur cet appareil qui permet de vérifier, par une lumière clignotante, s'il nous perçoit ou non. Nous nous sommes aperçus que l'appareil ne réagit pas à des mouvements lents, ni à des mouvements verticaux.

Si l'on prend l'exemple de l'événement de 4h de la nuit du 6-7 septembre : il s'est passé trente secondes entre le toucher de tente et le martelage du sol entre deux tentes. Le suspect s'est donc déplacé très lentement, sans doute pour éviter de faire le moindre bruit.

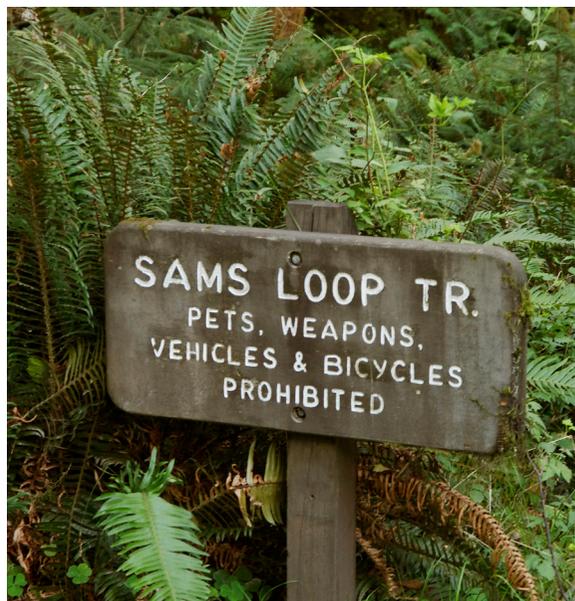
Conclusion : ce camping semble plus riche que bien d'autres en événements nocturnes bizarres, et il conviendrait de pouvoir y retourner muni d'un piège optique plus performant, réagissant à des déplacements très lents.



5- Camping Queets :

Profitant d'une amélioration de la météo, nous remontons au sud-ouest des Monts Olympiques et nous installons dans le camping Queets, à l'intérieur du parc national, où toute chasse est interdite. Ce camping se situe au bord de la rivière Queets, dans une forêt composée de nombreuses essences d'arbres, conifères, feuillus, de marécages sous bois et de petites clairières.

Pas loin du camping, un petit chemin forme une boucle sur environ 3 km : le Sams loop trail.



En suivant, dès ce vendredi 9 septembre, le Sams loop trail, nous tombons en bord de chemin sur un squelette de wapiti. Il manquait la tête et quelques os, mais nous avons vu des promeneurs emporter un os. Une jambe avait été déplacée pour être mangée à quelques mètres de là. Un trou en bord de chemin aurait pu servir à un puma d'affût.

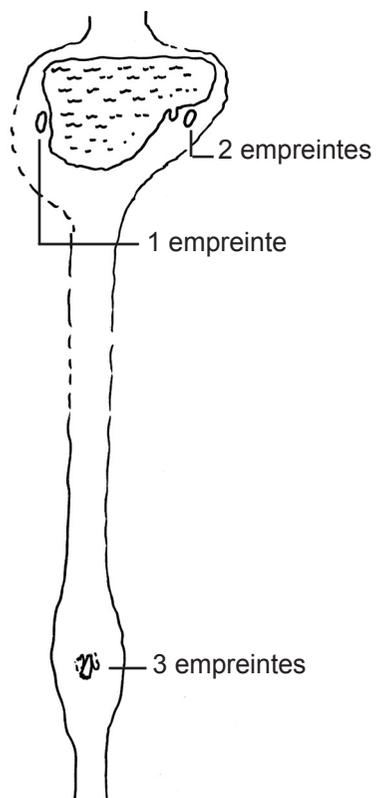


Nous poursuivons ce chemin jusqu'à tomber sur une petite flaque de boue dans laquelle nous découvrons trois petites empreintes de pied. Deux petites empreintes de 19 cm à l'extérieur et une empreinte de 24 cm au centre, qui est venue se superposer sur les deux autres. GPS des empreintes : N47°37'5.10" W124°0'55.20".



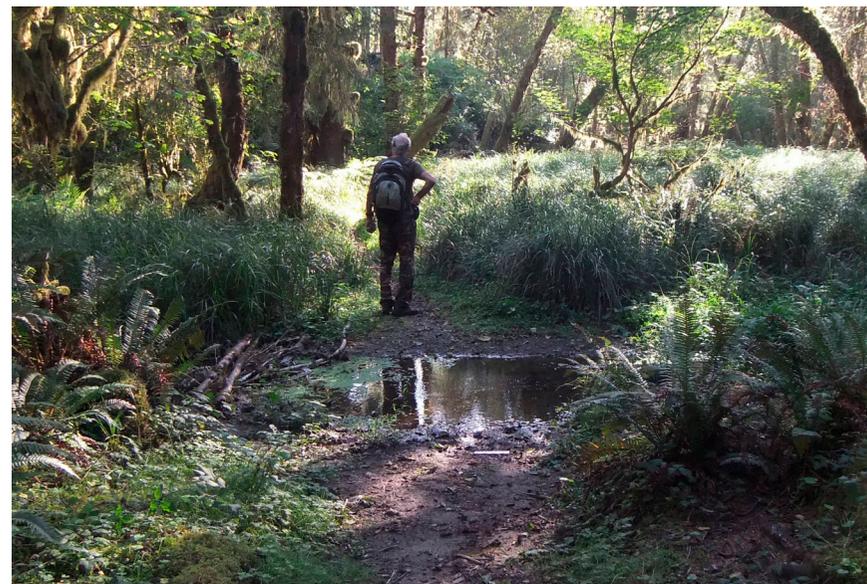
Le pouce de la petite empreinte de gauche s'enfonce en partie sous la surface de la boue.

Ce petit sentier était de temps à autre traversé de ronces.



En poursuivant le sentier, trois autres empreintes, moins précises, étaient présentes autour d'une flaque d'eau.

Bien que leur contour soit plus vague, l'empreinte de gauche avoisine les 24 cm et les deux de droite pourraient correspondre à deux pieds de 19 cm. Les deux groupes d'empreintes proviendraient donc des deux mêmes individus.



La question concernant ces empreintes est, vue leur petite taille, la possibilité qu'elles soient d'origine humaine et puisse appartenir à des enfants que leur parents auraient, malgré les ronces, laissés marcher pieds nus.

Contexte : nous sommes arrivés le vendredi 9 septembre. Le lundi 5 septembre a eu un record de pluviométrie : 19,56 mm dans la journée, la moyenne étant 2,79 mm. Les journées suivantes ont été presque sèches. Les empreintes n'ont pu se faire qu'entre le 6 et le 9 septembre, jours scolaires.

Taille des empreintes : les tailles des empreintes, 19 cm et 24 cm, correspondent à des pointures de 30 et 37,5 (US : 12,5 et 6) soit des enfants de 5 à 6 ans et demi et, pour la plus grande, 10 ans, ou une femme. On peut envisager une femme avec son enfant de 5 ans, marchant pieds nus.

Longueur des orteils : les orteils semblent plus longs que chez des pieds humains. Le gros orteil, dans ces empreintes, mesure le quart du reste du pied. Sur la plupart des empreintes humaines de même taille que l'on trouve sur la plage, le gros orteil n'occupe que le sixième du reste du pied.

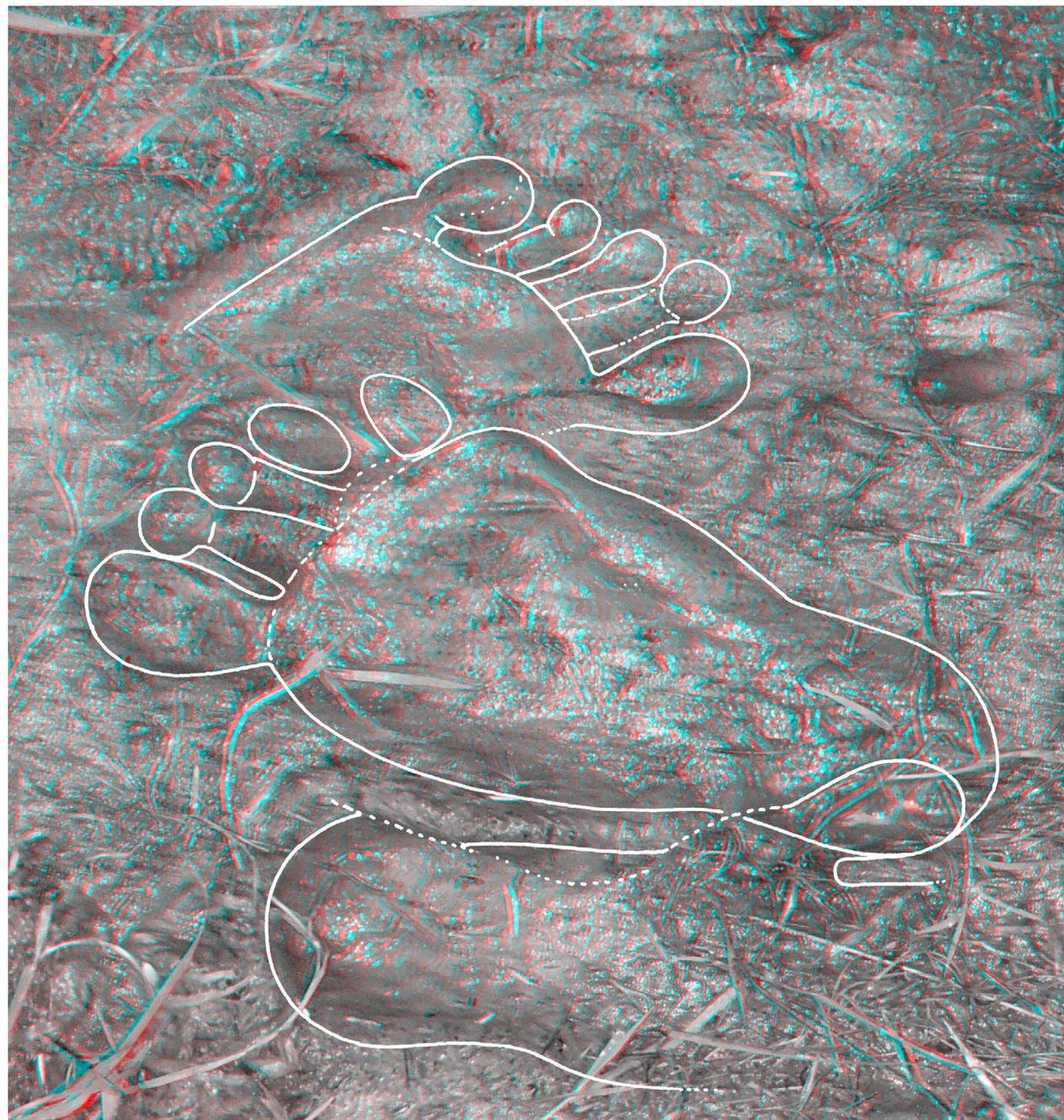
Position du gros orteil : il suit un axe plus écarté que les gros orteils humains trouvés sur la plage, en particulier pour le petit pied.

Voûte plantaire : pas de voûte plantaire visible.

Largeur du pied : difficile à apprécier, la boue liquide ayant pu s'évaser autour du pied. Ils semblent toutefois proportionnellement plus larges que des pieds humains.

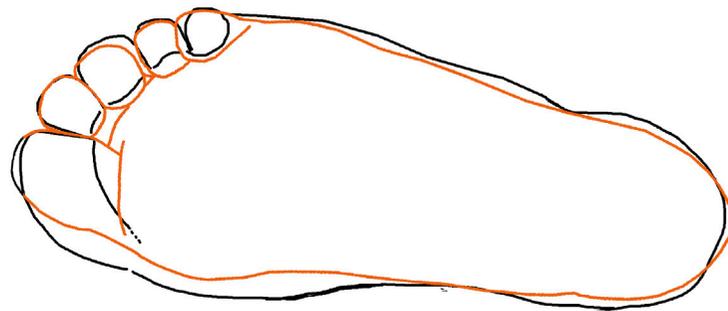
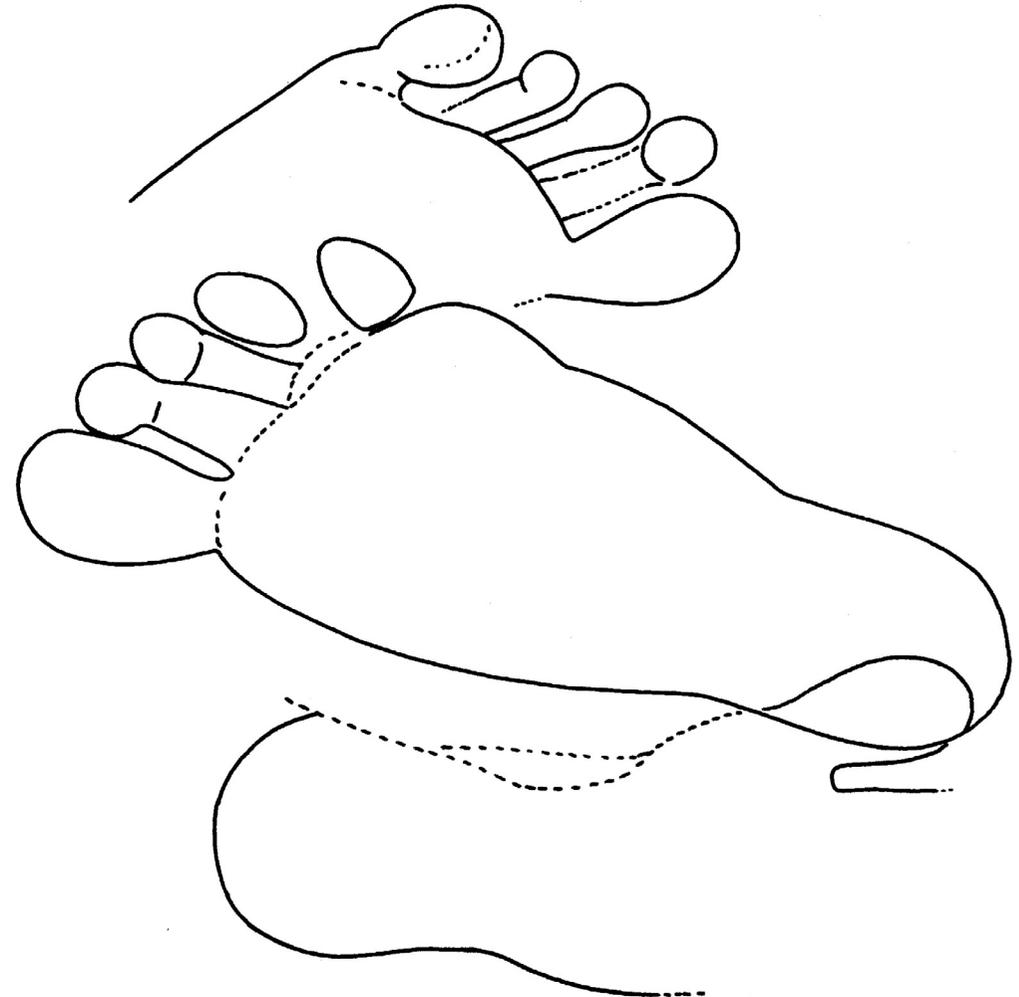
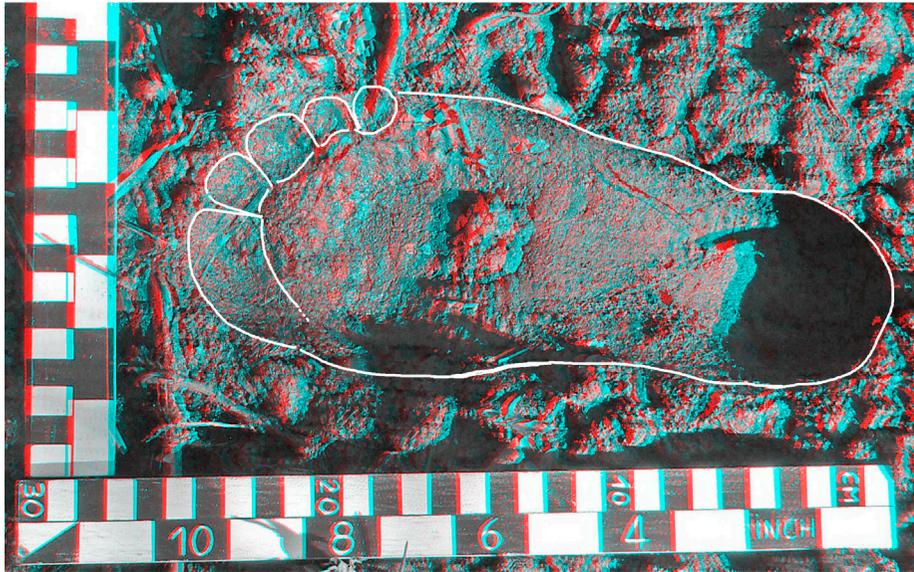
Nous avons conservé dans des enveloppes un peu de terre provenant de la surface des empreintes.

Tracé : à droite un premier tracé des empreintes, basé sur la limite à la surface de la boue. Mais, afin d'apprécier l'écart possible entre une empreinte de pied dans la boue et sa forme réelle, Philippe a posé, une fois rentré en France, son pied dans de la boue profonde et comparé avec un scan du même pied. Voir page suivante.

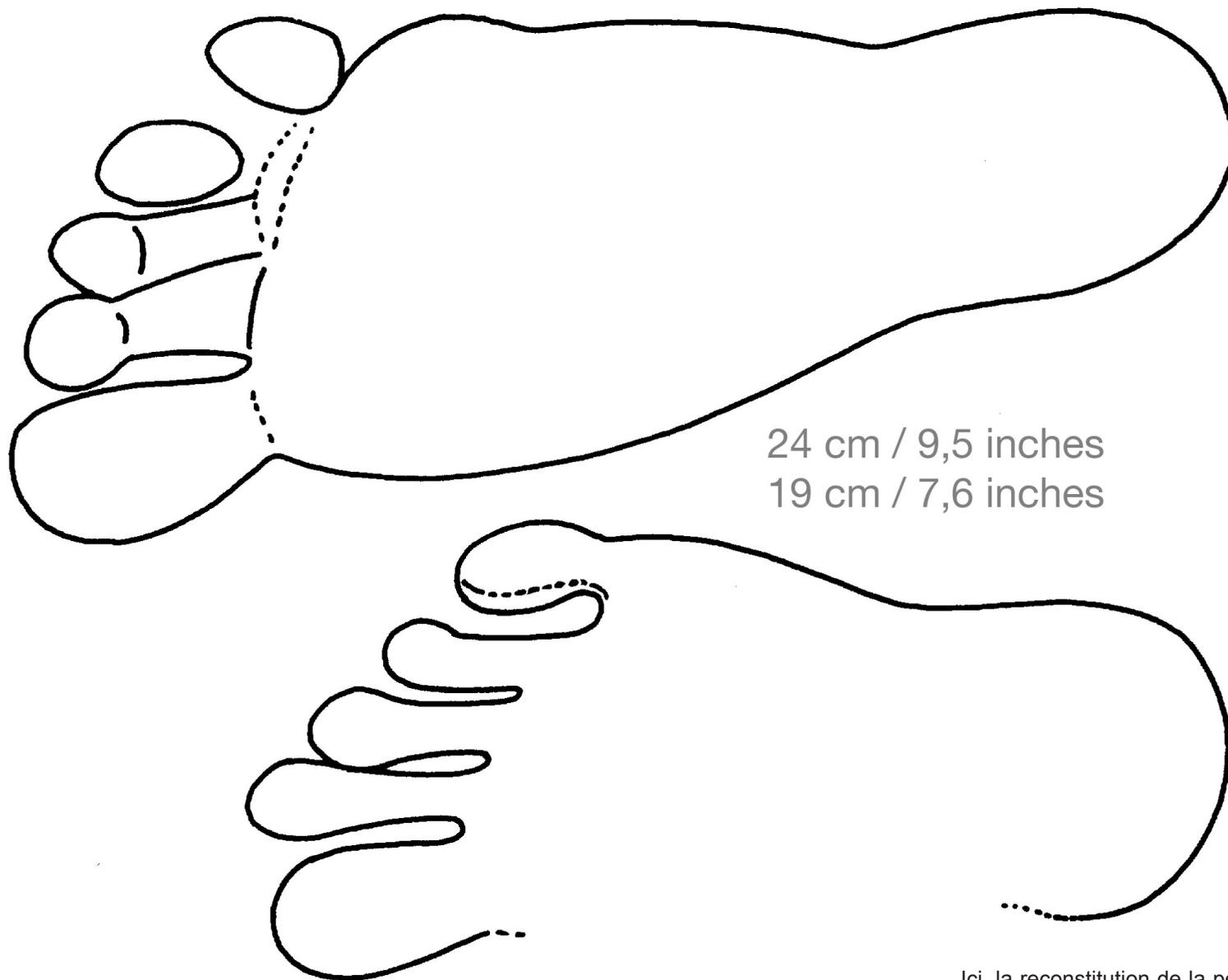




La comparaison du tracé de l'empreinte du pied de Philippe (au centre en 3D) dont il a fait le tracé, et le tracé du scan se trouve en bas. En noir : l'empreinte, en rouge : le scan. On voit que latéralement l'empreinte est un peu plus large que le scan. Toutefois, la boue était plus profonde que dans les Monts Olympiques, et son pied a plus nettement glissé de côté, comme on peut le voir à l'élargissement du gros orteil. A partir de cette expérience, Philippe a corrigé le premier tracé des trois empreintes en l'amincissant surtout du côté intérieur du pied. Ce qui donne le tracé ci-dessous.



En noir : tracé de l'empreinte dans la vase.
En rouge : tracé de l'empreinte scannée.

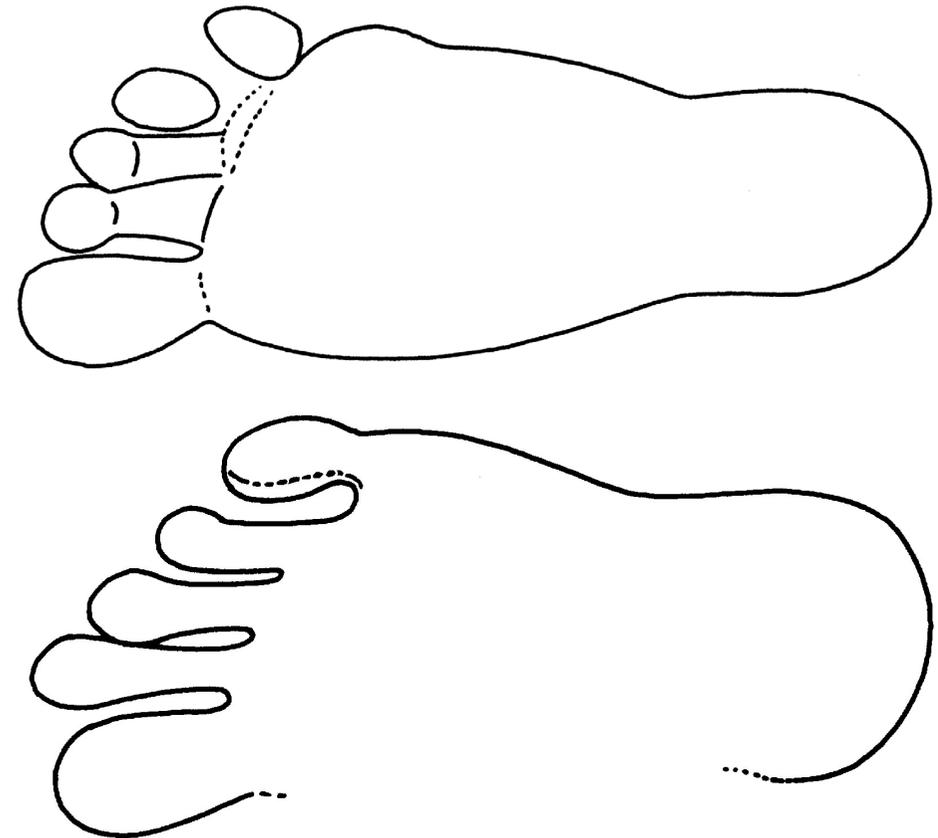
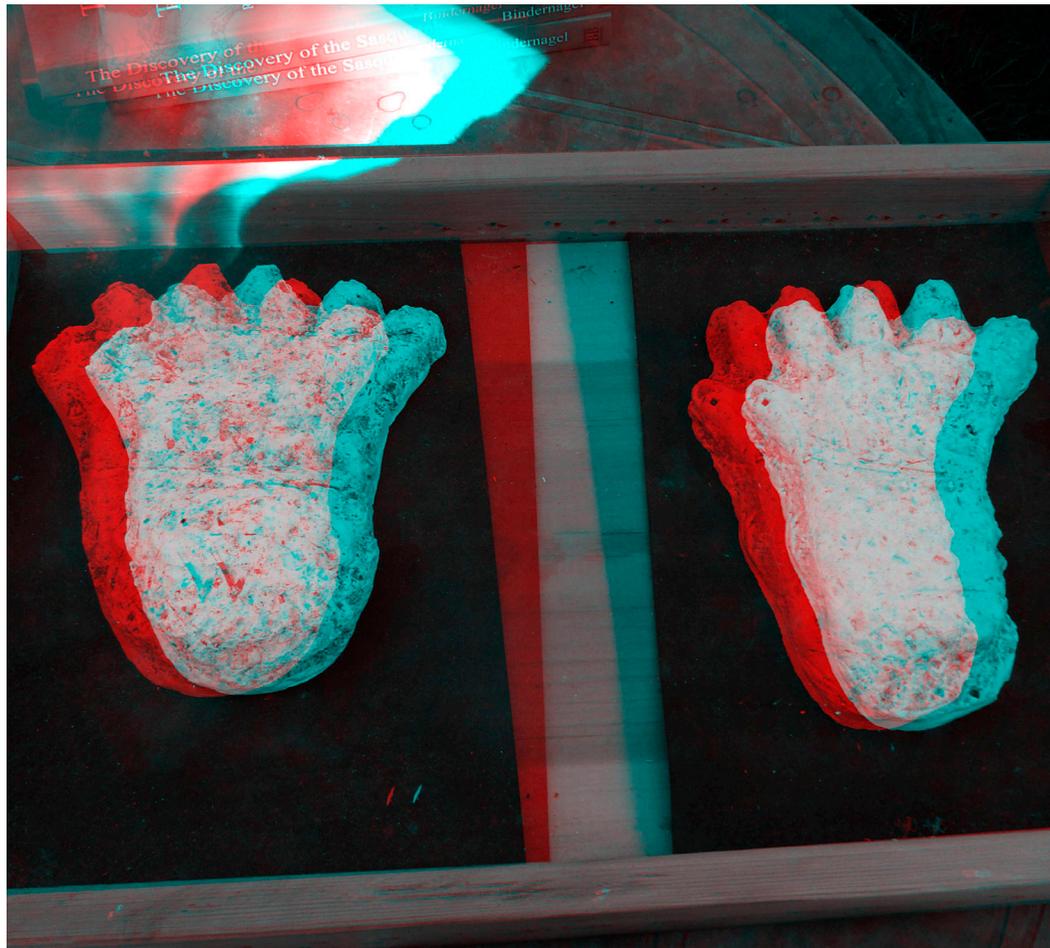


24 cm / 9,5 inches
19 cm / 7,6 inches

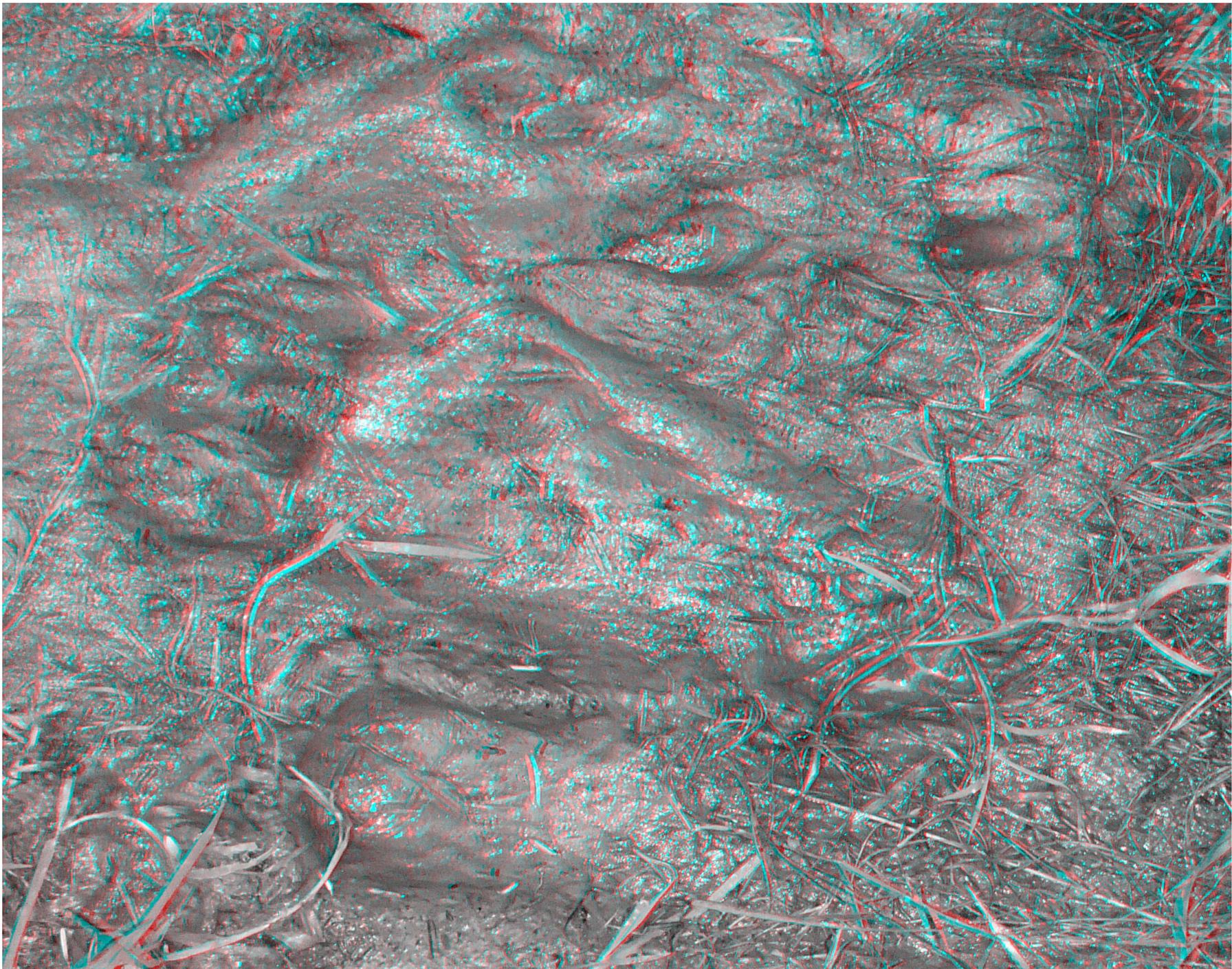
Ici, la reconstitution de la petite empreinte à partir des deux empreintes incomplètes de même taille.

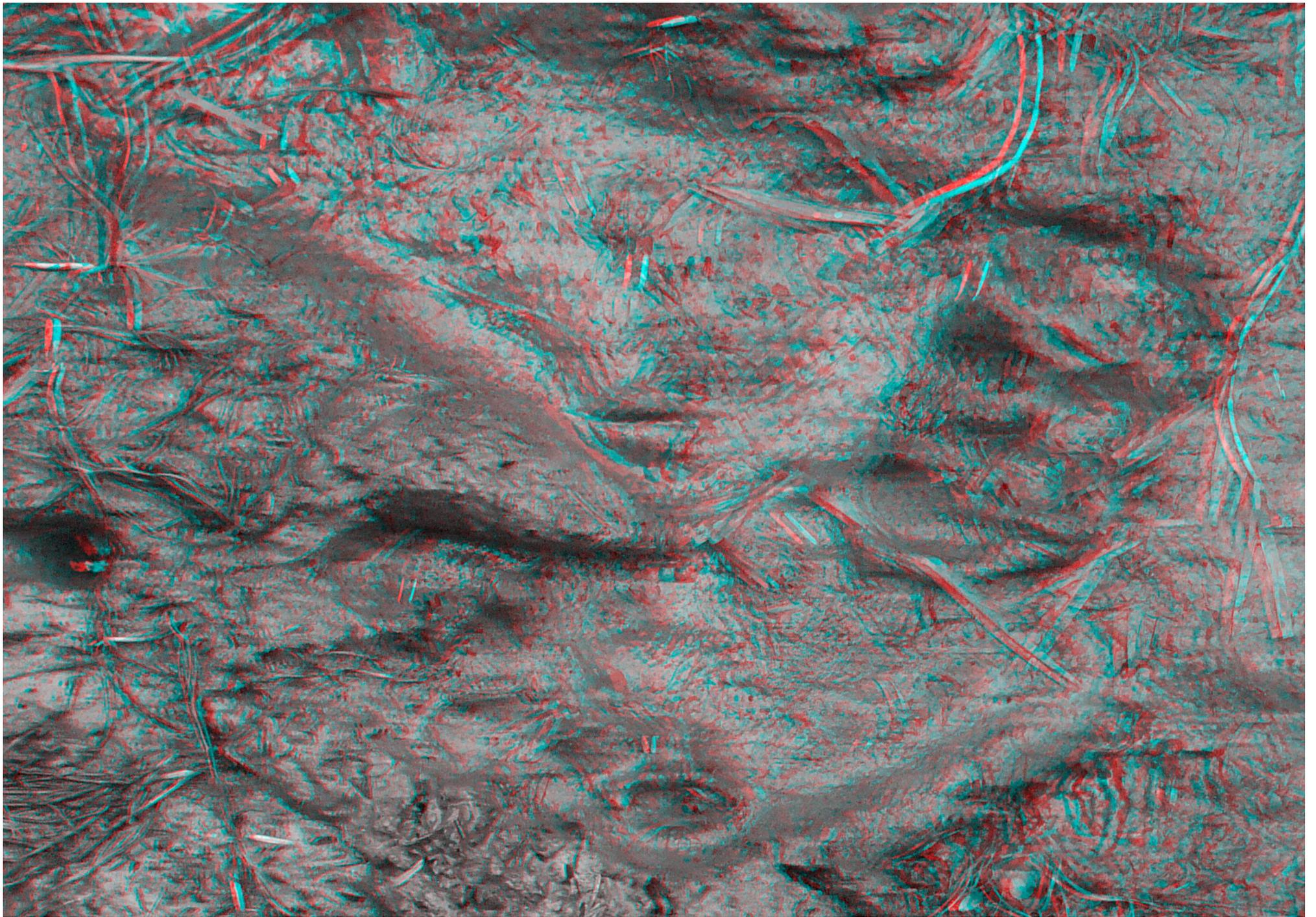
Comparaison entre une empreinte d'enfant humain d'environ 20 cm, photographiée sur la plage à Bordeaux, et les deux tracés d'empreintes des Monts Olympiques, de 24 et 19 cm de long.

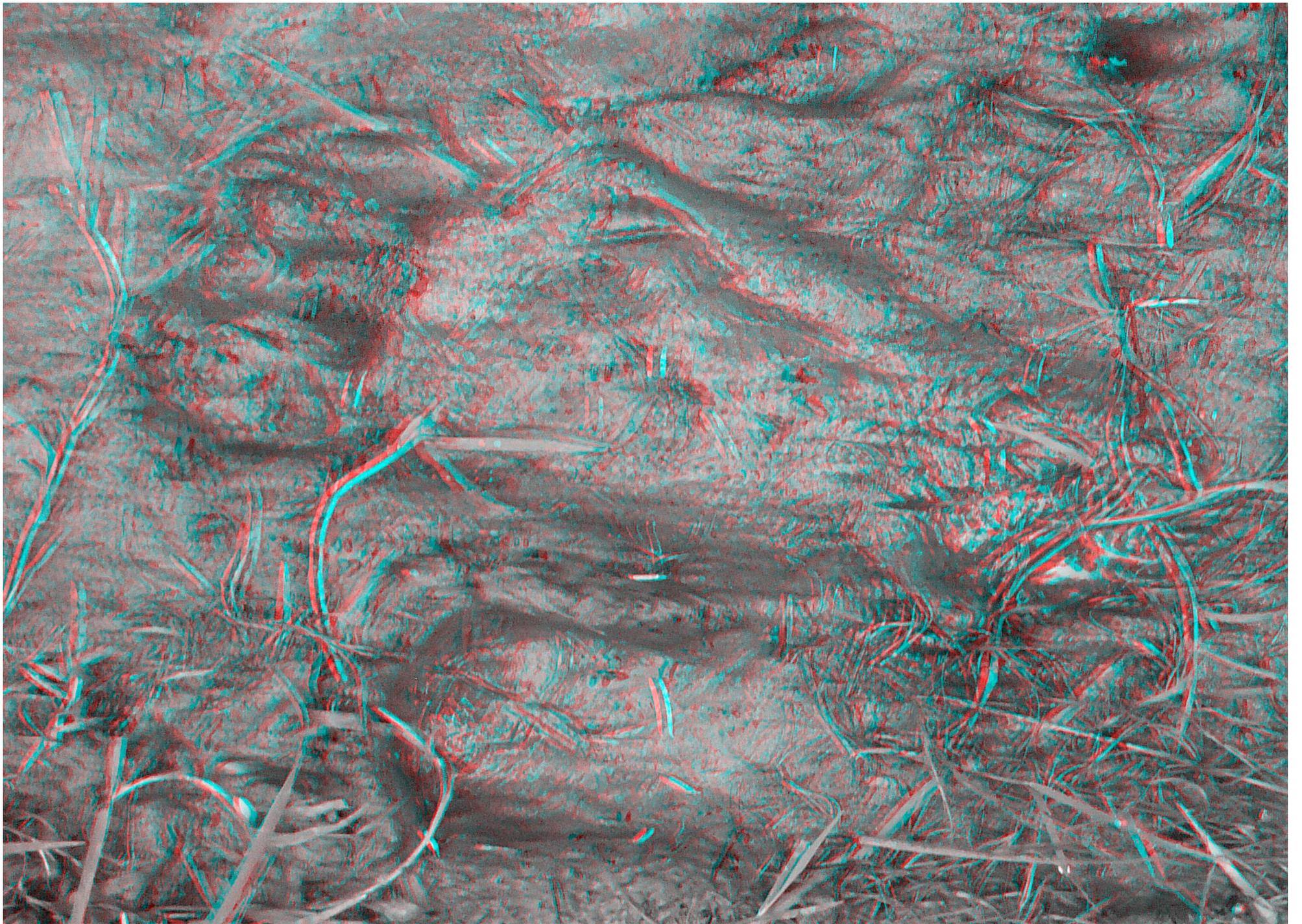
Ci-dessous deux moulages d'empreintes attribuées à des enfants bigfoot appartenant à John Bindernagel.

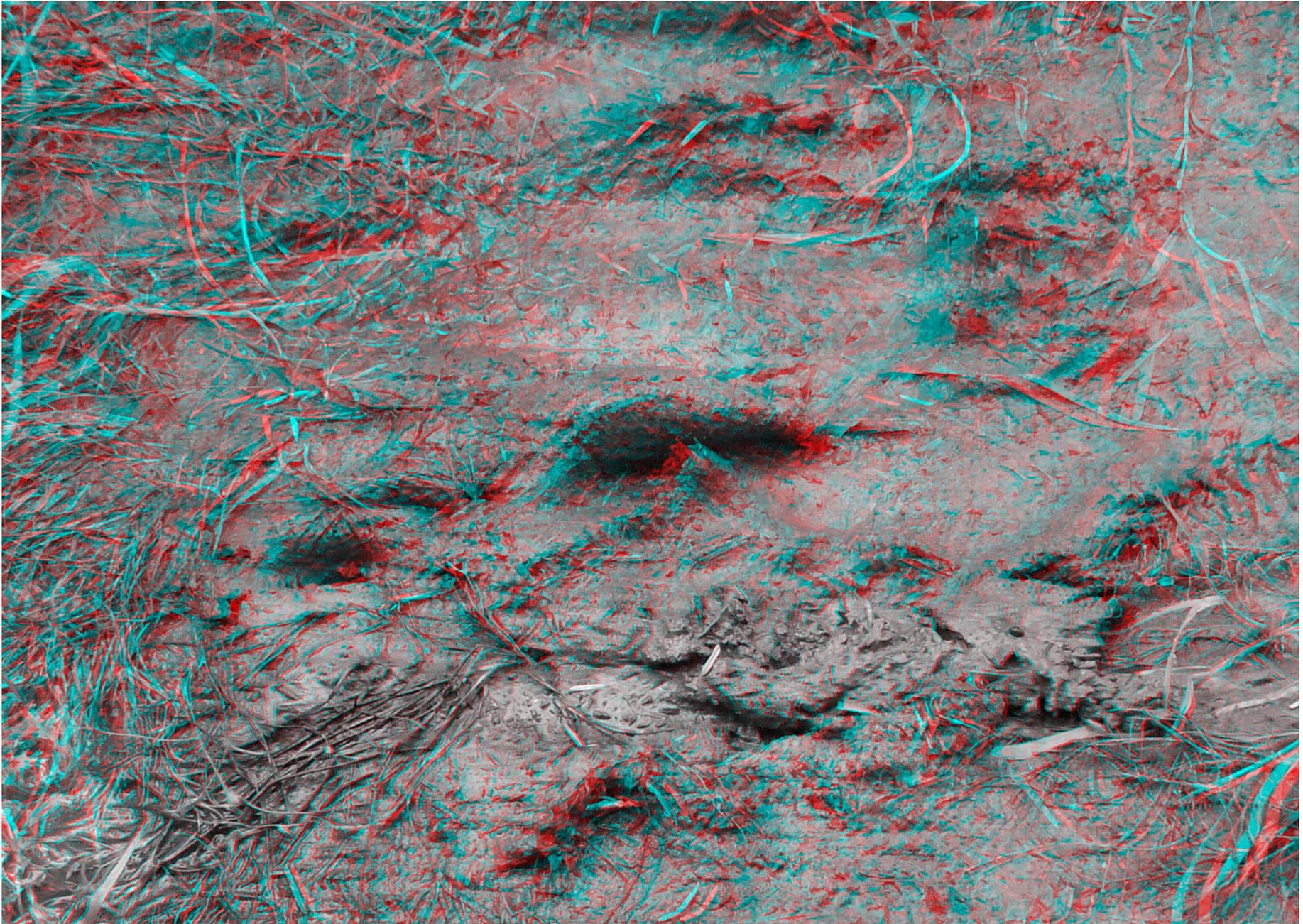




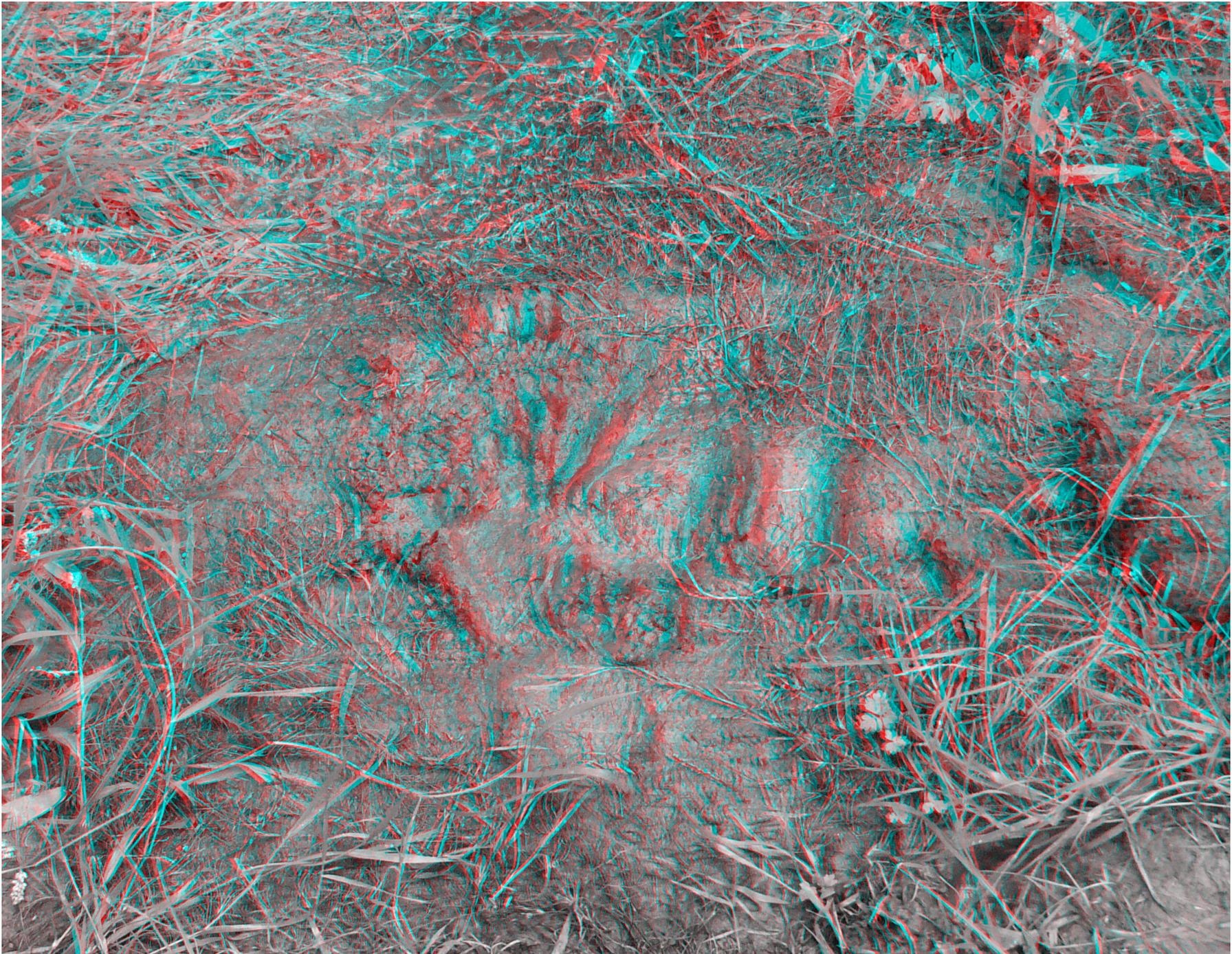








Cette photo montre que le gros orteil de la petite empreinte s'enfonce sous la surface de la boue.



2016



Structure en croix :

En continuant le Sams loop trail, nous avons vu cette croix posée au sol juste avant un tronç en travers du chemin (à gauche). Nous avons trouvé une structure du même type en 2015 sur le chemin des lacs North, Waugh et Brown (piste North lake FSR 8058.01) (ci-dessous), avec même une double croix.

Nous ne pouvons bien entendu exclure que ces arrangements aient pu être réalisés par des gens, mais la similitude des deux dispositions est frappante, et chacune a été trouvée dans une région accompagnée d'autres indices.

Manifestations sonores :

- Lors de notre premier passage sur ce chemin en boucle, nous avons entendu quatre cris longs et modulés, démarrants aigus et plutôt aigus dans l'ensemble.

- Un affût le samedi auprès des empreintes nous a valu d'entendre un puissant coup sonnante comme du bois contre du bois, suivi une demi-seconde plus tard par un coup faible, comme un rebond. C'était 8 minutes après le passage d'un randonneur sur le chemin, à 17h17.

2015



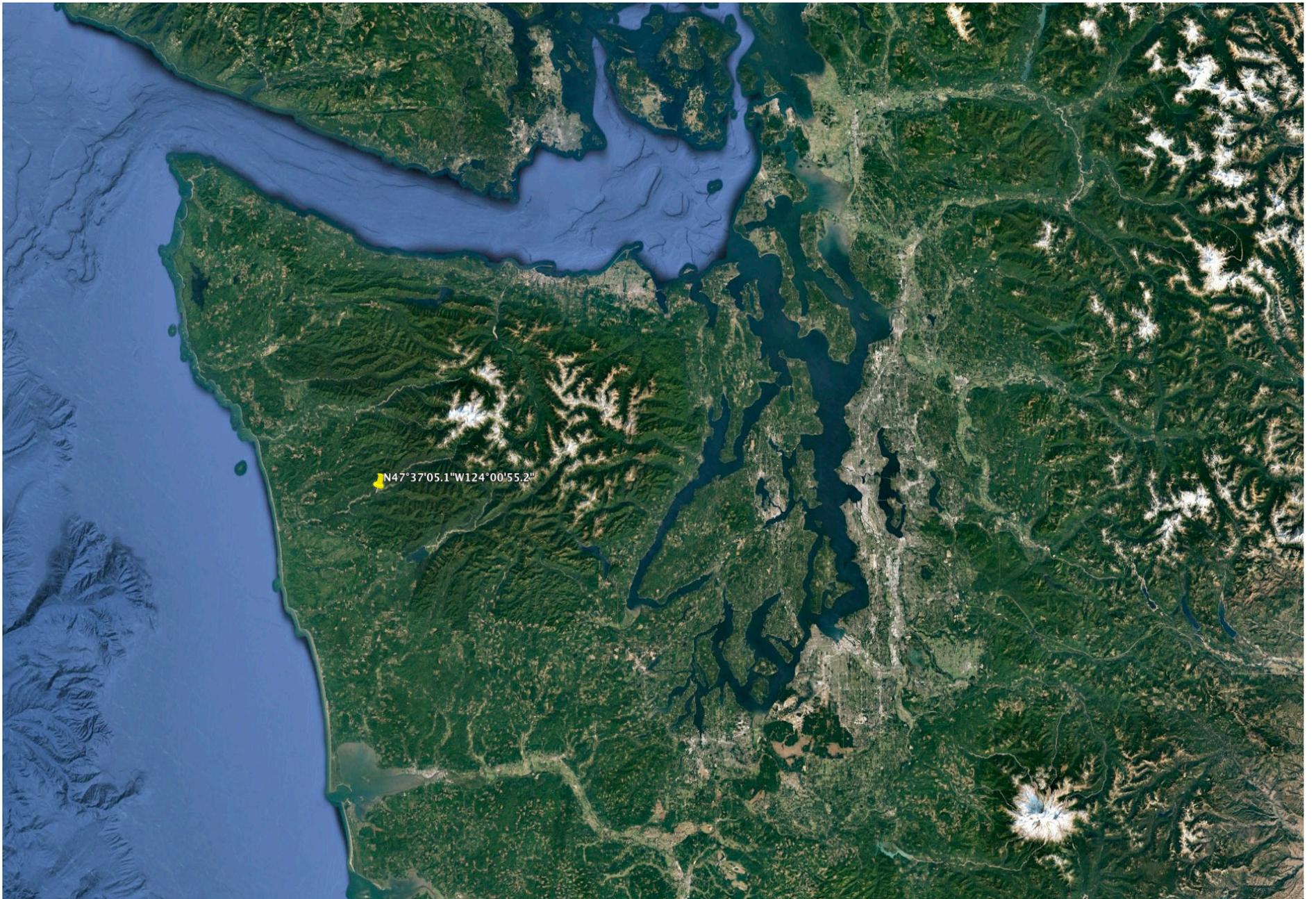
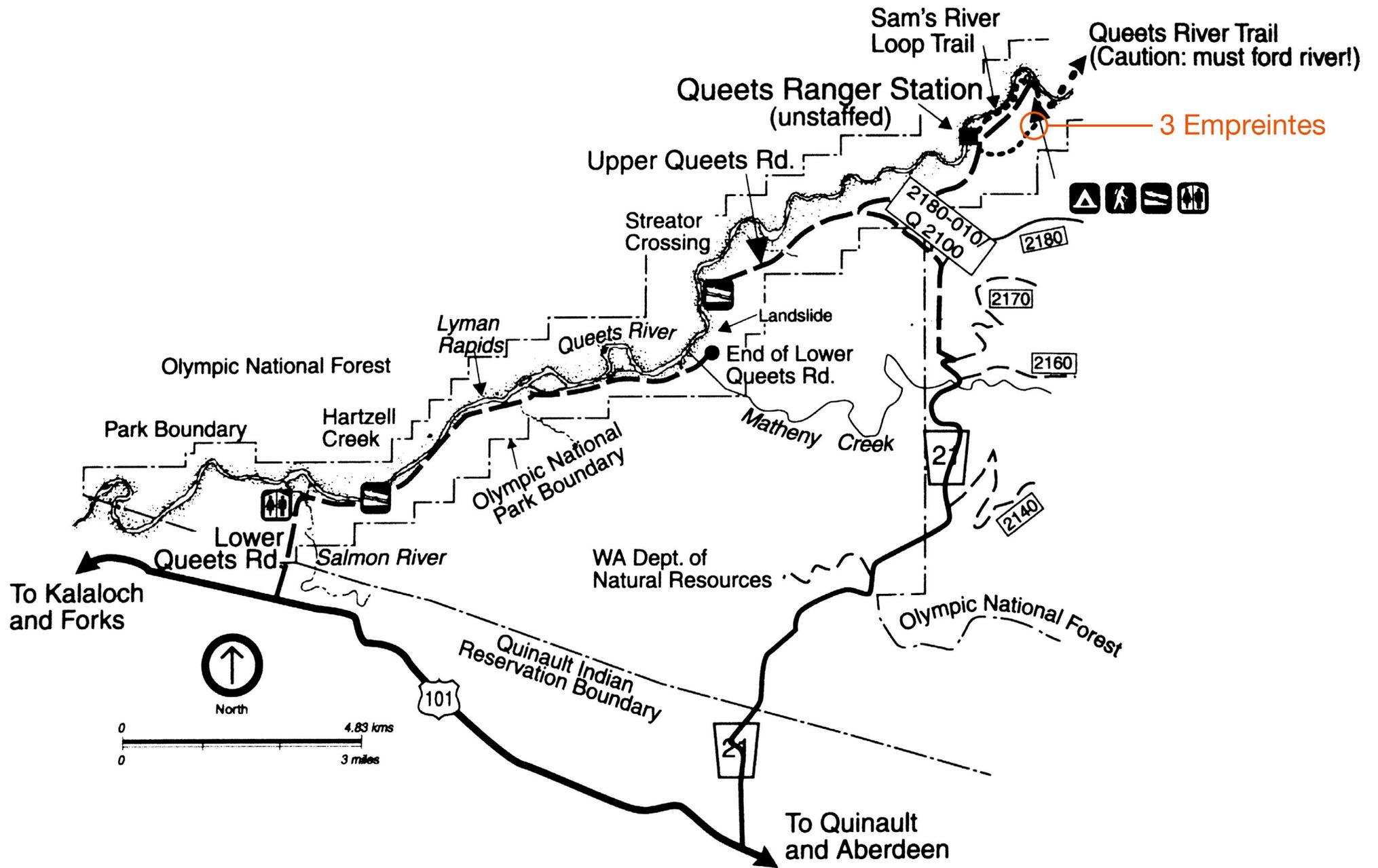


Image Google Earth localisant les trois petites empreintes

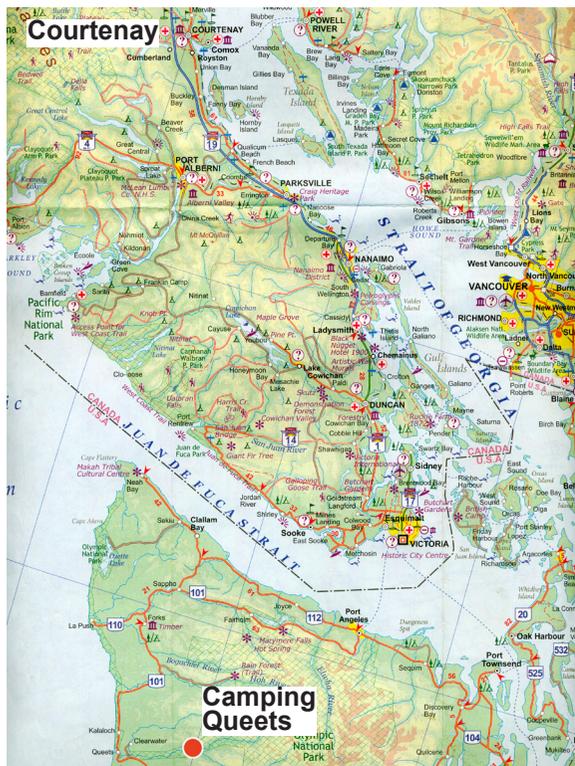


Image Google Earth zoomée localisant les trois petites empreintes



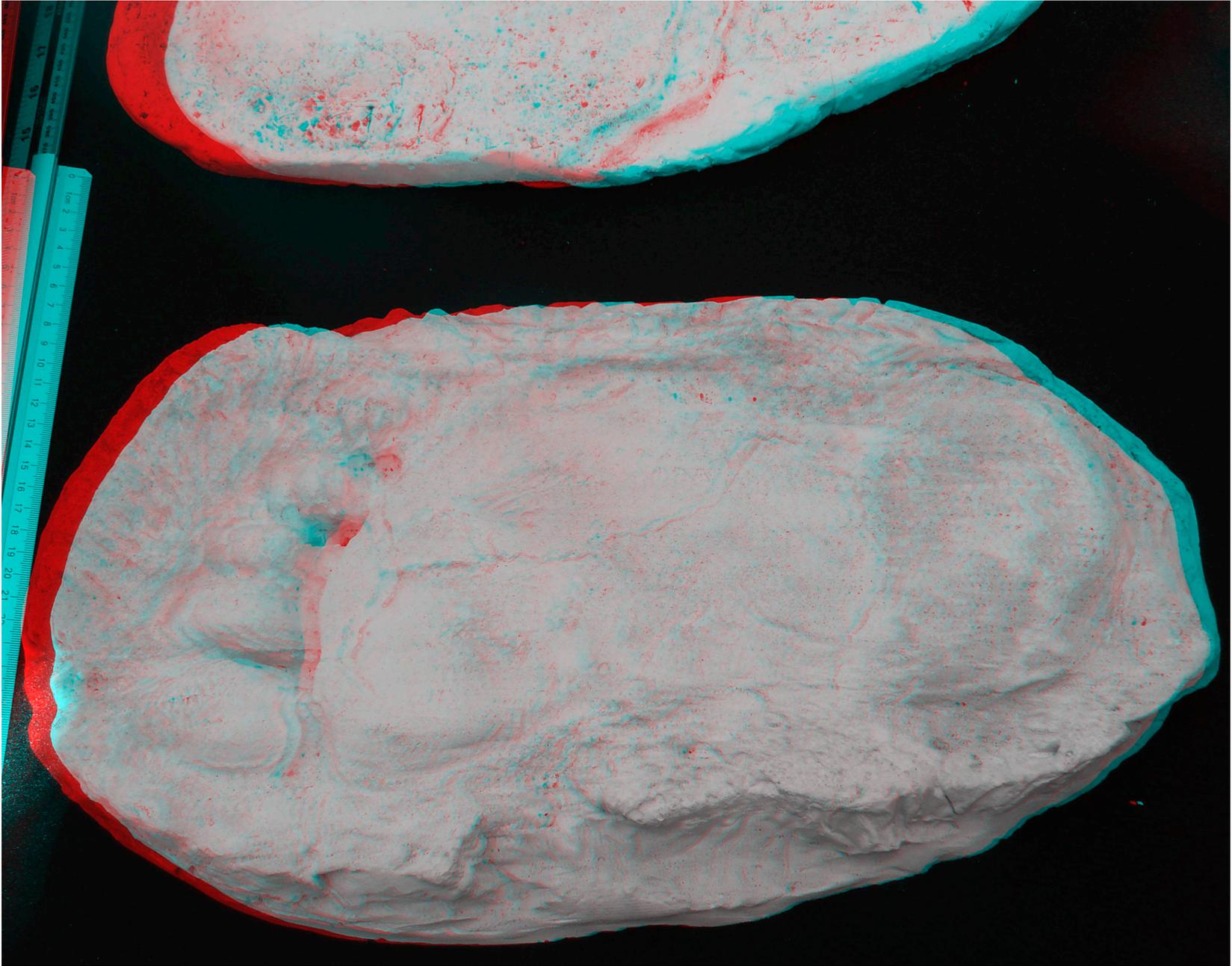
6- Rencontre avec John Bindernagel : lundi 2 septembre : départ pour l'île de Vancouver par le ferry depuis Port Angeles. Nous rencontrons à Courtenay le biologiste John Bindernagel.

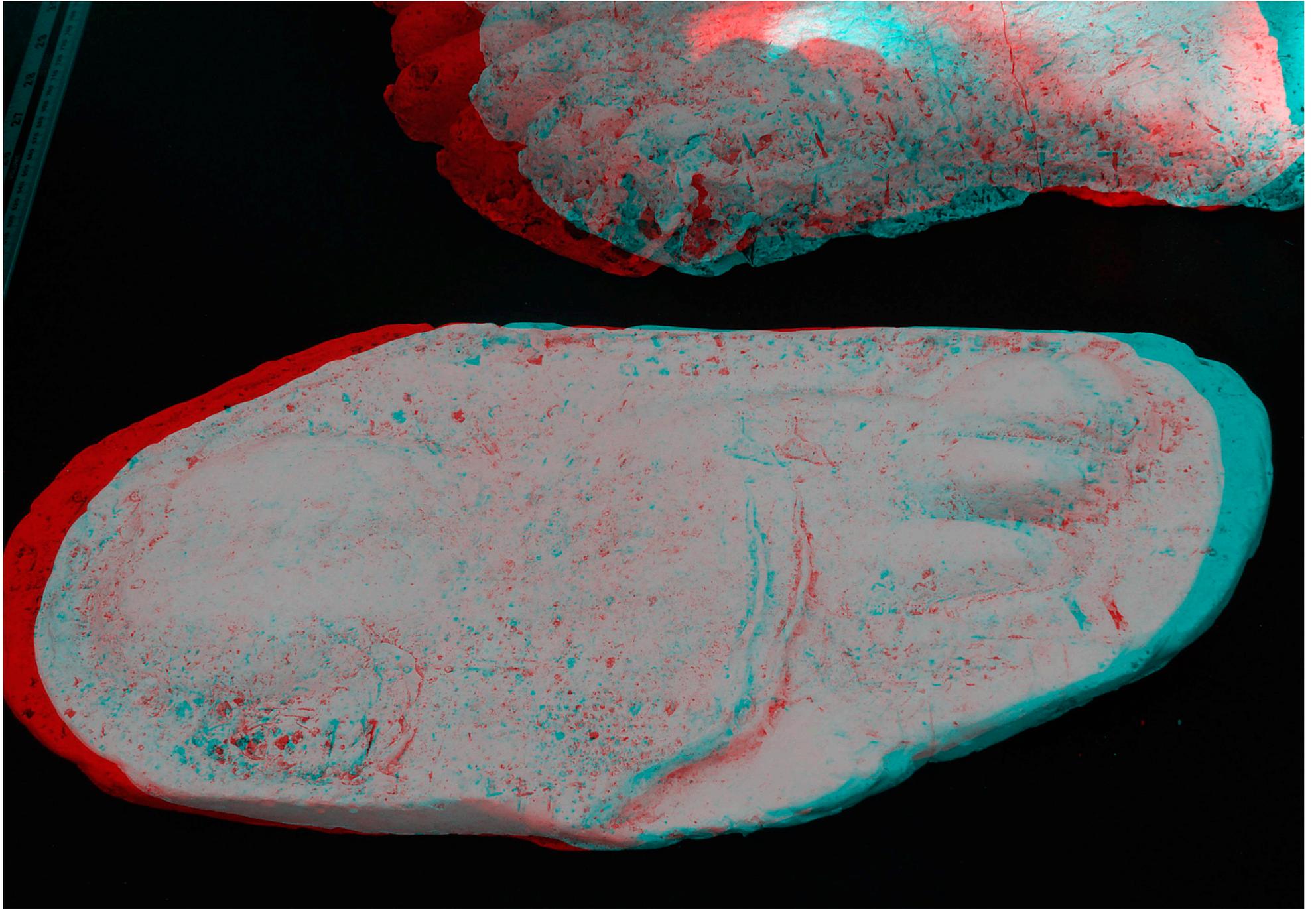
La discussion a porté sur les méthodes de recherches futures. John Bindernagel nous a confié sa déception quant au comportement du milieu scientifique : « Ils ne veulent rien voir, rien entendre, rien savoir ». « On considère mes recherches comme un hobby, pas comme une recherche sérieuse. » Sur la table de son jardin, une étonnante collection de moulages d'empreintes nous attendait. Certaines provenaient d'une piste parfaite, découverte par un chasseur, dont il nous a montré un tirage. Nous avons décidé de rester en contact avec lui.

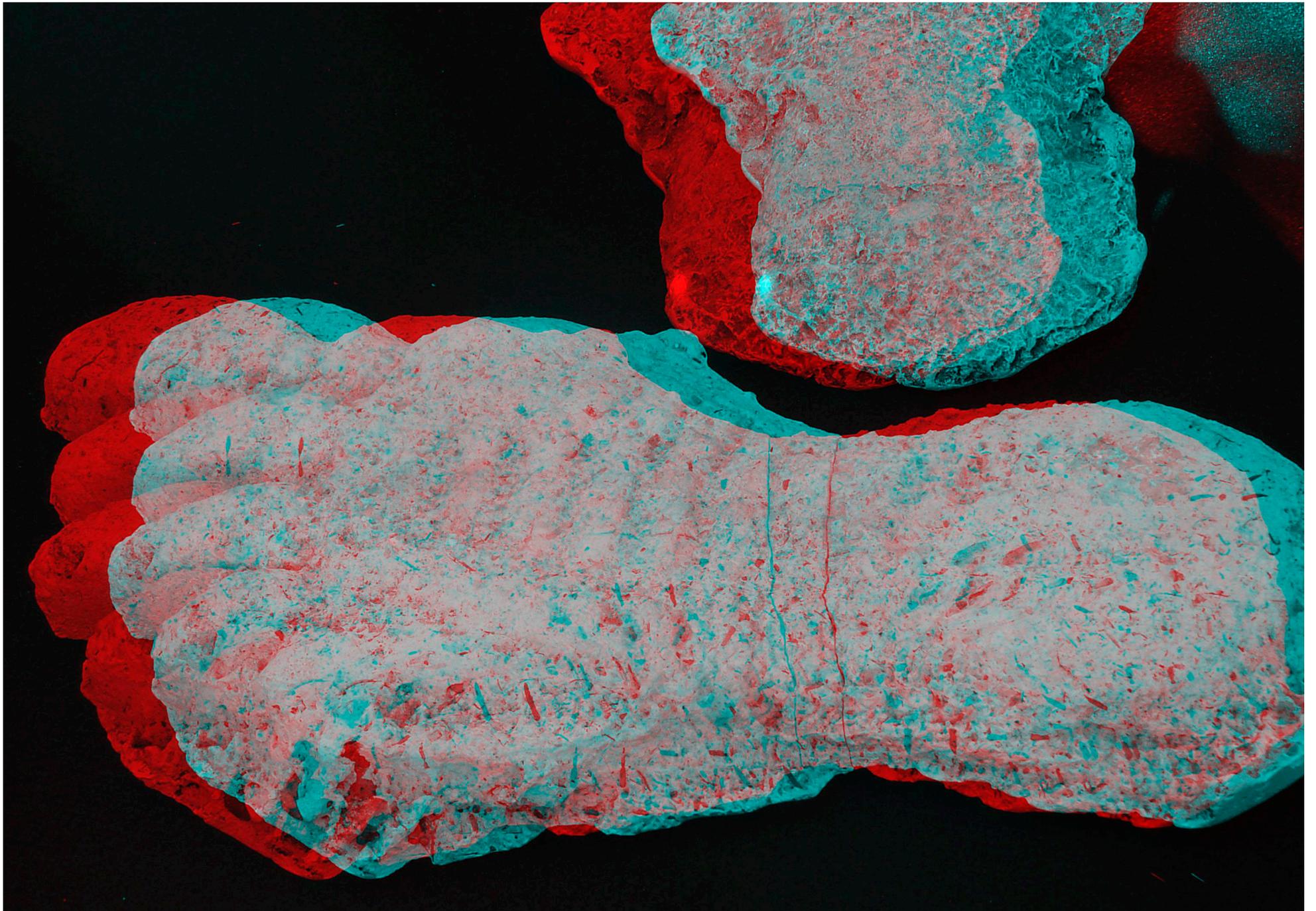


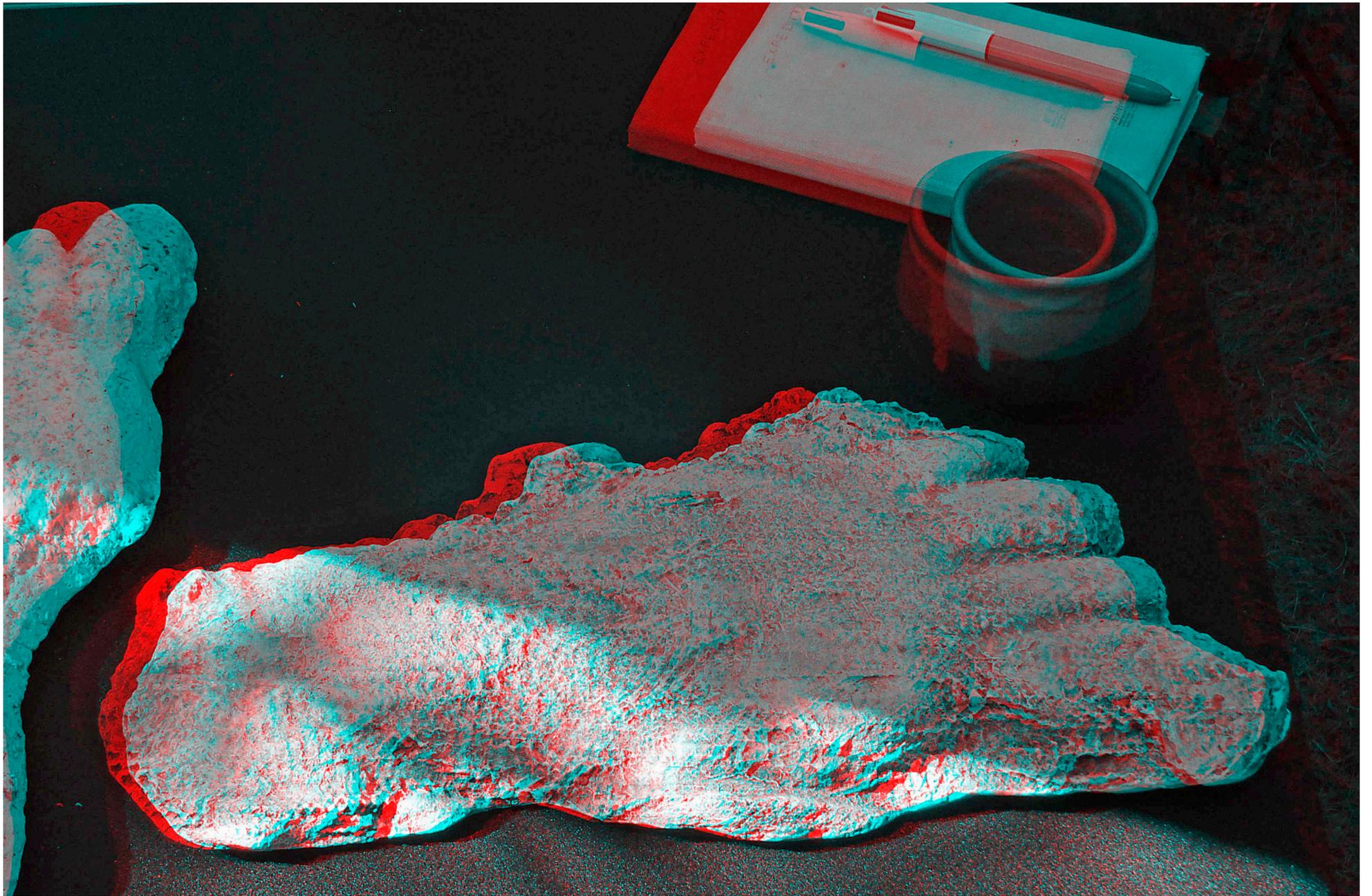


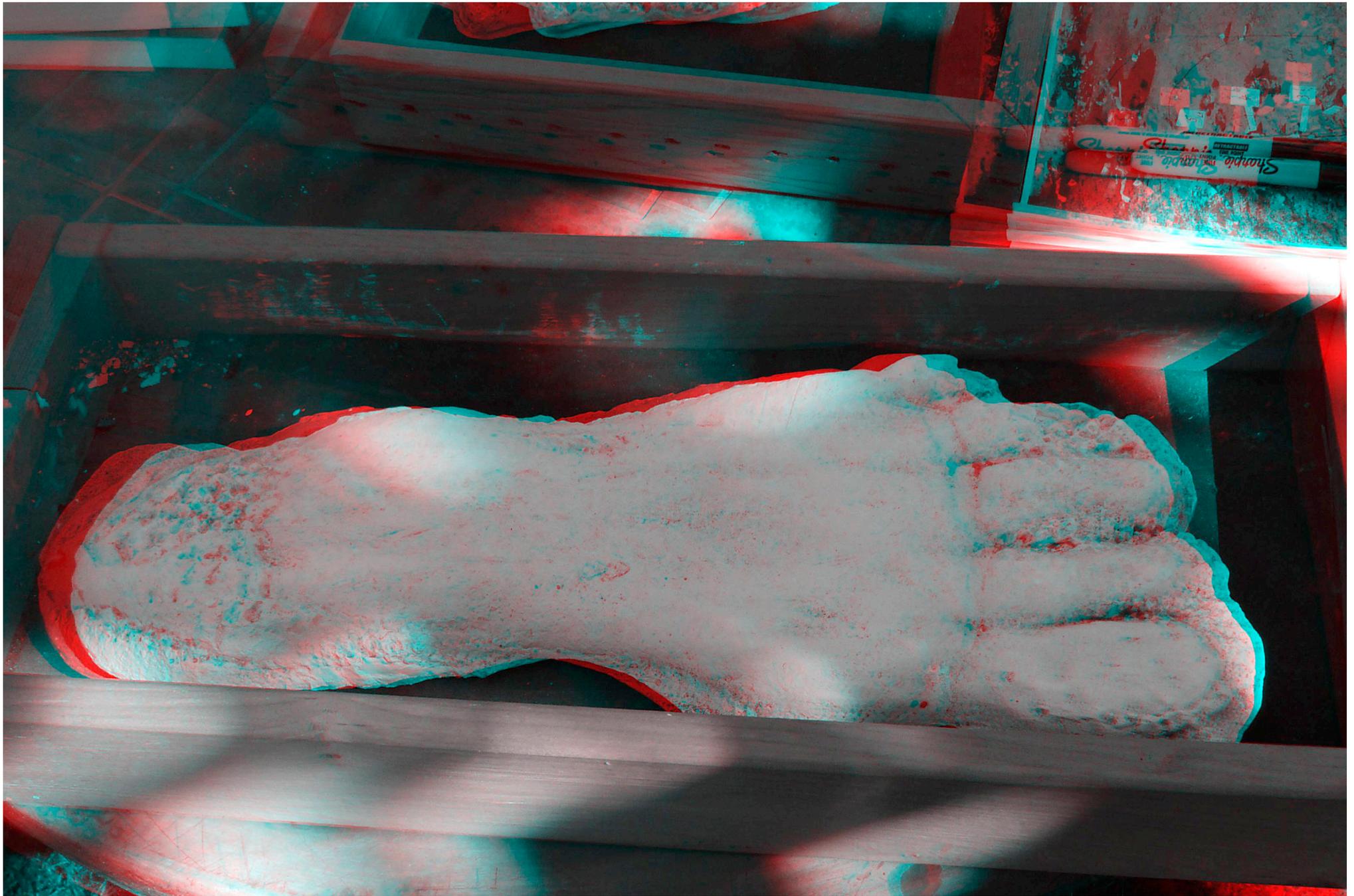


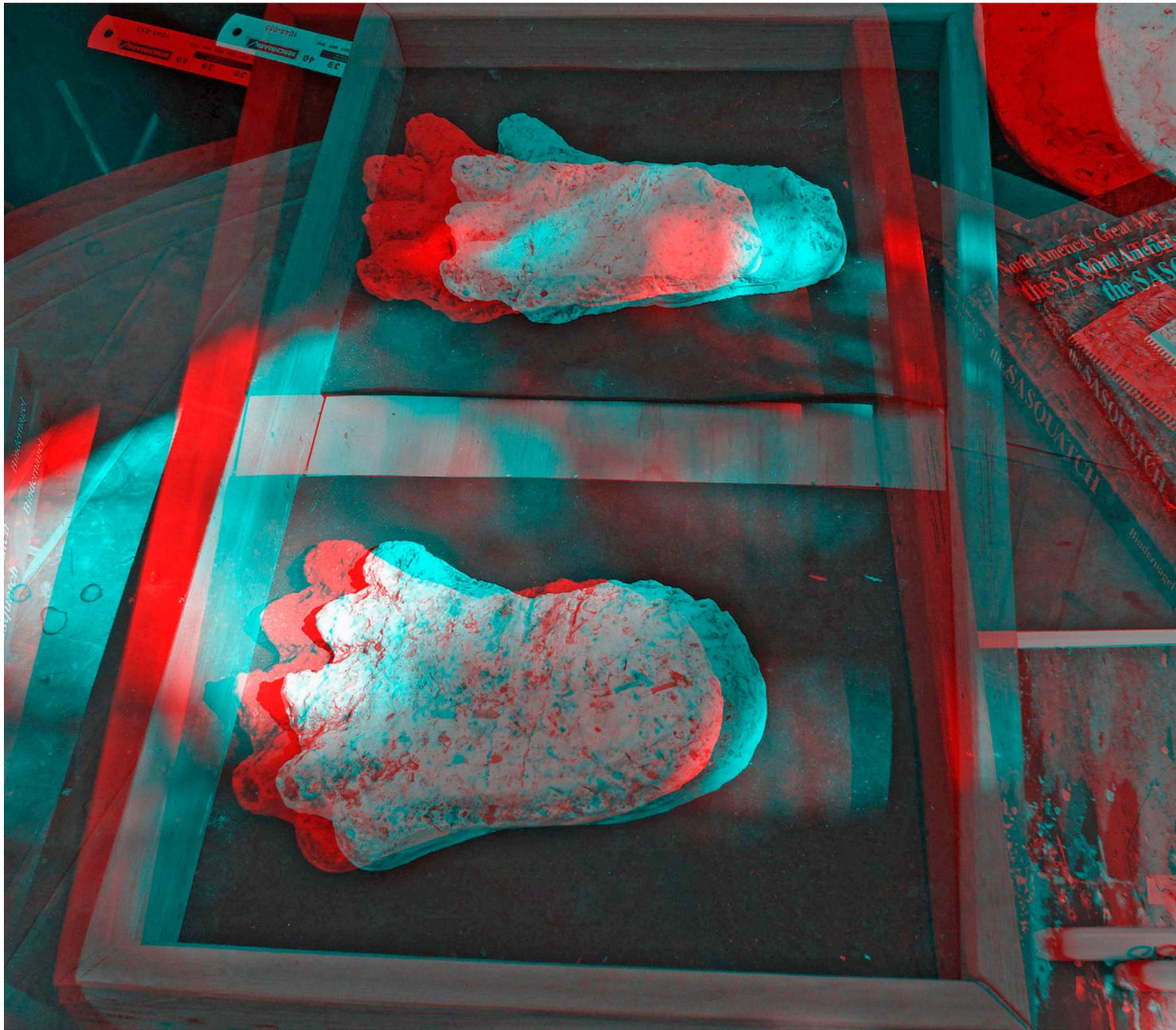


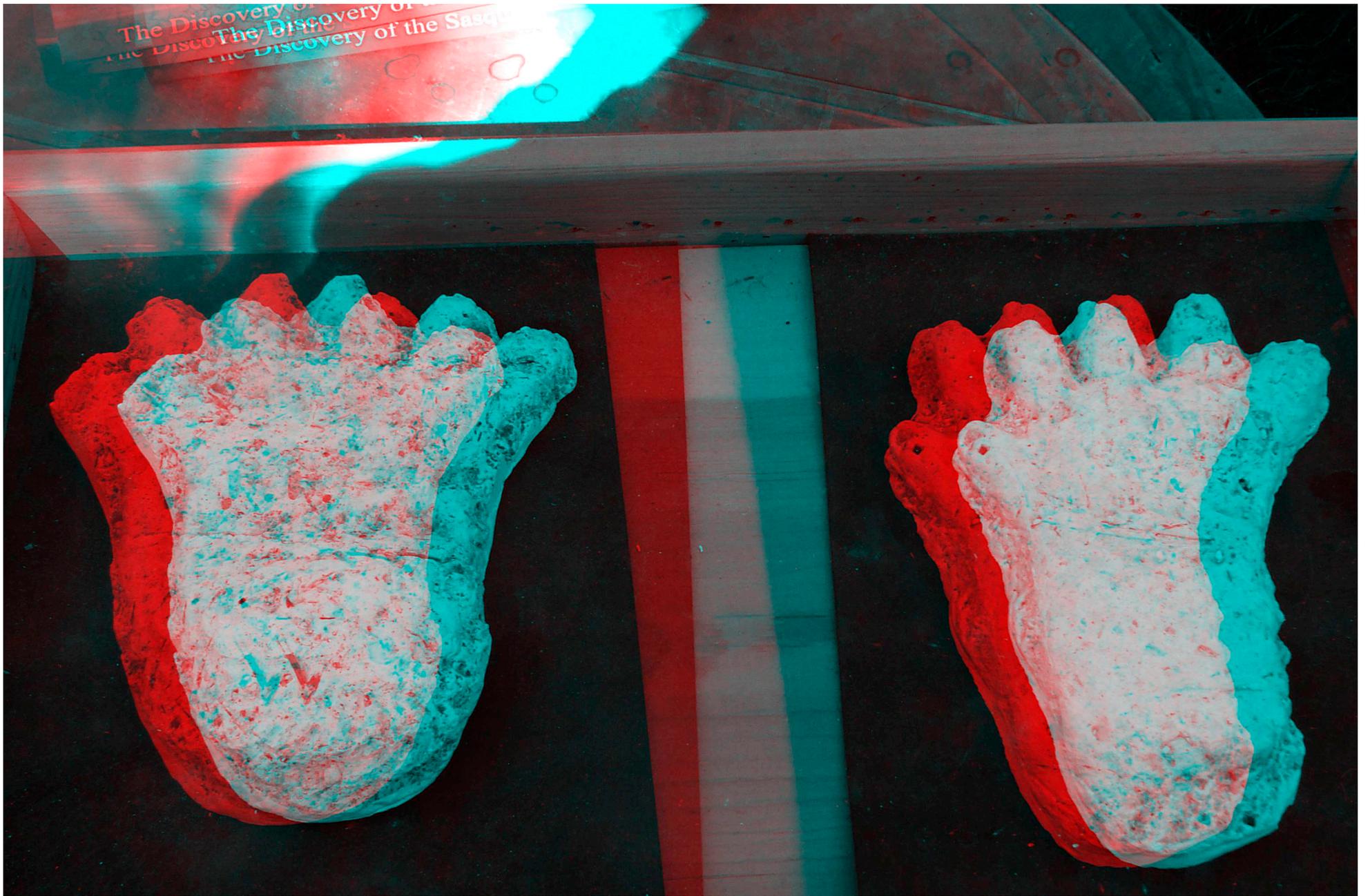


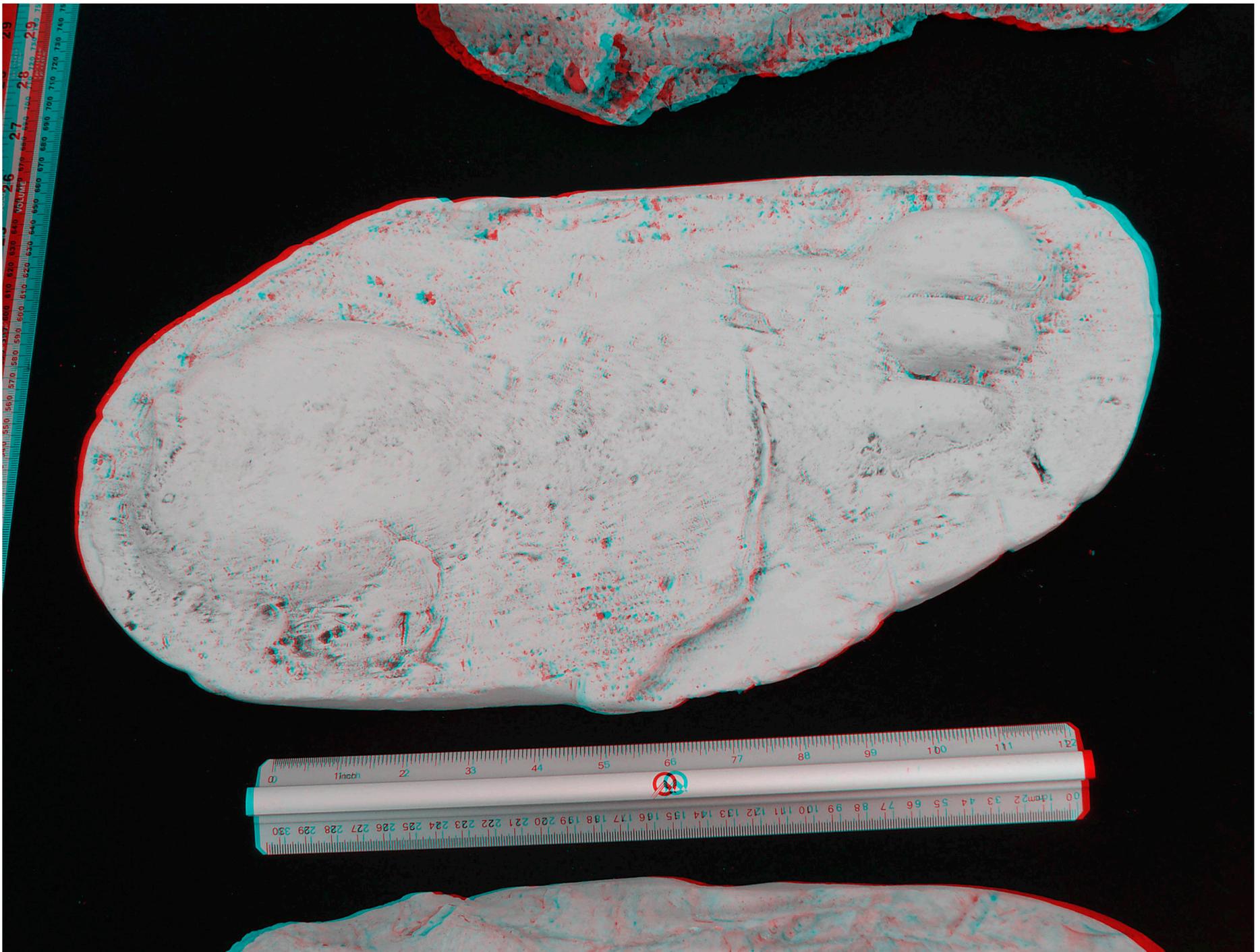


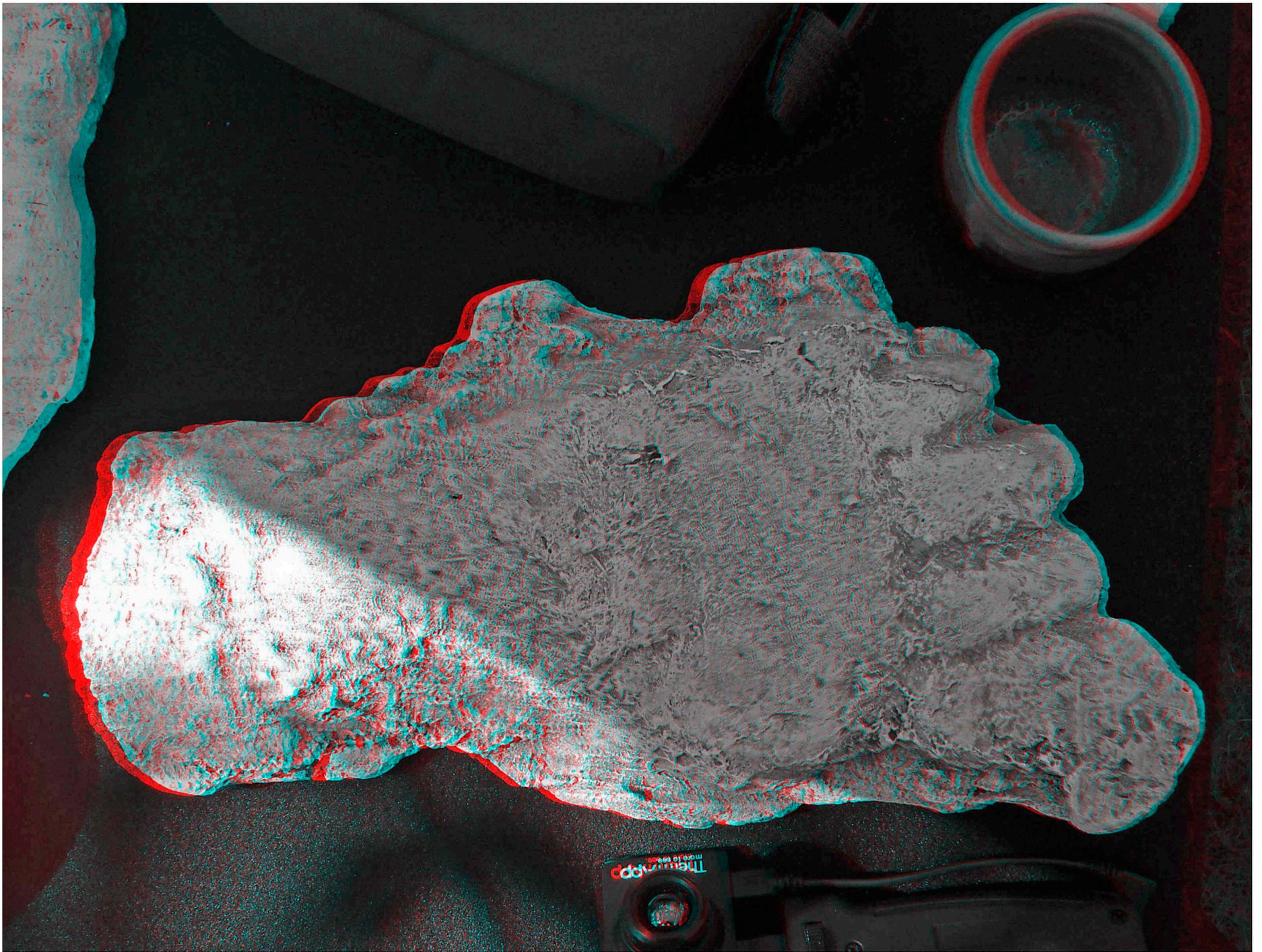


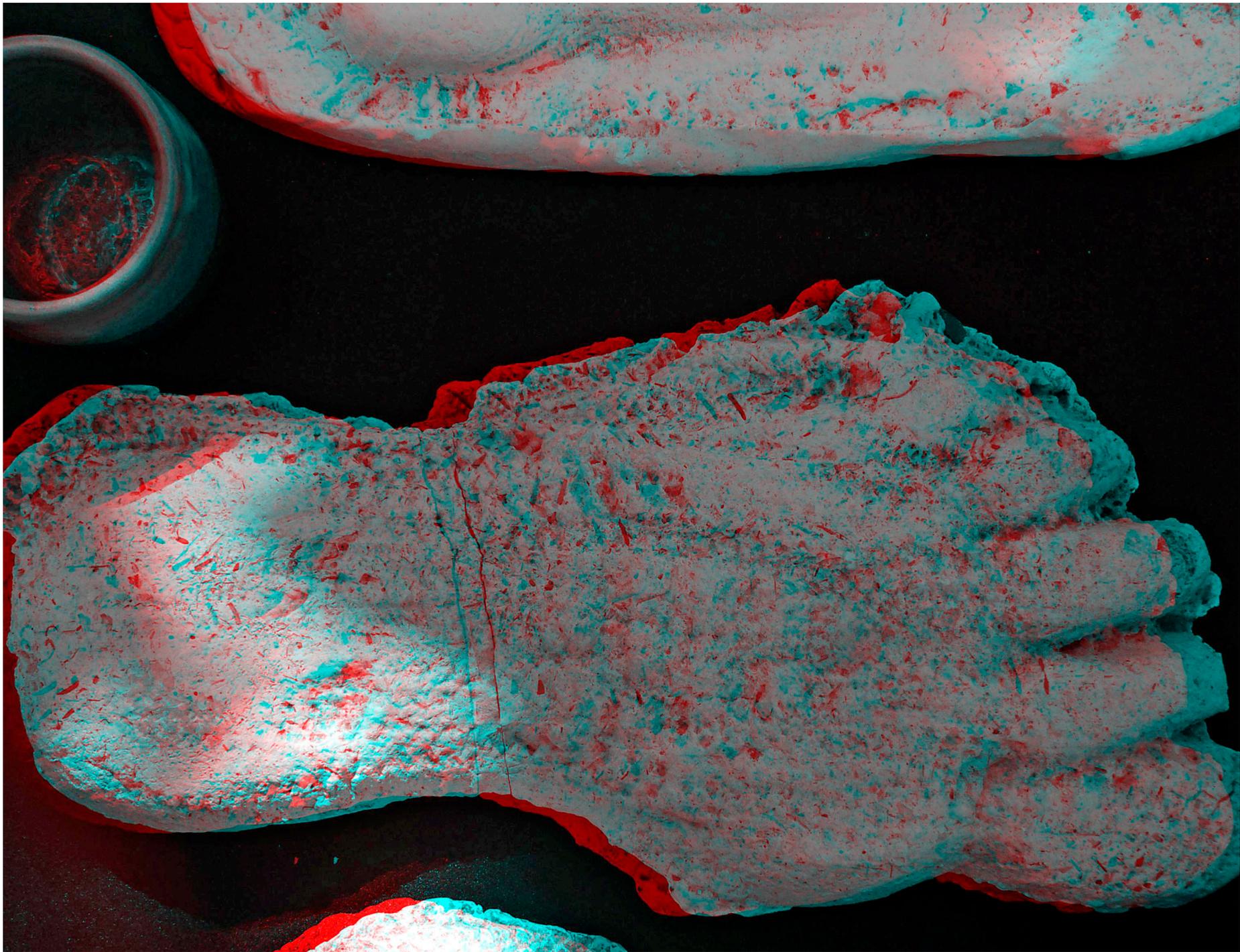














7- Péninsule de Sechelt :

Notre séjour sur l'île de Vancouver nous aura permis de visiter une partie du parc provincial jusqu'au lac Helen Mac Kenzie, où John Bindernagel nous a proposé de nous rendre parce qu'il y avait trouvé une empreinte. Nous n'y avons relevé aucun indice particulier. Nous quittons l'île jeudi 15 septembre pour rejoindre la péninsule de Sechelt par deux ferries.

Retour à l'abri sous-roche de Secret Cove :

Nous avons trouvé l'année dernière dans cet abri des coquillages brisés en grand nombre. Cette année, nous avons pu rejoindre ce lieu, sous la pluie comme l'an dernier, en traversant avec beaucoup de difficultés des ronces, buissons épais et petites falaises. La plupart des débris de coquillages n'ont pas bougé depuis un an. Un coquillage semble avoir été ajouté (voir plus loin). Seuls ceux au sol semblent avoir été un peu dispersés par la pluie. Par contre nous avons trouvé plusieurs autres tas de coquillages cassés dans la forêt. Nous avons également découvert trois os à moelle de vache, récupérés forcément depuis des déchets, qui nous ont rappelés celui trouvé dans la forêt au bord du Homesite Creek campground l'année dernière, proche d'une boîte de sardines avec son couvercle plié dessous et d'un pot de yaourt. La côte est à quelques centaines de mètres mais ce lieu n'est accessible par le bas que depuis une propriété privée, et par le haut que depuis une impasse et nécessite une heure de marche dans des conditions épouvantables.



Un des trois os à moelle trouvés dans la forêt.



2015



1 coquillage

2016



2 coquillages



L'impasse à partir de laquelle on rejoint l'abri sous roche.

Retour au lit de roseaux :

Nous avons repéré l'année dernière un lit de roseaux de 4 mètres de long, en bout d'une clairière en bord d'une piste carrossable. Certains éléments associés à cette couche favorisent l'hypothèse qu'elle puisse servir, non pas de lit, mais d'affût couché. En effet, une « piste animale » creusée dans les ronces part de cette clairière et rejoint un chemin menant à l'espace dégagé d'une ligne à haute tension (1). Une deuxième piste creusée plus près de la couche est un cul-de-sac, et mène à un espace pouvant servir de cachette (2). La présence cette piste en cul-de-sac est suspecte : un passage de wapitis aurait abouti quelque part. La piste reliant au chemin possède elle aussi un embranchement en cul-de-sac (3), dont le sol est protégé par des vieilles planches. On peut voir autour de nombreuses crottes de cerfs et wapitis. Dans le cul-de-sac pouvant servir de cachette, trois objets humains étaient accrochés dans les ronces : un sur-pantalon imperméable, un flacon non vide de produit désinfectant pour les mains, et un sac plastique noué contenant des canettes vides, destinées au tri sélectif.

La présence d'objets humains pourrait, à première vue, confirmer l'hypothèse humaine. Toutefois, l'ensemble du dispositif ne peut s'expliquer par un comportement humain.

Premièrement, un chasseur humain souhaitant chasser à l'affût à cet endroit aurait intérêt à se placer dans la forêt de l'autre côté de la piste, lui permettant de s'asseoir. Chasser depuis un lit ne paraît pas pratique pour un chasseur. Un chasseur humain chasse à distance. En s'installant derrière les arbres en face de la piste, il ne se trouverait qu'à une vingtaine de mètres des animaux.

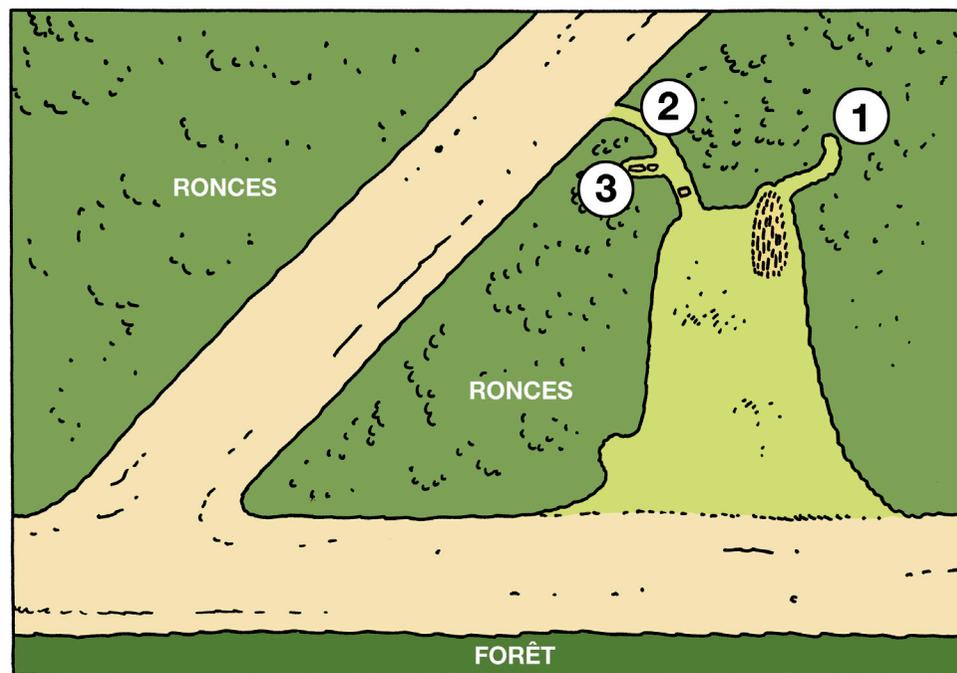
Deuxièmement, quand bien même il aurait souhaité s'installer sur le sol, un simple matelas en mousse de camping ou de gymnastique aurait fait l'affaire, sans nécessiter d'aller chercher des roseaux

à au moins un kilomètre de là. Et quand bien même il aurait coupé des roseaux, il aurait utilisé un couteau, et ne les aurait pas arrachés à la main comme c'est le cas ici. Pour finir, il n'aurait pas eu besoin de construire un lit aussi grand, de quatre mètres de long et un mètre cinquante de large.

Troisièmement, la présence d'un sentier en cul-de-sac dans les ronces (1), creusé donc volontairement, n'aurait pas d'utilité pour un chasseur humain. S'il l'avait creusé pour s'y installer à l'affût, alors le lit ne servirait à rien. On peut ajouter qu'il est probablement interdit de chasser si près d'une piste carrossable.

L'hypothèse du bigfoot permet par contre d'expliquer l'ensemble du dispositif : si l'on part du principe qu'un lancer de pierre ne peut suffire à tuer un cervidé, un bigfoot doit le chasser en le saisissant à la main. Le sentier creusé dans les ronces n'est qu'un raccourci allant d'un chemin vers cette clairière, et n'est pas nécessaire pour les cervidés. Il y a peu de chance qu'ils l'aient creusé eux-mêmes. La bûche posée près de ce sentier a pu servir d'outil au bigfoot pour le creuser sans se blesser les mains. Le petit cul de sac (3) partant de ce sentier creusé peut déjà lui-même servir d'affût pour attraper le cerf passant par là. La planche usée au sol lui permet ainsi de se poster là en protégeant ses pieds. S'établir couché en bord de clairière à deux mètres de la sortie du sentier est une

deuxième solution. Mais le sol est froid, humide, et parcouru de tiges de ronces. Un matelas de roseaux permet de s'installer confortablement. Cet affût peut sans doute être utilisé la nuit ou à l'aube, heures où l'activité humaine est nulle et l'activité animale maximale. Toutefois, la position de cet affût en bord de piste est gênante : une voiture peut toujours passer sur la piste proche qui dessert une propriété. Une cachette pour un retrait rapide est donc nécessaire, expliquant un deuxième sentier en cul-de-sac est creusé à la tête du lit (1), qui bifurque à droite sur un espace un peu plus large permettant de rester caché. Enfin, les objets cachés dans cette retraite ont été trouvés au bord du lac le plus proche, là où quelqu'un a oublié quelques affaires. Nos deux collections d'objets déjà trouvées renforcent l'hypothèse que les bigfoots sont fascinés par les objets humains. Ceci serait une troisième collection d'objets.

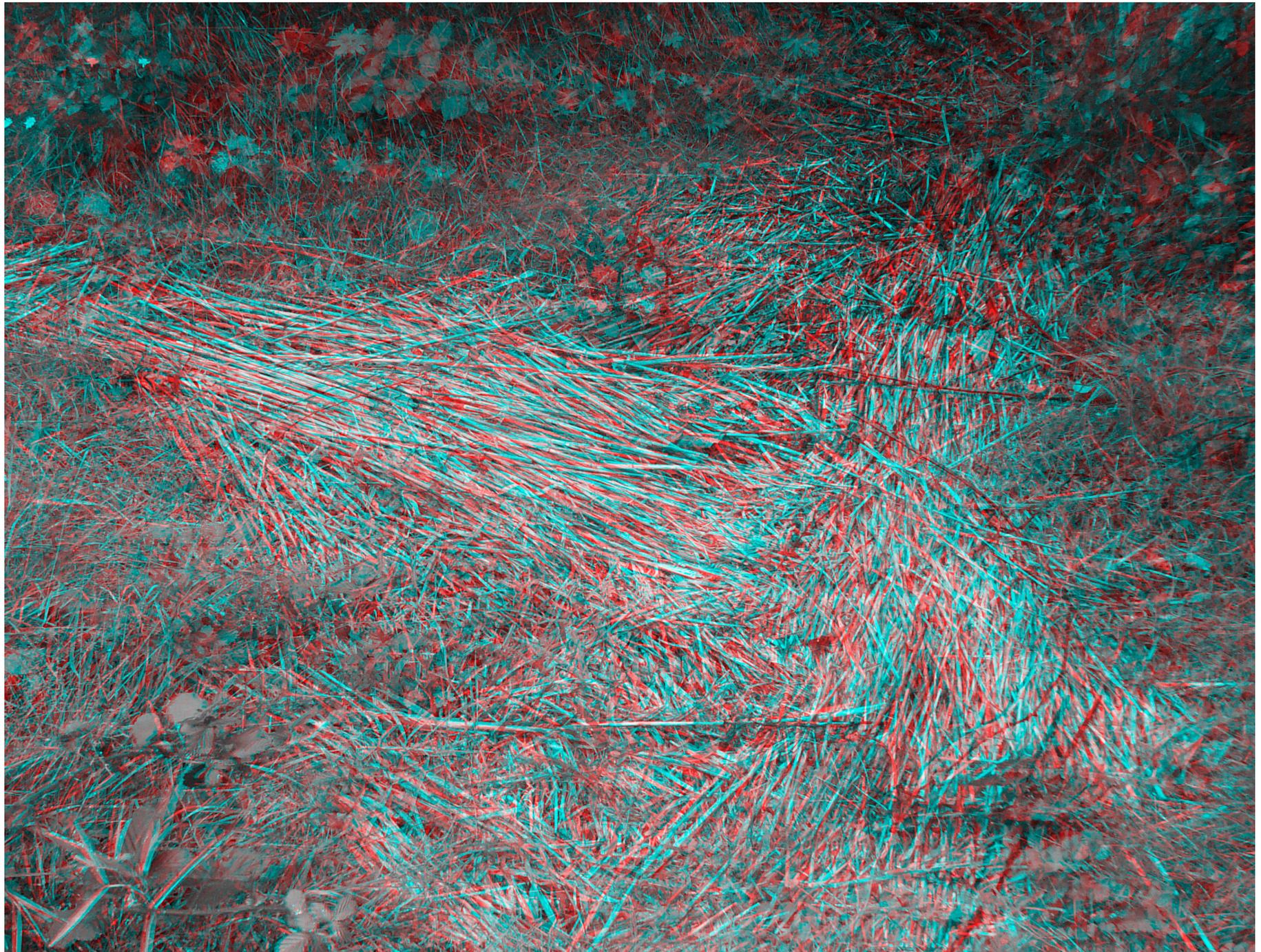




Modification du lit de roseaux :

Cette année, en retournant sur les lieux, nous avons pu constater que le lit a été remanié. Une grande partie a été placée perpendiculairement à l'axe précédent. Peut-être une réaction au fait que les ronciers ont progressé.

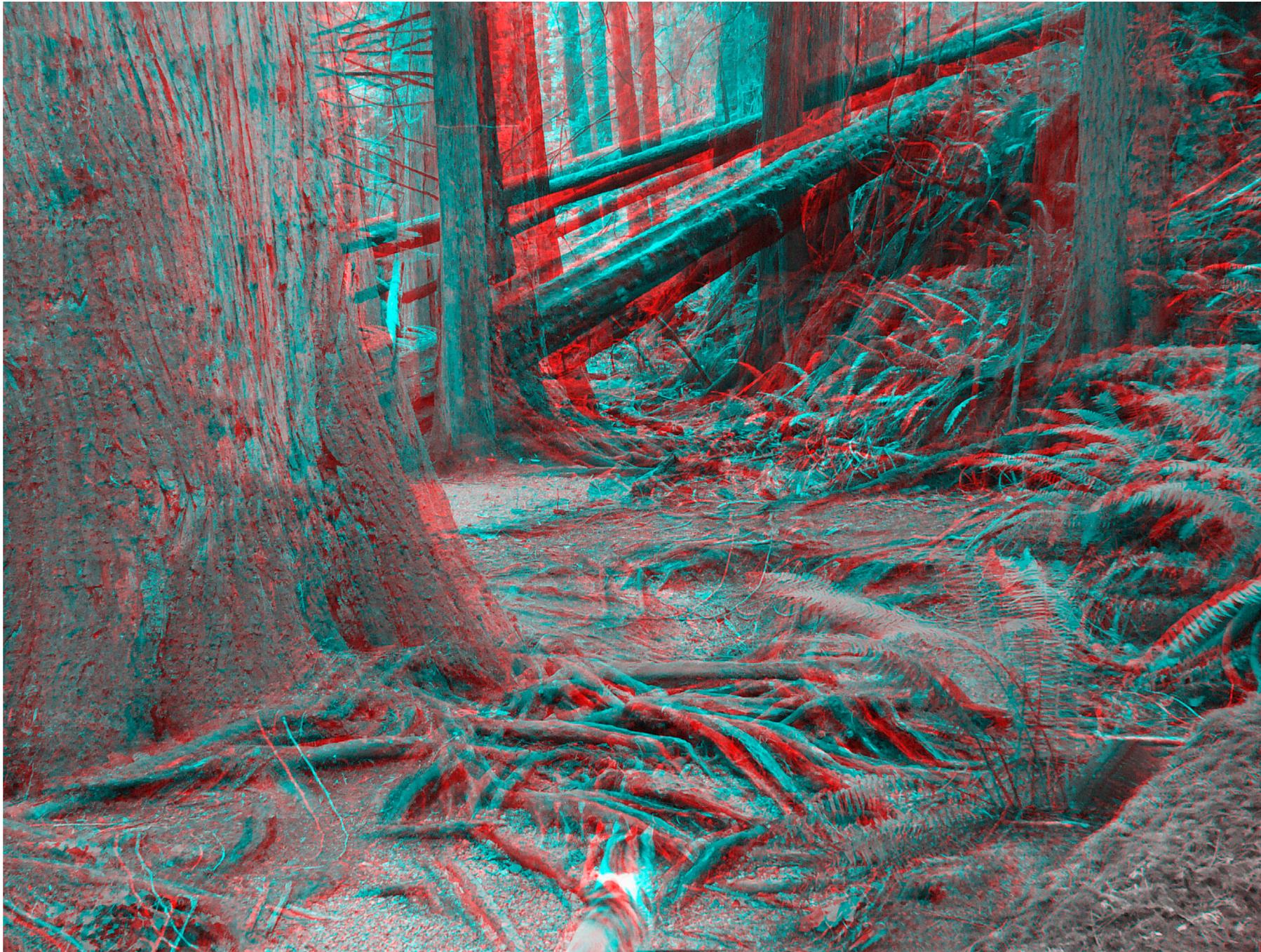


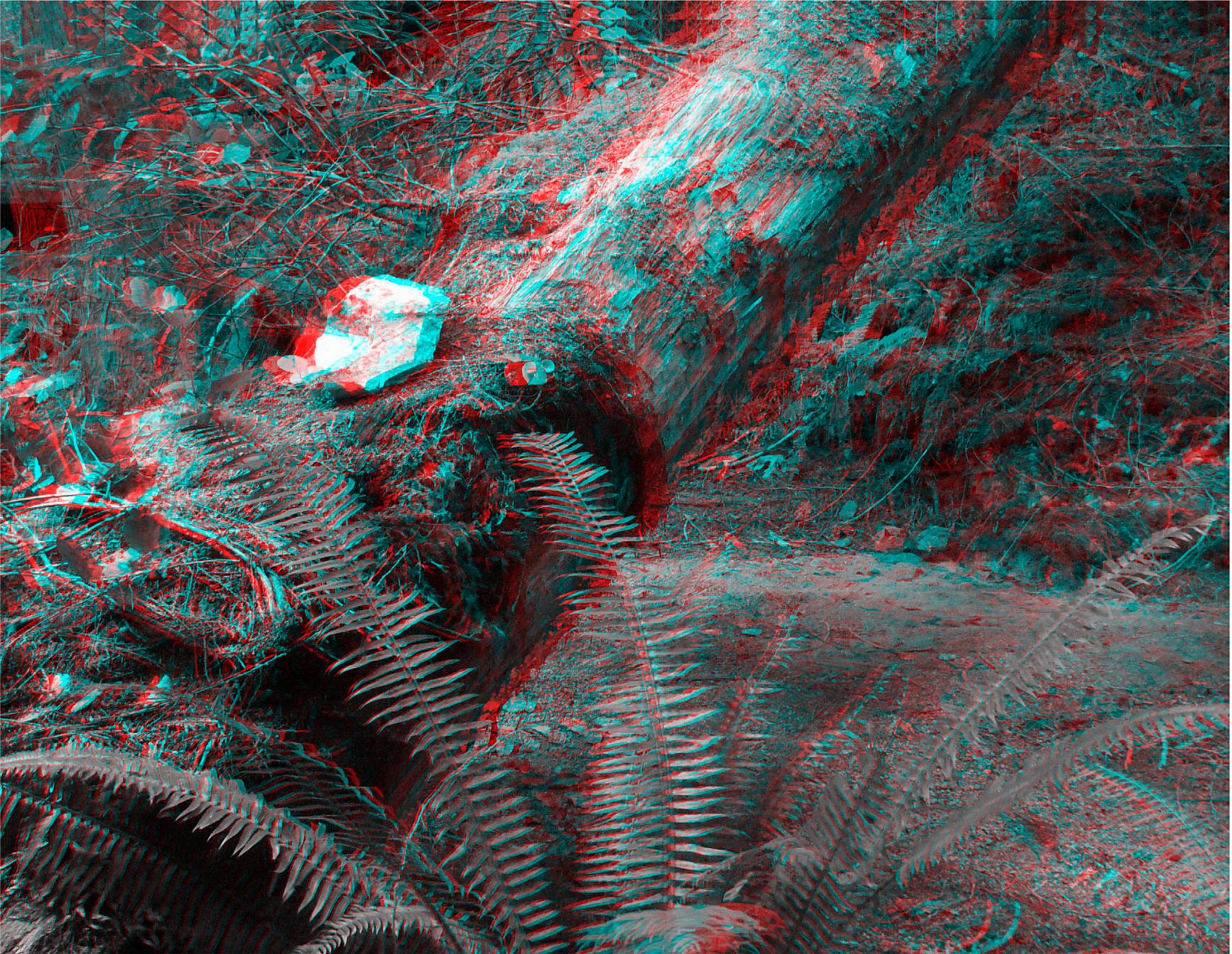


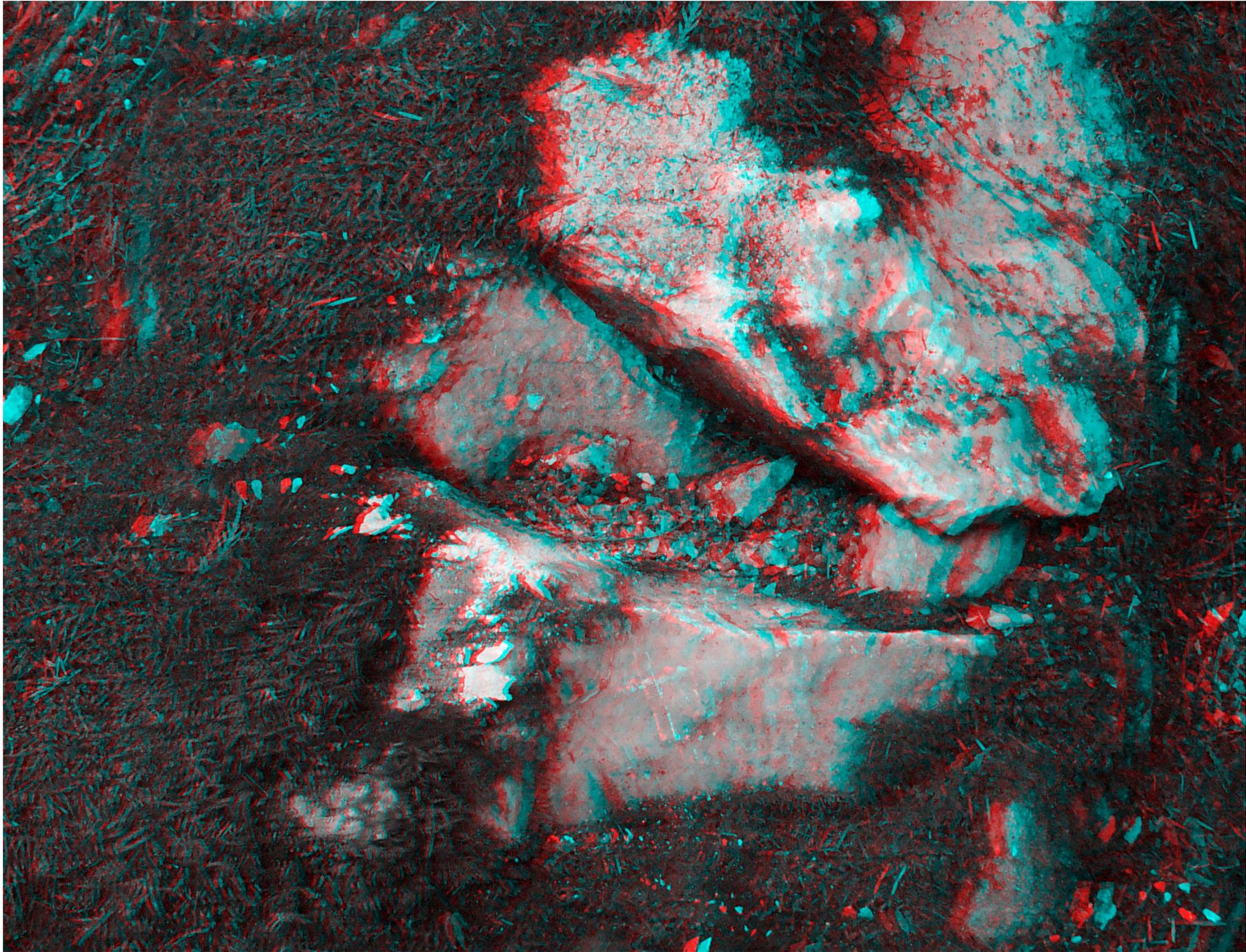
Pierre suspecte :

Sur le chemin des grottes (Homesite creek caves) qui ramène au camping, une pierre est posée sur un tronc. Pas loin de là, une pierre au sol comportant un creux montrait des signes de frappes (éclats au sol). On peut formuler l'hypothèse que la pierre laissée sur le tronc a été frappée sur celle au sol pour obtenir un son creux, ce que nous avons expérimenté.









Bruits nocturnes suspects :

Lors de deux nuits au camping Home-site Creek, deux bruits nocturnes se sont produits :

- Le premier, durant la nuit du 16 au 17 septembre : à 4h15, Philippe a entendu au pied de sa tente, c'est-à-dire dans le bois proche, une grosse branche cassée net et tomber à terre. Il a pu trouver le lendemain le morceau de bois : on le voit sur la photo de droite : c'est l'arbuste mort et penché enfoncé dans le sol, dont un morceau est à terre. Il a essayé de le casser lui-même à la main : impossible. Il n'y a eu aucun vent durant la nuit. Il n'a pu se casser tout seul. De plus, avant le son de craquement, il a entendu à cet endroit des bruits dans les buissons. Il est intéressant de noter que cet événement s'est produit 5 minutes après un autre événement situé un peu en amont le long de la rivière : Darcy, qui campait plus haut a entendu à 4h10 six cris bi-syllabiques de type humain «aaa...aaah !» montants. Serait-ce le même individu qui, après avoir «dérangé» Darcy, est venu, en longeant la rivière, faire de même de notre côté ?

- Le deuxième : la nuit suivante à 7 heures du matin, Philippe a entendu un bruit en provenance du fond de la rivière, qui correspondait au fracas causé par une pierre frappée, ou jetée violemment contre une autre. Le chat de Robert, qui dormait dans la tente de Philippe a été lui-même surpris par ce fracas.



Témoignage de Cassandra :

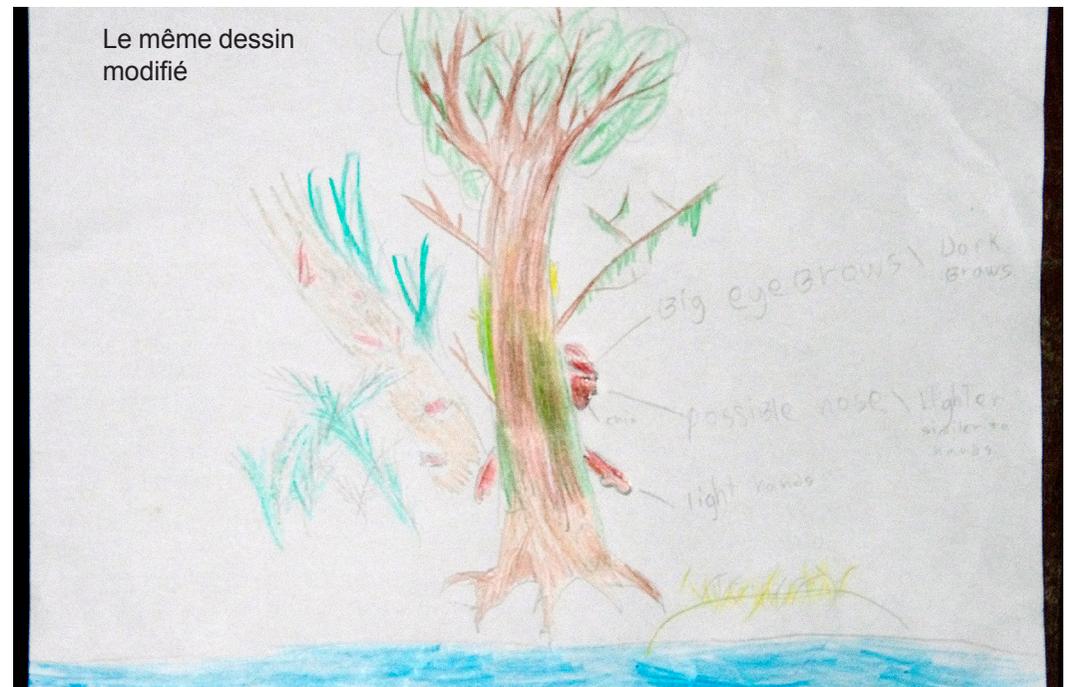
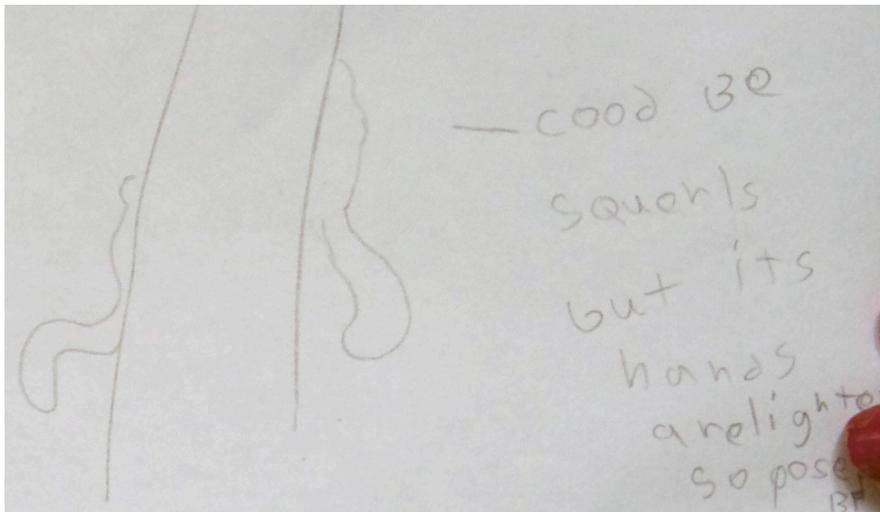
Cassandra, la fille de Darcy (8-10 ans), nous annonce avoir vu un bigfoot en fin d'après-midi, de l'autre côté de la rivière. Elle en a fait un dessin. Le lendemain, elle avait amélioré son dessin et gommé la partie au crayon.

La partie effacée comportait un texte écrit phonétiquement et en partie caché par la main de sa mère : «Cood be squarls but its hands are lighter so poseble BF» que l'on peut recomposer comme suit : «Could be squirrels but its hands are lighter so possible bigfoot.» Soit «Peut être des écureuils, mais ses mains étant plus claires, donc possible bigfoot.»

Sur la partie du bas du dessin, on peut lire : «big eyebrows / dark brows, possible nose lighter similar to hands, light hands» Soit «grands sourcils, arcades sourcilières foncées, nez possible, plus clair comme les mains.»

Le bigfoot représenté montre une tête de profil. Elle a déclaré qu'un bras était apparu d'un côté du tronc puis de l'autre, et que la créature était plus grande que son père (au demeurant plutôt grand).

Q'un bigfoot dépasse la tête d'un tronc sans regarder le témoin de face paraît peu probable. L'apparition d'un bras d'un côté puis de l'autre rappelle le comportement d'un écureuil qui tourne autour d'un tronc. La hauteur de la créature correspond à l'altitude de l'écureuil sur le tronc. La témoin s'est elle-même demandée s'il ne s'agissait pas d'écureuil. Impressionnée sans doute par un dessin de bigfoot réalisé par sa mère, son imagination a vraisemblablement transformé l'écureuil en bigfoot. Le dessin au crayon effacé montre clairement des silhouettes d'écureuils. Plusieurs espèces d'écureuils nord-américaines ont des parties blanches ou claires sur le corps.



Une pierre remontée :

Un autre témoignage nous vient de la famille de Cassandra, peut-être moins sujet à caution. Cette famille vient passer tous les week-end dans le camping Home-site Creek, pour rechercher le bigfoot. Casandra avait trouvé par terre une pierre d'une forme originale en L. Elle a fini par la déposer sur un tronc dans le lit de la rivière, en contrebas de leur camp. Le week-end suivant, ils ont retrouvé la pierre remontée et siégeant parmi les autres pierres du foyer.

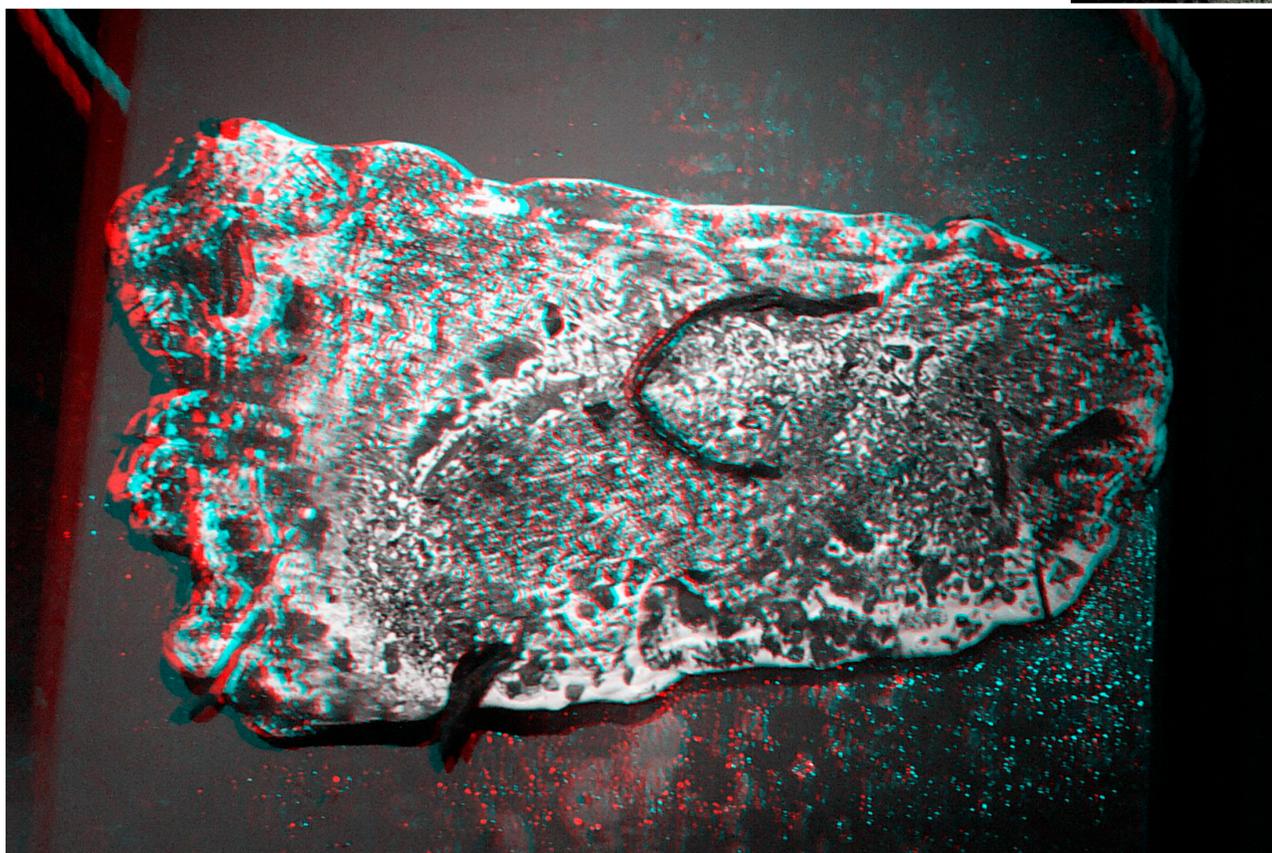


Échange de coups : un autre témoignage concerne son fils, qui n'était pas là. Sa mère a parlé d'un échange de coups entre son fils et une source inconnue dans les bois durant un long moment.

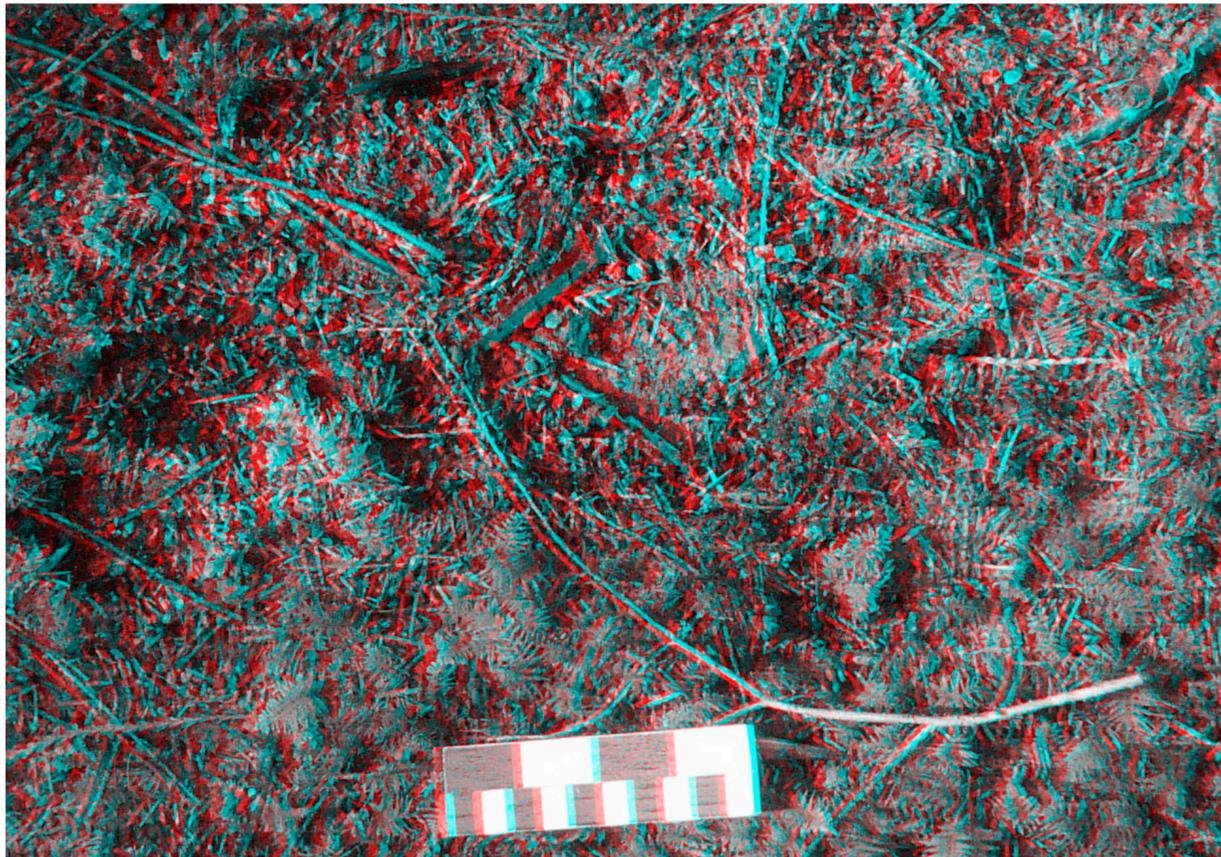


L'arbre derrière lequel la témoin a vu quelque chose.

Moulage d'empreinte : Darcy et sa famille ont découvert une empreinte de pied de taille moyenne dans un petit ruisseau situé de l'autre côté de la piste longeant leur emplacement, 200 mètres sur la droite dans un espace découvert. Ils en ont fait un moulage en plâtre. Voir le moulage en 3D ci-dessous. La photo de l'empreinte prise par Darcy avant moulage montrait les orteils de manière plus évidente.

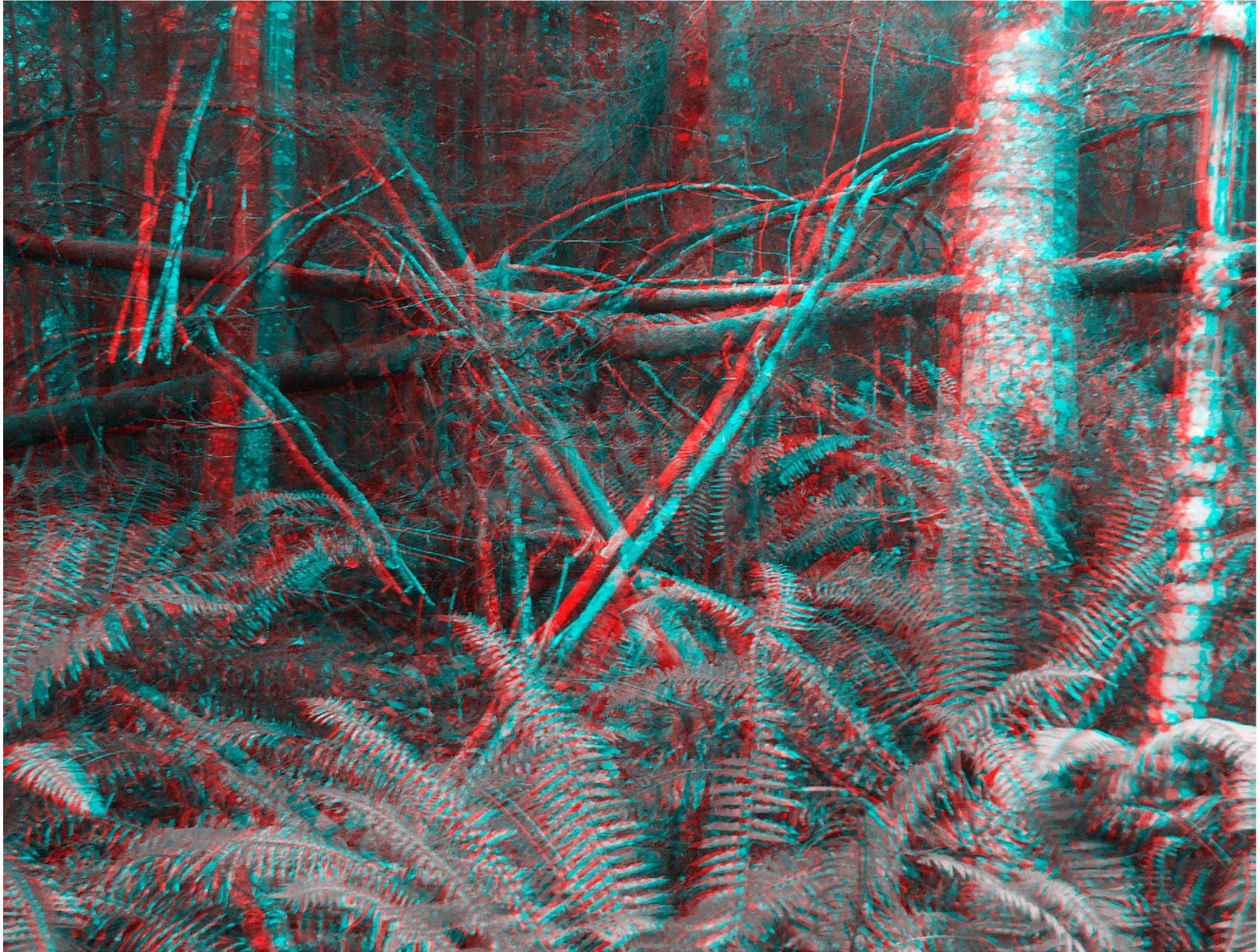


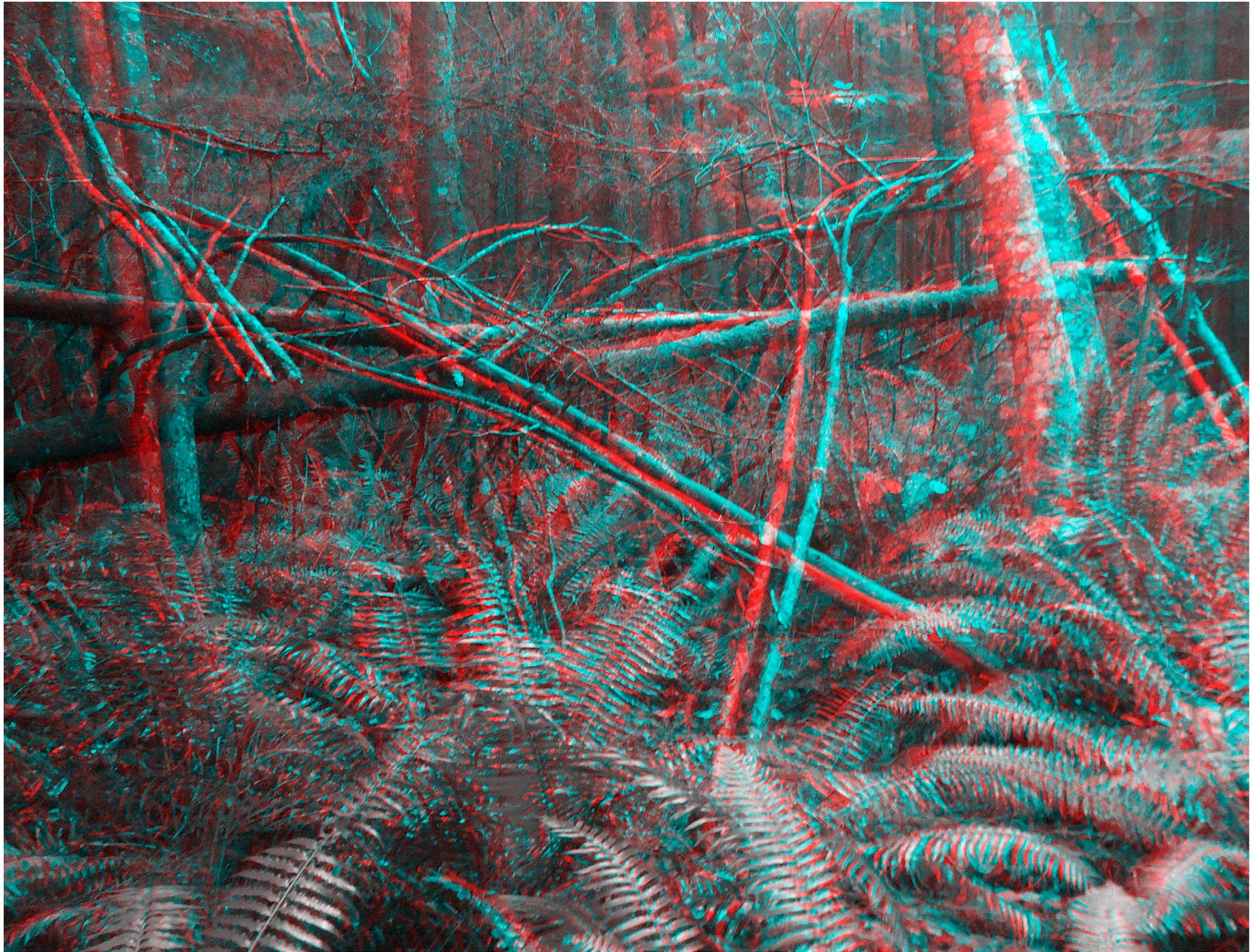
Empreinte floue : dans une forêt proche de la partie nord de la ligne à haute tension, que nous avons explorée avec la famille de Darcy, nous avons vu ce qui pourrait être une empreinte dont on devine le pouce en bas à gauche. Elle ferait 28 cm.

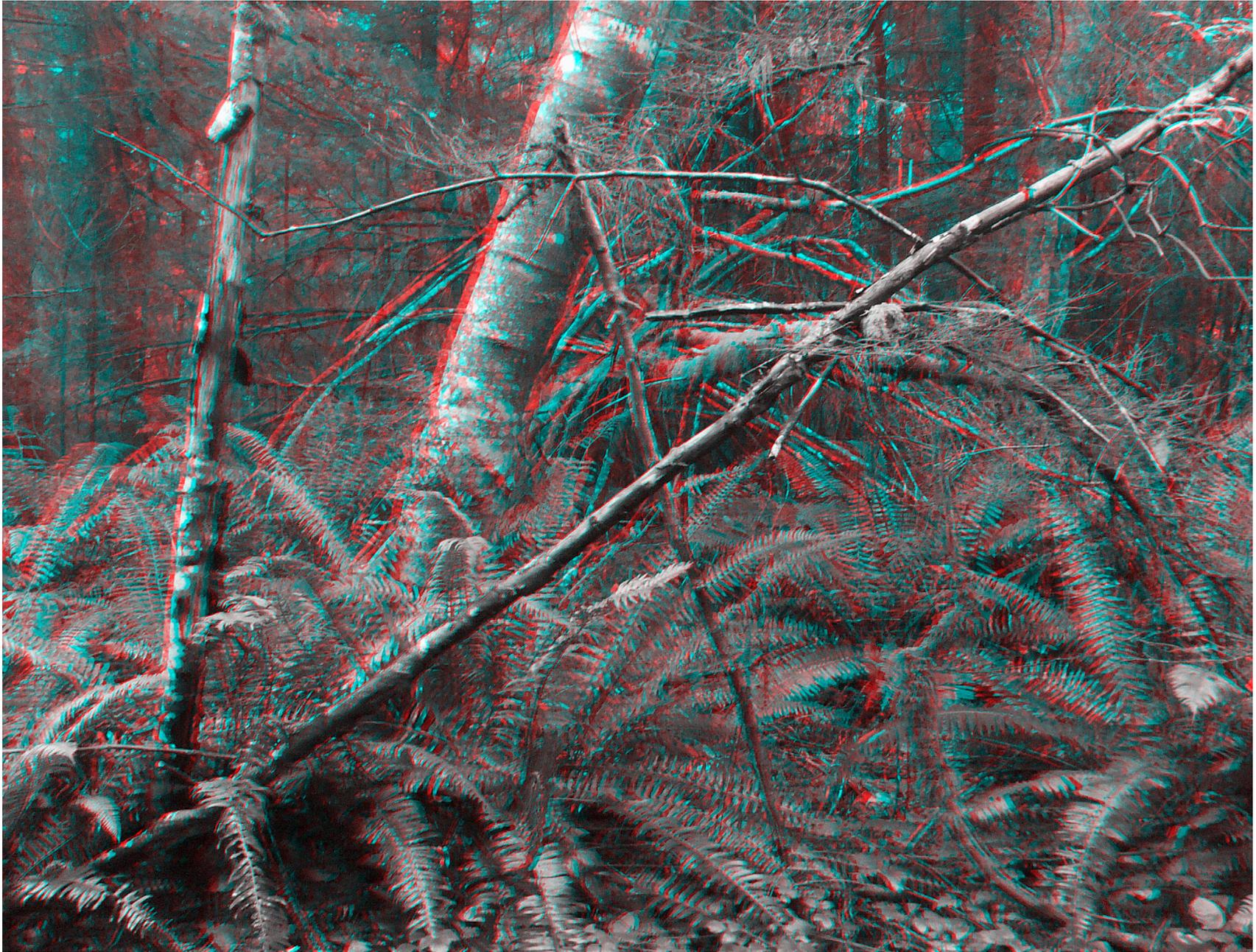


Samedi 17 septembre : nous explorons une zone située au-dessus et au Nord-Est de Sechelt, nommée Easy Street. Nous y trouvons une structure assez complexe, avec une croix de face et une de profil.









La même, de profil.



La ligne à haute tension. A droite, la piste arrivant au camping Homesite Creek.

Conclusion :

Les événements marquants de l'année 2016 sont :

- La découverte de petites empreintes de bonne qualité aux orteils plutôt longs.
- La confirmation que le camping Merrill fait l'objet d'une activité nocturne mystérieuse.
- La découverte de nouveaux tas de coquillages brisés près de l'abri sous-roche de Secret Cove.
- Le lit de roseaux remanié.
- La rencontre avec John Bindernagel.

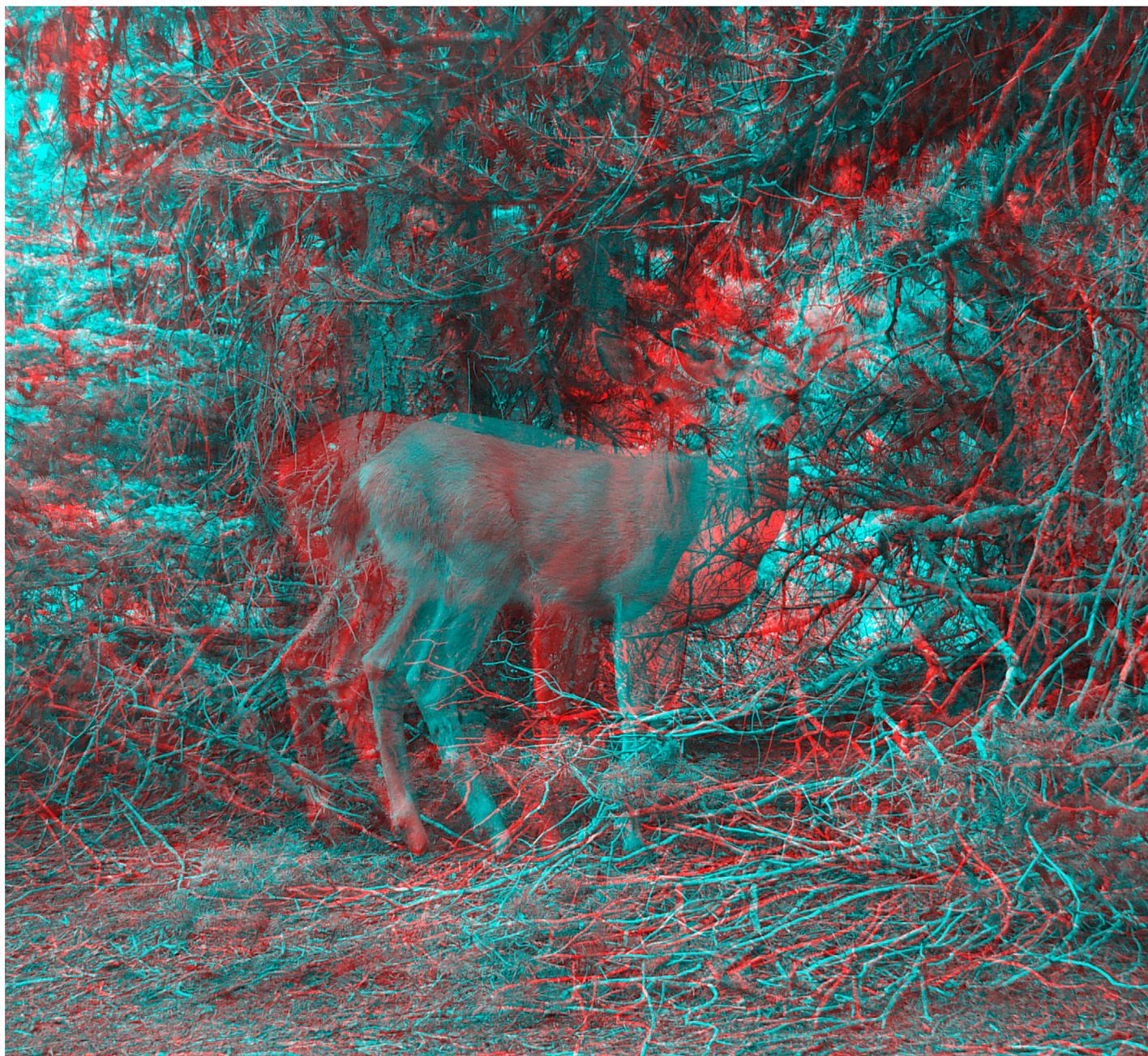
On peut ajouter que, comme chaque année, nous continuons à trouver dans les bois des structures de branches qui semblent artificielles et dont nous ne connaissons pas l'origine.

D'autres petits campings accusent des manifestations nocturnes énigmatiques (Heart of Hills et Homesite Creek).

Nous avons subi beaucoup de précipitations mais, comme en 2013, c'est par temps de pluie que nous trouvons les empreintes les plus précises.

Notre piège optique ne permet pas de photographier des mammifères aux mouvements très lents. Nous devons rechercher d'autres techniques de prises de vue.

Nous terminons (pages suivantes) par quelques photos de la faune locale.



Cerf à queue noire ou black-tailed deer (*Odocoileus hemionus columbianus*)

Cerf à queue noire ou black-tailed deer (*Odocoileus hemionus columbianus*)



Mésangeai du Canada ou Gray jay (*Genus perisoreus*)



Tétras sombre ou blue grouse (*Dendragapus obscurus*)

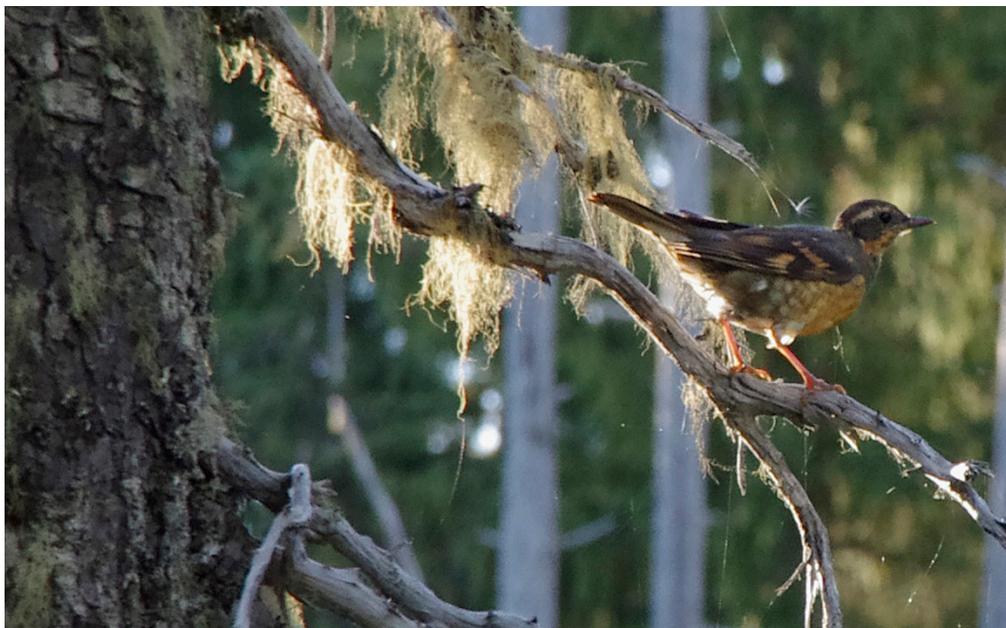


Écureuil de Douglas ou Douglas's squirrel (*Tamiasciurus douglasii*)

Cerf à queue noire ou black-tailed deer (*Odocoileus hemionus columbianus*)



Junco ardoisé ou dark-eyed junco (*Junco hyemalis*), version «type à tête noire» ou «Oregon». Cette espèce contient 6 formes au plumages très différents. Ici un juvénile et un adulte.



Grive à collier ou varied thrush (*Ixoreus naevius*). Cette grive a un chant très particulier, composé de trilles monocordes et métalliques se succédant sur des tons différents.



Couleuvre rayée ou Common gartersnake (*Thamnophis sirtalis*)